Z. 57.

ms. Fall quart. 1.

Formulaires

de

lettres, passeports, brevets &c. —

Copie de Brevet

Aujourdhuy xbn.e jour de Decemb. Mil vj.c Dix neuf Monseigneur le Prince de N & estant à N. desirant gratifier et favorablement traitter le S.r de N. luy a fait don et donation de tous et chacunes les amendes à quelque somme qu'elles puissent monter, qui luy ont esté adjugées sur les biens de L. et de L. &c. Pour tesmoignage de quoy &

Aue Copie de Brevet

Aujourdhuy xx.e d'Aoust 1619. Monsigr le Prince N.r desirant recognoistre les bons services rendus à M .... durant l'espace de ... ans. par N N. a fait don et donation aud. N. de la somme de ... par chacun an sa Vie durant, et ordonne S. Alt. à ses Receveurs grans pts et advenir de luy faire payement de lad. somme par chacune demie année à compter d'aujourdhuy en vertu du pnt Brevet duquel ils seront tenus rapporter copie collationnée pour une fois seulement et les quittances dud. N. et lesd. sommes qu'ils auront payées leur seront passées et allouées en la despense de leurs Comptes

par les Auditeurs d'iceux a qui est mandé ainsy le faire sans difficulté. En tesmoignage de quoy Mond. Seig.r à signé le pnt Brevet de sa main, fait apposer le Seel de ses Armes et contresigner par moy son Secretaire

Vn Brevet

Aujourd'huy Mond. Seig.r le Prince de N. N. &c estant en la Ville de N. a retenu pour son Procureur en la Cour de N. le M.e N. en la place de N. aux gages de 300 liures par an, en tesmoignage de sa Volonté m'a commandé de luy expedier le pnt Brevet qu'il a signé de sa main et fait contresigner par moy son Con.er et Sec.re ordinaire

Ex Bibliotheca Regia Berolinensi.

Passeport

Le Prince de N. N. &c. A Tous Gouverneurs de Provinces et de Villes, leurs Lieutenants, Capitaines et Conducteurs de gens de guerre, Maires de Villes et Villages, gardes des Ponts, Ports, Peages et passages et tous autres qu'il

appartiendra ~~salut~~, Nous vous prions et requerons de laisser librement passer aller venir sejourner et retourner le S.r N. s'en allant trouver M. N. et M. N. pour plaindre le deuil de la mort de N. ~~de~~ luy 2.eme avec leurs armes et chevaux sans leur donner aucun destourbier ni empeschement ains toute aide et assistance si besoin est et telle que nous voudrions rendre en pareil cas si nous en estions requis. En foy de quoy nous avons signé ces pntes de nre main, à icelles fait apposer le seel de nos armes, et fait contresigner par nre Sec.re ordinaire En nre Chasteau de N. le ... jour de N. Mil vjc xix.

Copie de Passeport pour des armes

A Tous nos Cop.rs Lieutenants Eschevins gardes des ~~portes~~ portes, ponts et passages, et tous nos aultres officiers et subiects Salut. Savoir faisons que desirans gratifier N. Quinquatrier, ordinaire du Roy demeurant en la ville de N. Nous luy avons permis et permettons par ces pntes de trans-

porter de nre Ville de DL. en lad. Ville de X.
la quantité de cent paires d'armes pour gens de
cheval, et 2 cens cortelets pour gens de pied. A ce
causes ~~no~~ nous vous mandons commandons et enjoignons
que vous ayez à laisser passer led. X. et ceux qui
conduiront lesd. armes sans permettre ni souffrir
qu'il leur soit donné aucun empeschement, Car tel
est nre plaisir. Donné en nre Chasteau de X.
le ... Novembre 1619. Signé et contresigné &c.

Aue Passeport pour les domesti-
ques, officiers ou soldats de
ses gardes

A Tous &c. Nous vous prions et requerons, et a ceux
sur lesquels nre pouvoir s'estend, commandons de laisser
librement et seurement passer aller, et retourner X. auquel
nous avons donné congé d'aller en sa maison pour 3
mois et y vaquer a ses affaires sans luy donner aucun
destourbier ou empeschement ~~quelq~~ en nre faveur, toute
assistance &c.

Commission pour vne Compaignie de Carabins

George Guillaume &c A Mons.r N. Salut,
Estants adverti de toutes parts qu'il se fait de
grandes Leuées de gens de guerres és enuirons de
~~nre~~ nos pays non sans soupçon de quelque dessein
et entreprinse sur iceux, et desirant pourueoir à nre
seureté ainsi que nous sommes obligez, et que Leurs Pmes
ont accoustumé de faire en pareilles occasions pour la
conseruation de nos places et de nos Subiects, nous aurions
estimé necessaire de nous asseurer de quelques gens
de guerre. A ceste cause et pour la confiance que nous
auons de Vre affection à nre seruice et de Vre ex-
perience au faict des armes, nous Vous auons commis
et commettons par ces pntes pour mettre sur pied
et faire leué ~~pour vn regiment de Cauallerie~~ F
de cinquante carabins des meilleurs hommes et
plus aguerris que Vous pourrez trouuer armés de Cuirasses
et pots carabins et pistollets, lesquels Vous commanderez &
et employerez pour nre seruice, ainsi que cy apres

pour vn regiment de Cauallerie de douze cens chevaux F

& en qualité de Colonnel

il vous sera par nous ordonné De ce faire Vous donnons tout pouvoir, Commission et mandement. Prions à cette fin et requerons tous Princes Etats, Republiques, Villes et Communautés qu'il appartiendra, qu'en ce faisant ils Vous donnent toute aide faveur et assistance et laissent passer sans aucun destourbier ni empeschement Offrants le mesme en pareil cas et semblable occurrence. Donné en nre Chau de N. le ... de fel. 1619. [illegible]

Mandement

Receveur de nos terres de Ramerupt ~~N~~. Me N N. nous vous mandons et ordonnons que des deniers de vre recepte vous ayez à payer comptant au S.r de B. à la fin du moys de Decebre prochain la somme de 450 L. que nous luy debuons pour 3. quarters de l'appointement que nous luy avons ordonné par chacun an, et rapportant sa quittance avec ces ptes mandement la. somme vous sera allouée et rabattue de vos comptes par les auditeurs d'iceux auxquels nous mandons ainsi le faire sans difficulté. Fait à N. le ..... Mil &c

Aue mandement

Threforier et Receveur gral de nre pays de Sullias M.e N. nous vous mandons &c ordonnons que des deniers de vre recepte &c

Aue mandement ou ordonnace

N. Deliurez à M. N. ..... et rapportant la ptie ordonnance avec sa quittance, nous vous le ferons allouer en vos comptes par les auditeurs d'iceux, auxquels nous mandons ainsi le faire sans difficulté. Fait à N. le... jour... &c

Congé

Nous George-Guillaume &c. Certifions à tous ceux qu'il appartiendra que N. N. du pays de N. nous a bien et fidelement servy durant le temps qu'il a esté employé à nre service premierement en qualité de Lieutenant de nre Chasteau de N. et d'appointé en la Compagnie de N. apres le licentiement de lad. Compagnie cy devant à ce qu'il nous a demandé congé de se retirer en sa maison. En foy de quoy nous luy avons donné le pnt Certificat, que nous avons signé de nre main à icelluy fait apposer le Seel de nos armes, et fait contresigner par nre Sec.re ordinaire &c

Sauvegarde

Les Princes, Ducs, Pairs, et officiers de la Couronne assoiés et conjederés pour le restablissement de l'autorité du Roy et la Conservation du Royaume

A Tous Gouverneurs M.rs de Camp Cap.nes ou Lieutenants Chefs et Conducteurs de gens de guerre tant de Cheval que de pied de quelque langue et nation qu'ils soient, sur lesquels s'estend nre pouvoir, Nous vous mandons et très expressement defendons de ne se loger ni souffrir estre logé au Village de ... ni en icelluy prendre et fourrager ni emporter aucune chose que ce soit sinon du gré des habitans dud. Village et en payant raisonnablement ayans icelluy Village et tout ce qui en depend ensemble les dits habitans et tout ce qui leur appartient pris et mis prenons et remettons par ces presentes en nre protection et sauvegarde à peine aux infracteurs d'estre puni selon les ordonnances à la charge d'apporter au bureau par nous estably à N. les deniers des tailles qu'ils

ont accoustumé de payer et de ne commettre aucun
aucun acte d'hostilité. En tesmoignage de quoy nous
avons fait mettre le scel, nos seings à ces presentes.
Donné à N. le N. jour de &c

Procuration pour l'office de Procureur fiscal dans une Souveraineté

N N. &c A Tous ceux qui ces presentes Verront Salut, Sçavoir faisons que desirans gratifier et favorablement traitter N. et pour la confiance que nous avons de ses sens, prudhommie, experience, et bonne diligence à icelluy pour ces causes et autres à ce nous mouvans avons donné et octroyé l'office de Procureur fiscal de nred. Souveraineté de N. que n'agueres souloit tenir et exercer N. Vacant à ce jour par sa mort pour led. office avoir tenir et d'oresnavant exercer et en joüir aux privileges, gages, droits et emoluments accoustumés et qui y appartiennent tant qu'il nous plaira, et si donnons en mandement à nre Bailly N. que prins dud. N. le serment en tel cas requis et accoustumé Il le mette et institue de par nous en possession dud. office et d'icelluy le face souffre et laisse joüir et user pleinement et paisiblement Et tous autres que il appartiendra de luy obeir et entendre ès choses touchant led. office. Car tel est nre plaisir. Donné en nre Chastiau &c

Certificat

Nous N. &c. Certifions à tous ceux qu'il appartiendra que nous avons donné charge à N. Cocher ordinaire de cette Ville à Paris de nous apporter [illegible] Voyage la Vaisselle de de &c. En foy de quoy nous avons signé le pnt Certificat à N. le [illegible] jour [illegible].

N N

Commission d'ayde de Mare-
schal de Camp

Les Princes &c. à N.

Comme pour les causes contenues en nos remon-
trances et declarations nous avons esté forcés
et contraints apres Vne longue patience de
nous opposer par Vne iuste et naturelle deffense aux
pernicieux desseins du M. et de ses adherans et
aux Vexations et oppressions qu'ils exercent
impunement en diuers endroits de ce Royaume
du mespris de l'authorité du Roy sur ses bons
et fideles subiets qui ne se veulent soubmettre
à sa tirannie, et estant nre intention d'em-
pescher par toutes Voyes legitimes mesmes par
nos iustes armes les pernicieux effets de leurs
desseins contre l'Estat, et pour cet effet
mettre ensemble bon nombre de gens de guerre
pour en former Vn corps d'armée, pour la conduite
de laquelle il seroit besoing de commettre plu-
sieurs officiers, et pour l'entiere confiance que
nous auons de Vre integrité et affection au
seruice de Sa Mate et de Vre suffisance, capacité
et exp.ce au fait des armes et bonne diligence,

Nous vous avons commis et commettons par ces
presentes pour faire la charge d'ayde de Mareschal
de camp en lad. armée, et icelle exercer sous
Mre authorité és choses qui en dependent, et qui
y appartiennent, selon qu'il vous sera par nous
ordonné, et que les occasions le requerront pour
le service du Roy et le bien de son Estat. De ce
faire nous vous avons donné pouvoir, commission et
mandement special. En tesmoing de quoy nous
avons fait mettre le Seel du Royaume à ces presentes.
Donné à N. le ... jour &c

Pouvoir de prendre places &c

Les Princes &c. Au Sieur N.

Comme pour les causes contenues &c de leurs pernicieux
desseins pour l'entiere confiance que nous avons de vre
fidelité et affection au service du Roy et de son Estat
Nous vous avons permis et permettons par ces presentes d'ar-
rester prisonniers tous ceux qui feront difficulté, aideront
et assisteront le M. et ses adherans directement ou
indirectement ensemble de prendre toutes Villes, places
chasteaux et maisons fortes qui sont occupées par

eux ou leurs fauteurs en quelque lieu que ce
soit en ce Royaume et icelluy garder fortifier et y
mettre garnison pour le service du Roy Luy mo
authorité, à la charge toutesfoys de nous donner
incontinent advis de ce que pour Vous aura esté
ainsi fait pour Vous en donner tout advenu nece-
ssd et pourveoir à la seureté desd. places, ainsi
que sera requis. De ce faire Vous donnons tout
pouvoir et mandement especial. &

Lre de Commission

~~George Cheuil~~

N. & Au sieur N. ayant pleu au
Roy par ses lres patentes du 3 Mars dernier
addressées au Sr. N. commandant au Chau de
N. luy ordonner de remettre incontinent ou
faire remettre entre les mains de ceux qui
auroient charge de nous deux pieces de canon
à nous appartenans lesquelles led. Sr N. auroit
cy devant fait mettre aud. Chau de N.
avec quelques munitions et l'attirail d'icelles
Nous Vous avons commis et commettons par

ces portes pour recevoir lesd. deux pièces avec
les munitions et l'attirail d'icelles des mains
dud. X. ou autre ayant charge de luy, et luy
en donner en mesd. nom telle descharge que be-
soing sera pour icelly faire conduire et mener
à X. ainsi qu'il est porté par lesd. Lres patentes
de Sa Mté. De ce faire Vous donnons tout
pouvoir et mandement. En foy de quoy nous
avons signé ces portes de nre main à icelly fait
apposer le seel de nos armes et fait contre-
signer par nre sec.re ordinaire. Donné à X. &c

Lres de Provision pour vn
Estat de Cor.er es Souue-
rainetés de Monsieur le Prince de N.

Jean Guillaume &c A Tous ceux qui
ces pntes lres verront Salut, Scauoir faisons
que pour le louable rapport qui fait nous a esté
de la personne de nre tresch.r et bien.é N. N.
et à plein nous confians de ses sens Suffisance,
erudition, preudhommie et experience aux affaires
et comme diligent mesmes de sa fidelité et entiere
affection à nre service comme il nous a cy de-
uant rendu preuue en plusieurs et tresimportan-
tes occasions comme nous esperons qu'il continuera
cy apres, luy auons pour ces causes et autres
bonnes considerations à ce nous mouuans donné et
octroyé donnons et octroyons par ces pntes
l'estat et office de nre Cor.er pour l'auoir,
tenir, et doresnauant exercer dune seance
en nre Conseil, et voix deliberatiue en tous
affaires et nous y seruir, en jouir et vser par
led. aux honneurs, priuileges, prerogatiues,

preeminences, franchises, et exemptions,
droits et coustumes ordinaires et ac-
coustumés et à appartenant and. offi-
ces et semblables que ly ont et jouissent
nos amés Con.rs et aux gages de ... Liarey
que nous leur avons ordonnés sans que pour
raison de ce il soit tenu à aucun serment que
celuy qui nous a fait pareillement fait
et presté entre nos mains. Et ce tant qu'il
nous plaira. En tesmoignage desquels nous
avons signé ces presentes de nre main à
icelles fait apposer &

Lres de Provision pour l'Estat
de Secre du Conseil de guerre

Les Princes &c

A Tous ceux qui ces pntes Lres verront Salut,
Scavoir faisons que Voyans la condition deplo-
rable et le peril eminent auquel le M.rs ses
adherans ont reduit cet Estat, obligés comme
nous sommes par le vray que nous tenons en ce
Royau

Passeport

~~Nous~~ Joachim-Sigismund par la grace de Dieu Marquis de Brandebourg, Duc de Prusse, Juliers, Cleues, et Berg, Conte de la Marck et Ravensberg, Seigneur de Ravenstein &c. A Tous Gouuerneurs, Capitaines, Lieutenants, Officiers, Soldats, et tous autres, qu'il appartiendra salut, Vous prions et requerons de laisser passer librement passer, aller, venir, seiourner, et retourner le S.r Pierre Birago, lequel nous ayant serui en qualité d'Escuyer, s'en va à Metz pour y vaquer à ses affaires, sans luy ou à quelqu'Vn de ses siens donner aucun destourbier ou empeschement, ains toute aide et assistance, si besoin est, et telle que nous Voudrions rendre en pareil cas, ou autrement quand nous en serions requis. Et nous le reconnoistrons aussi Vers Vn chacun selon sa qualité. En foy dequoy nous auons signé ces presentes de nre main, et à icelles fait apposer le seel de nos armes, En la Ville de Sedan le x.e jour de Juin Mil vj.c xx.

ou: si nous en estions requis

Vne Passeport

Nous Philippes Comte de [illegible] X.
[illegible] Requerons Mrs
les Capitaines de Chaldon, leurs Lieu-
tenants, Corporaux, officiers, et soldats
de laisser librement passer et porter le
S.r Joachim Dorkweiler, lequel nous avons
employé et employons encore pour le fait en
nre service, sans luy donner ni souffrir
estre donné empeschement quelconque,
Que nous recognoistrons vers Un chacun
selon sa qualité. Donné à X.

Congé pour Mons.r Pierre
Birago Escuyer de
Monseigneur le Marg.s &c

A Tous Joachim-Sigismond par la grace de
Dieu Marquis de Brandenbourg &c A Tous
ceux qui ces patz Verront, Salut, Certifions et
faisons assavoir que le S.r Pierre Birago gen-
tilhomme Milanois, premierement em-
ployé quelques années au service de Monsieur
l'Electeur de Brandenbourg, nre frere,
nous a depuis bien et à nre bon contentement
servi en qualité d'Escuyer, et monté
à monter à cheval l'espace de 3 ans
jusques à nre departement d'allemagne
en ce païs icy, qu'il nous a demandé congé, esperat
de trouver sa fortune ailleurs, ce que nous
n'avons peu luy refuser. C'est dont en cette
consideration que nous prions et requerons tous ceux
auxquels il s'addressera de luy vouloir departir
toute faveur et assistance tant pour sa modestie
fidelité, et diligence, que pour la suffisance et
capacité, dont il nous a rendu bonne preuve
durant le susd. temps qu'il a esté employé
en nre service, dont nous nous en tenons
pour contents, Et luy avons deliuré ce pnt
Certificat pour luy servir et Valoir, que nous
avons signé et scellé du scau de nos armes
A Sedan le xxiiij.e Jour de Juin Mil vj.c xx

~~Formula~~ obligationis

Je soubsigné N. N (la qualité) Cognois et confesse debvoir à N N. (la qualité) la somme de — — livres tournois, qu'il m'a prestée en pistoles de Castille de valeur et de poids, à celle fin de m'en servir et estre employés au voyage que ie m'en vay faire vers le Roy de France par le commandement de Mr. le service de Monsieur N. Laquelle somme de — — livres je promets et m'oblige solidairement de rendre audt. N. à sa volonté et en mesme espece qu'il me l'a prestée, En asseurance de quoy j'ay signé la presente de ma propre main et apposé le cachet de mes armes. Fait à ~~N.~~ le — —

Copie du Brevet de reserve
du Prieuré de X.

Aujourdhuy dixhuitiesme d'octobre l'an
mil six cens dixhuit, Monseigneur
Louis de Lorraine (: titulg. :) desirant gra-
tifier en tout ce qui luy sera possible Monsieur
Charles de Henry il luy a liberalement
accordé la reserue du Prieuré. Promettant
Mond. Seigneur aud. S.r Charles de
de l'en faire pourueoir, et luy en faire ex-
pedier toutes lres et collations neccessaires
aduenant le decés de celuy qui en est à
present pourueu, Ayant cependant
pour asseurance commandé le pnt Brevet
de reserue en estre expedié, qu'il a pour
tesmoignage de ce voulu signer de sa main,
fait cacheter du sceel de ses armes, les an, mois,
et jour dessusdits

ou assignation

Copie du Brevet de 200 Rthlr
donné à MM. Cork et Bellin

Monseigneur le Marquis Jachin Sig.r desirant
gratifier les sieurs Cork et Bellin Gentilshommes
allemands de la Marche de Br.e leur a fait
prest de 200 Rthlr, reglement le S.r Pierre Gra-
didier Marchand en la Ville de Sedan de leur
faire payement de lad.e somme en vertu de ces
presentes, laquelle somme de 200 Rthlr leur sera
rendüe par le Magazinier Jean Dumesch, jtchy
en ayant desia receu l'ordre de ce faire le
plustost que faire se pourra. En tesmoignage de-
quoy Mond.t Seig.r le Marq.s a signé ces presentes
de sa propre main et fait apposer le seel
de ses armes, a Clevy le VIe. jour d'Avril
Mil six cens vingt Vn.

Exordes

Quelqu'Vn mande ses nouuelles et la santé à son amy.

M^r. Suiuant la promesse que ie Vous feis partant de Paris, et pour l'entretien de nre amitié escripto— que Je Vous fay ce mot pour Vous dire de mes nouuelles, qui sont tresbonnes graces à Dieu, et come par la mesme grace sommes arriues en cette ville en sante. J'y ay trouué Vn merueilleux changement, mais i'espere que la guerre s'en va finie, au moins cet hyuer &c

Aute

M^r. Les commoditez de Vous escrire me sont si rares, que ie croirois donner atteinte à nre amitié iuree, si i'en laissois passer Vne sans Vous faire part de mes nouuelles, qui sont tresbonnes graces à Dieu, et tousiours tresdisposé de Vous rendre le seruice que ie Vous ay voué. F. Chacun se porte bien chez Mons^r. N. Je le

Aute

M^r. F Vous suppliant me continuer le bien de Vre amitie et de croire que ce me seroit le plus grand contentement ~~d'apprendre les nouuelles de Vre santé et~~ que d'estre honoré de Vos Commandemens et d'apprendre les nouuelles de Vostre santé, laquelle ie Vous souhaitte pour long temps auec toute prosperité.

Aute

M^r. Je n'ay voulu laisser passer cette commodité sans me ramentteuoir à Vous, et Vous asseurer de la continuation du seruice que ie Vous ay voué, Vous suppliant me tousiours conseruer le bien de Vre amitié, et de croire que ce me seroit vn tresgrand contentement d'apprendre les nouuelles de Vre santé, laquelle ie Vous souhaitte po^r long temps auec toute prosperité.

Vide M.

Respce à la aux precedentes

M. Ce m'a esté vn treygrand contentement d'estre asseuré de vre santé, et d'auoir vre &

Alle

M. Je vous ay beaucoup d'obligation de la souuenance qu'il vous plaist auoir de moy: vous vous pouuez asseurer hardiment, que l'affection que ie vous ay voué dés nre premiere cognoissance, n'est de mon costé en rien amoindrie, et estimeray l'vne des heureuse qui se presentera de vous pouuoir tesmoigner par effet, combien ie vous aime et auec quelle ardeur ie desire me conseruer vre amitié. Si par cy deuant vous auez eu peu frequenty nouuelles de moy, ie vous prie de croire &

Alle

M. N. Je vous remercie bien affectueusement du souuenir que vous me tesmoignés par vos dernieres. Tous les miens se sont rejouys d'apprendre les nouuelles de vre santé, et vous en desirent la continuation auec toute prosperité. Je voudroy bien sçauoir nouuelles de nre bon amy de St N. duquel ie n'ay rien entendu depuis lors. Je vous prie me donner souuent de vos nouuelles et saluer de ma part &

Alle.

M. Je loue Dieu de vre santé apres vne longue et perilleuse maladie. Je croyois que fussiez en Arg.e &

Alle. pag. fol. 39. et 37.

Lettre

Quelqu'vn se plaint à son amy qu'il
ne luy escrit point

M.r Il faut que ie confesse librement que la
rareté de vos lres n'a fait en aucune façon dimi-
nuer de la continuation de vre affection
laquelle j'ay toujours estimé si ferme et constante,
que nul accident du monde ne la pourroit amoindrir.
Et ce qui me donne cette impression est que ie voy
que mon beaufrere est si frequemment et soi-
neusement entretenu par vos lres, non pas que j'en
sois jaloux, mais au contraire m'oblige de cherir ceux
que je j'aime. Vous vous pouuez neantmoins asseurer
que si ie ne vous puis rendre aussi bon tesmoignage de
mon amitié par les effets, que pour cela ie ne
cederay à personne quant à la bonne volonté, et ne
tient pas à moy que vous n'en ayez preuue suffisante.
Vous aurez remarquée par mes precedentes le desir que
j'ay de ~~vous~~ vous voir pour cet effet

Lettre.

M.r Je ne sçay si c'est à faute d'amitié ou du
temps que vous laissez à m'escrire. Vous sçauez combien
ie vous aime, encore que je soy hors de M.r Tanb.e
ie ne laisse pourtant d'estre homme de bien, et desireux
de seruir à mes amy combien qu'ils m'ayent tous quitté

Idē

M. Je ne veux pas persuader que le chan-
gement de vie Cout depuis le retour de Monsieur
le D. ait esté de telle efficace, que de vous pou-
voir oster la memoire de ceux qui vous aiment.
J'attendoys auec beaucoup de desir quelque
petit mot touchant l'estat de vos affaires par-
delà. &c

Idē

M. Il y a fort long temps, que ie n'ay rien
de vous, craignant que vous en fussiez empeschés
par quelque indisposition; mes derniers sont
du xxv du passé, que i'ay prie M. N.
de vous faire tenir: depuis nous auons eu nouuelles

Idē

M. Je n'ay jamais encor esté si long temps sans
ouyr de vos nouuelles m^r du s^r N. ni d'aucun
autre de cette part là: car il y a prez de 3 mois
que ni M. N. ni moy n'auons eu une seule l^re
de Clauy. Je sçay bien les longueurs et chicaneries
de Bruxelles, et le peu que vous esperez de la Frace
en la condition où nous sommes: mais ie ne croy pour-
tant qu'il vous fut expedient de nous oublier et
negliger, et ne faut pas tant regarder le present
que l'on ne se resouuienne de la reuolution ordinaire
des affaires du monde: outre que les &c

Vide fol. 82.

Quelque excuse de n'avoir escrit plustost

Monsr Je n'oseroys vous asseurer peu trouver estrange que j'ay differé de vous escrire cee j'ay fait au precedant: mais ie me promets tant de vre faveur que vous mettrez cette faute au rang de pechés oubliés, Vous asseurant que j'ay bien du regret d'avoir laissé tant escouler de temps sans vous avoir ramenteu le treshumble service que je vous ay voué. Je vous manderay de vre Cour qui est pour vous asseurer que tout s'y porte bien, Dieu mercy, et tousiours prompts en l'estat où nous sommes de faire raison à nos amis avec vne lampe bien allumée et pleine de la meilleure huile d'olive à la main, et telle vient estat de vre psonne que je croy que vre merite ne voudroit refuser ce combat. Pour les nouvelles de France l'on tient pour asseuré qu'il y aura vn remuement: car la Reine mere et Mrs d'Espernon, Vendosme et du Mayne se sont associés tant d'amitié que de force pour contrebarrer les mauvais desseins du Sr de Luines q ne desire que leur ruine se servant faussement de l'authorité et puissance du Roy pour pallier quelque dessein par.er On dit que le Roy leve force trouppes, et parle on qu'il veut faire deux corps d'armée: &c

Si j'eusse veu d'autres nouvelles, je vous les eusse escrites, Je vous supplie que souvent m'escriviez ita me recommandant &c

Quelqu'vn prie son amy de luy escrire

Monsr Je vous supplie me faire l'honneur q je m'en puisse resjouir par vn mot de vre main, si vre commodité s'accorde avec celle de Mrs Bord. p.r ce faire. Nous n'avons rien de nouveau

Quelqu'vn s'excuse de n'auoir
escrit plustost

M^r. Que j'ay tant tardé à Vous escrire,
ce n'est pas que j'aye mis en oubly l'obligation
que ie Vous ay, ni que l'affection et desir de
Vous faire treshumble service se soit diminué en
moy: mais la cause est qu'apres Vre partement
de N. ie m'en allay incontinent &

Alle.

M^r. Je Vous supplie me pardonner que
j'ay tardé à repondre à la Vre de ---- m'estant
bien rendue auec ce q'y estoit joint par le S^r
N. C'a esté vre desgoment et deux Voyages
vers N. qui n'ont empesché en ce mien devoir,
sans toutesfois que cet silence aye eu le pouuoir
d'esbranler l'amitié fraternelle que ie Vous
porte, Vous priant de n'en faire autre iugement
que ie m'asseure de Vre sincere affection. &

Alle.

M^r. J'ay esté quelques jours sans Vous es-
crire pour l'affliction dont il a plu à Dieu
me visiter en me privant de mon fils aisné,
qu'il a retiré à soy en l'aage de 7 ans, par
l'effort d'vne violente fievre, et d'vne defluxion
sur l'estomac qui l'ont emporté en 7. jours sans

V. Defola 93

que la jeunesse ni les remedes y ayent rien peu contribuer.

J'ay escrit il n'y a pas long temps à M^r. N. Si vous leur escriuez, ie vous supplie donner adresse à la jointe pour M^r. N.

Autre

M^r. Si par cy deuant vous auez eu peu frequentes nouuelles de moy, ie vous prie de croire, que les occupations, dont ie suis continuellement accablé, en ont esté plustost cause, que non pas faute d'affection: Et tascheray d'oresnauant de satisfaire auec vsure à ce qui pourroit auoir esté negligé.

Excuse de ne pouuoir escrire plus tost amplement

~~Je voudrois bi~~

M^r. Depuis la reception de la vre, j'ay touiours chargé mon fils de vous faire mes baisemains et mes excuses, n'ayant eu iusq à pst loisir aucun de vous escrire, Je m'en acquitte maintenant auec mon treshumble remerciement pour vre souuenir, et

Autre

M^r. Jugez mes silence plustost vne paresse, que vn oubly, et mes discours pst plustost vne contrainte qu'vn desir. En fin vne chose qu'on ne void guere m'a fait entreprendre ce que ie ne fay guere souuent, qui est d'escrire trouuant le trauail en la plume, au lieu que les autres y trouuent le repos. Or

Quelqu'vn s'excuse qu'il n'a rien à escrire

M^r. Vous ayant escrit depuis peu de jours, et n'estant rien survenu depuis aux affaires publiques, celle cy est seulement pour accuser la pacquet que vous envoye M^r N. Nous sommes en attente de ce que &c

Aut

M^r Vous ayant escrit depuis peu de jours, et depuis aussi ne m'estant né grand subiet pour vous entretenir, celle cy sera seulement pr. Vous ramentevoir mes tres humbles services, et adjouster seulement que &c

Nous n'avons rien de nouveau en ce pays que la continuation des troubles de France, sans espoir de prompt remede, si Dieu n'a pitié de nous, et que la prospérité des affaires d'Allemagne n'interrompe le cours de ce que nous menace.

Quelqu'vn s'excuse que sa lre est vieille.

M^r. Vous recevrez par cette mesme voye deux de mes miennes, la premiere desquelles à mon grand regret a retardé iusques à ptnt, sur l'esperance que j'avois de la faire partir de iour à autre: du nom servira-elle à vous tesmoigner le devoir auquel ie m'estois mis pour ce regard. Je suis en attente de sçavoir vre arrivée à N. que ie desire heureuse, comme ie l'espere. Cependant vous sçaurez que &c

Quelqu'Vn accuse la reception des Vres de son Amy.

M. C'est pour accuser la reception des Vres du —— legatlly j'ay receuës presque en mesme instant. &

Alle.

M. Depuis mon aure bre escrite et fermée j'ay receu les deux Vres du —— du pstant les auq̃s y jointes, que j'ay fait tenir selon leurs addresses, particulierement celle pour M. N. à laquelle s'il luy plaist faire responce, ie vous en feray addresse, et en souhaitteray l'effet au contentement du gentilhomme qui l'escrit, duquel ie suis serviteur, et pour son affection au bien de nre patrie, et pour celle qu'il vous tesmoigne. Si M. N. me fait l'honneur de me voir qd ie le receuray à grande faueur, et ne faudray de luy rendre la visite, comme il est raisonnable, mais &

Alle

M. Mes derniers sont du —— du pst, depuis la reception desquelles les Vres du —— du pst m'ont esté rendues presqu'en mesme temps. &

Alle

M. Vos dernieres sont du —— du passé que j'ay receuës en compagnie d'Vne pour M. N. laquelle luy ay addressée. Depuis cela vous en aurez eu des miennes, et aurez [illegible] &

Alle

M.r Comme j'estoy prest de cacheter mon aute Lre j'ay receu tout à la fois les deux Vres du -- et vne aute du -- pour port, en compagnie de quelques autes que j'ay fait et feray tenir selon leurs addresses. J'espere que nous aurons bientost de Vos nouvelles sur ce que sera passé à X. &c.

Alle

M.r Vous aurez eu de mes Vres du -- par du port aute que les autes receus d'ailleurs pour Vous. Depuis j'ay receu les Vres du mesme jour M.r aute le paquet addressant à M.r X. q reside icy, que ie luy ay aussi tost envoyé. Vous aurez avec la poste force depesches de ce costé là, qui ont attendu entre mes mains cinq ou six jours la comodité d'aller à Vous. Je les eusse bien envoyées par l'ordinaire, mais lors j'entrevoyois qu'il me faudroit depescher en brief à la Cour, et que par ce moyen Vous les auriez plus promptement et seurement: Il y a aussi vn gros paquet pour M.r X.

Alle.

M.r Depuis avoir escrit en response aux Vres du -- du passé, j'ay receu celle du -- avec le memoire concernant les nouvelles d'Italie, dont ie Vous rends graces treshumbles. Pour l'affaire de N. il prend tout vn autre plis que nous ne pensions, car nonobstant &c

Alle

M.r Presentement ie reçoy les Vres du -- avec le paquet pour M.r X. q j'ay aussi tost fait mettre en sa main propre, comme il le vous tesmoignera. Pour l'affaire de &c

Quelqu'vn remercie son amy pour les nouuelles enuoyées.

Mr. Je vous remercie très humblement des nouuelles qu'il vous a pleu me communiquer par vre derniere, que j'ay receuës sans date, et du petit liuret que vous y auez adjoint touchant l'affaire de N. Il semble &

Autre

Mr. Je doy response aux vres du — du passé accompagnées des Imprimés que m'auez fait ce bien de m'enuoyer, desquels suiuant vre intention j'ay fait à Mr. N. la part q vous luy ordonnez; q vous en remercie, et en contreschange vous enuoye quelque oeuure nouueau, anonyme, mais que ie croy estre dressé par luy. Je feray ce que ie pourray pour faire que vous l'aye par ce mesme porteur. &

Autre

Mr. Je vous ay de l'obligation, pour m'auoir voulu faire part de vos nouuelles: mon desir estoit de vous en rendre la pareille aussi tost: mais certaines affaires m'en ont diuerti. Aussi ce lieu estant par foy si sterile de nouueautés remarquables, je crains, de ne trouuer creance, qu'il y ait si peu, pour en pouuoir dignement entretenir les bons amis, sur tout ceux de vre rang, auxquels on n'oseroit communiquer que de choses bien espurées et de consideration. Et trouue-ie le negoce, que i'auois sous main, fort embrouillé et tres difficile pour en tirer des resolutions fermes et affranchies de changement. Ne se voyant parmi tant diuerses testes rien plus constant et certain que l'inconstance. &

Alle

M.r J'ay receu la Vre du — de ce moys avec le petit Ouvrt qui l'accompagnoit, dont ie Vous remercie bien humblement, et des bons advis, dont il Vous plaist me faire part; estant bien marri de ne voir maintenant si despourveu des moyens de Vous satisfaire, en contreschange de ceste obligation. Mais Vous excuserez, s'il Vous plaist, la sterilité de nre calme, q depuis l'absence de nre Cordelier nous a laissés comme en friche de toutes nouvelles occurrences. Et chacun devient si las et ennuyé de cette oysiveté par deçà qu'on dit que le Marquis de N. entre aussy s'en est rendu merveilleusement melancholique, et estant entré peut estre, en quelque grande deffiance du succez de ce Traicté, dont il affectionne tant la conclusion &

Alle

M.r J'ay receu tout nouvellement celle qu'il Vous a pleu m'escrire du — de ce moys, laquelle est demeurée 8 jours à Paris en l'absence de mon frere: Vous remerciant bien humblement des nouvelles dont par icelle Vous me faites part. Je ne doute pas &

Alle.

M.r Ce mot ne servira que pour Vous remercier de Vre derniere du — comme ie fay bien humblement, esperant que le peu de subiect que cette fascheuse attente aura (l'issue de la

inutiles Traittés et changements des formalités
nous fournit pardeça, n'excessera de nous longs filets
comme aussi le maniement d'addresse ordinaire,
à cause de l'interruption de nos depesches depuis
environ trois mois. Si desormais se passe chose que
ie iuyeray digne de Vre cognoissance, et quand ie
verray l'envoy de nos trés se prolonger, ie l'participeray
par la Voye de la Hayes Et d'autant que Mr
N. Vous escrit circonstanciement de nos occurrences, ce
seroit chose impertinente, de Vous Vouloir aussi importuner
pour ce regard là. &

Alle

M. Je Vous ay escrit en date du -- du pont,
faisant response à Vos precedentes, depuis lesquelles
j'ay receu celles dud. mesme jour, et les subsequentes
du -- toutes deux à la fois avec le memoire joint,
dont ie Vous rends bien humbles graces. Une mal disposition
qui m'arreste au logis et l'affliction que nous avons
receue de la mort du petit de ma femme, que ce Courier
nous est venu annoncer depuis 3 jours, m'ont empesché
de sortir et de pouvoir les particularités du succés &

Alle

M. J'ay receu la Vre du -- dont ie Vous rends
graces, Vous priant ne Vouloir continuer ce bien de
Vos nouvelles, ainsi que ie feray de ma part toutes
et quantes fois que j'auray le loisir et la commodité
de Vous escrire. Pour les occurrences de deça ie n'en
rempliray cette page me remettant à Mr N. duquel
Vous scaurez ce qu'il y en a. &

Aue

M. Je vous remercie tresh.t de celle que il vous a pleu m'escrire du — de l'aue mois, qui m'a esté à honneur et consolation.

Aue

Vide fol. 28. M. Je ferois tort à l'amitié que nous avons contractée par ensemble il y a long temps, si ie ne taschoy à entretenir et vous asseurer de la continuation d'icelle, comme vous faites en mon endroit, combien qu'il semble que la distance des lieux, dont nous sommes esloignez l'un de l'aue, y ait apporté quelque diminution: mais puisque le bonheur l'a voulu ainsi que vous faciez maintenant vie de jour à Sedan j'ay voulu faire la prte po. vous asseurer de plus en plus de mon affection et treshumble service, vous suppliant me faire sçauoir de vos nouuelles et particulierement de l'estat de la santé de Monseig.r le P. &c

Aue

M. J'ay receu la vre du — du mois passé en compagnie de celle q.e estoit jointe pour moy: dont ie vous remercie bienhumblement, vous suppliant derechef de donner comme et pour adresse à celle que vous trouuerez cy jointe pour M.r le Baron de N. Je tascheray de le meriter par tous services où ie seray si heureux que l'occasion m'en naisse

Quelqu'vn va redire vne Lre sur l'incertitude de la adresse.

M.r Sur l'incertitude que mes Lres vous ayent esté rendues, cela me conviera à vne reiteration, qui est &c

Aute.

M.r J'espere que vous aurez maintenant receu mes dernieres qui sont du — — dn past, par lesquelles ie vous donnay advis de la resolution prinse en fin par ces MM.rs sur l'envoy de Mr. vers &c. lequel en peu de jours &c

Aute.

M.r Je vous ay escrit bien amplement le — — du passé sur les occurrences d'icy, et sur ce que j'apprenois de costé d'Angl.re depuis on me mande par vn Courier &c

Aute

M.r Je vous ay escrit ce matin tout à la haste: maintenant ie vous diray plus à loisir, puisque MM.rs Vos N.N. sont venus, et que vous allez dresser travailler à dresser vn Conseil et Regime nouveau, qu'il faut apporter tous vos sens et prudence affin de ne tomber aux extremités. Car &c

Monsieur sur les motifs dicy mes j'escrivis à Vre Excel.ce devant son partement de Clevs, conforme à ce que mon fils Vous en pria pour premier obtenir p— j'escrivis encor à S.A.E. Electorale Marquis Vre frere supplier envoyer au plus t— Comte il plaise à V.E.ce y joindre V.s Lres recommendatoires à sad. A.E. à ce qu'il plaise &c

Prelyu'vn prie son amy de
reassumer la correspondance

M.r La vie du -- m'a esté rendue il ya
3 jours. Il faut que nous reprenions le fil
de nre correspondance interrompu par mon absence,
Vous priant de ne laisser passer aucune comodité
sans que ie ne voye au moins vn charactere de
vre main au payeur de M.rs H. Vous promettant
que le semblable sera observé de mon costé. &

Quelqu'vn s'estonne du retardement et de la perte des Depesches.

M^r. Je ne puis assez m'estonner d'apprendre par deux lres du — du pnt, que les dernieres, que vous eussiez receues de moy, estoient du — du passé, ne touchant à quoy imputer le retardement ou la perte des frequentes Depesches que ie vous ay faittes, Vous ayant escrit du — et du — aussi amplement et par.^te que vous sçauriez desirer tant sur ce qui se passe par deçà, q.^te sur ce q.^l j'ay peu apprendre de France, Vous iustifiant par la frequence de ces dattes qu'il me seroit impossible de vous y satisfaire plus souvent avec vne de mes Depesches ie vous envoyois la response de Monsig.^r le N. à M.^r N. avec l'vltime derniere Proposition à ces M.^rs; si tout cela s'est perdu, ie ne sçay que dire, et voudrois pour y obvier à l'advenir, que vous me nommassiez icy quelqu'vn qui vous fust confident auquel ie baillasse mes Depesches pour vous les faire tenir. Des susd.^es Depesches aucunes ont esté baillées aux Messagers mesmes, d'autres à vn honneste homme demeurant en ce lieu nommé M.^r N. qui m'asseure leur donner bonne addresse. Voila pour ce regard. Pour nos brouilleries de France, on me fait esperer que &c

Autre.

M.^r Je vous ay escrit bien amplement du — du pnt, et vous ay allegué le date de mes precedentes du — et — du passé, lesquelles ie ne sçay à quoy imputer le

retardement ou perte de mes Lres. Veu le peu de distance qu'il y a d'icy à Vous, et que les messagers sont assez fidelles, et ne puis que ie ne soupçonne que mre Cardiot n'ait eu de quelque artifice pour m'intercepter; ce que ie remets à verifier par ce que j'apprendray par Vos premieres. Pour les Contestations d'entre Vos M.rs ie Vous en ay mandé, et comme nous nous sommes veus leurs fonds et moy. Ils sont tous deux ~~trompettés~~ blasmés de trompetter leurs maux aux messagers comme ils font, et de s'accommoder si mal à la necessité commune de leurs affaires &c

Louange d'iceluy auquel on escrit

M.r Dieu m'est tesmoin que j'ay toute ma vie honoré vos rares et excellentes Vertus, lesquelles Vous ont fait mettre au rang de ces grands hommes de nre siecle, de sçauoir, Zele, et pieté, desquels Dieu s'est voulu seruir pour r'allumer son Eglise &c
Vide le Cayer paginâ 42. les louanges de Beze

A celuy Vn remercie Vne Dame de la bonne souuenance.

Madame, Je vous supplie de prendre en bonne part que j'ose Vous importuner de mes lres: mais c'est la souuenance de vre bonté extraord.re qui me fait emanciper iusques là, mesmement pour Vous remercier treshumblement de l'affection et bienveillance que Vous me continuez, de laquelle j'ay par foy des nouuelles asseurances par la lre de M.r X.: estant treymarry que je n'ay pas occasion de la meriter, [ains par mon impuissance Vous doy demeurer perpetuellement obligé. Toutesfoys je vous supplie de croire que je ne voudroy jamais proposer vn plus grand honneur à l'ambition de mes desirs que de Vous pouuoir] (et Vous) faire paroistre par mes treshumbles seruices le Zele de ma deuotion. Au reste Madame je Vous diray &c

A Leyde

M^r. Enfin nous voicy retournez à la Haye où nous avons trouvé les esprits fort eschauffez des procedures des Espagnols, lesquels on croid de plus en plus convier à de tres grands desseins &c

Idem

M^r. Je croy que M^r N. Vous escrit cy joint l'estat des affaires de deçà, et pourtant ie n'y adjousteray grande chose, sinon que &c

Idem

M^r. Je sçay que vos amis Vous escrivent soigneusement. Je ne laissay de Vous adjouster ce mot pour Vous dire qu'en fin &c

Quelqu'vn remercie son Amy
de sa affection et courtoisie
auec priere d'y continuer

A M^r. La poursuyuance de vre courtoisie et affection que vous m'auez tesmoigné par diuerses fois m'a incité à vous faire ce mot pour vous remercier treshumblement, vous suppliant quant et quant me continuer le bien de vre amitié et bienveillance, et de croire que ie suis en peine de ce que ie puis pour vre service. Si ce n'est point effronterie, ie vous suplie derechef de donner bonne et seure addresse au porteur, y joint par la premiere commodité il se presentera. Et ce pour tousiours vn asseurement des obligations que ie vous ay, dont ie me desire tousiours acquitter alors que m'honorerez de vos commandemens. Cependant M^r ie vous baise treshumblement les mains priant Dieu pour vre santé Et du reste &c

Aultre

M^r. Je vous faict ceste poincte pour vous remercier treshumblement de l'affection et bienveillance que vous me continuez, et de laquelle i'ay de reuuelly asseurances par le aduis de mon cousin N. auquel il vous a pleu donner la charge de l'Enseigne de la Compagnie de M. N. et suis tresmarry que ie vous demeure du tout redeuable et inutile n'ayant point l'occasion pour m'en acquitter tant peu que ce soit, vous suppliant de

croire que ie ne voudroy jamais proposer ~~de~~ plus grand honneur à l'ambition de mes desirs, que de vous pouvoir faire paroistre par mes treshumbles services le zele de ma devotion. Cependant Mr &

Duc

Mr. Je vous ay beaucoup d'obligation pour l'effect que vous me portez l'ayant toujours recognue par des effects signalés: chose qui me met en peine considerant le peu de moyen que j'ay pour vous rendre quelque service digne de vre merite et amitié, dont j'ay cette toutesfois esté honoré et favorisé si soigneusement jusques en cette occasion dont vous me mandez, laquelle ie trouve pour propre pour &

Duc avec offre de son service

Mr. Je me resjouis d'apprendre par mon fils les nouvelles de vre santé et du bon souvenir que vous avez de moy, dequoy ie vous remercie treshumblement, et vous prie me continuer le bien de vre amitié. Si vous veniez pardeça avec Monseigr le Prince, ma joye seroit accomplie et si pourroit porter occasion de vous pouvoir tesmoigner par quelques effects l'estime que j'ay de vre merite. Je vous prie aussi me continuer aux bonnes graces de Mr N. duquel j'ay toujours honoré la Vertu. &

Duc

Mr. A mon retour des champs j'ay trouvé icy un tesmoignage de vre souvenir auquel ie me sery infiniment obligé, et voudroy vous pouvoir servir avec autant de moyen que j'ay de franchise et d'affection pour tout ce qui vous regarde. &

M^r. Ce m'a esté vn treygrand contentement d'estre asseuré de vre santé et heureux retour, dont ie loue Dieu, m'asseurant que la fin de vre voyage sera le cõmencement de vre bonheur. Dieu m'est tesmoin que i'ay toute ma vie honoré vos rares et excellentes vertus, laquelle vous vont mettre au rang des plus grands hommes de nre siecle du sauoir, zele, et pieté: et pourtant ie n'ay rien plus à desyrer sinõ que vous nous faciez desormais viure aussi longuement et heureusement pres de vous que vous nous auez fait languir cruellement par vre absence, laquelle ne sçauroit par aucunement obmission ou prescription aucune amortir ou esteindre l'hommage que ie doy à vre amitié, delaquelle il vous a pleu me faire vn tel seigneu et l'ay prise à la charge de vous rendre seruice nõ à certain temps mais continuellement, ie vous foy ce mot pour vous asseurer que ie n'attens que vos cõmandemens pour satisfaire à ma charge: iceux attendant ie vous accepte ce petit liuret &c

M^r. Je vous fay ce petit mot pour vous dire que vous m'obligez de m'employer, et serey bien-aise de vous seruir à toutes les occasions q vous seront desirer des effects de mon affection. Je vous enuoye &c

Vide fol. 66

Excuse vers M. Grand de n'avoir pris Congé de luy, avec priere de luy faire quelque faveur, et de se souvenir de son affaire.

M. M'estant le propre jour de Vre partement blessé par Vne cheute de cheval sur le pauè, Je ne peux avoir l'honneur d'aller recevoir vos Comandemens, à quoy ie supplie maintenant par cette Lre, par laquelle ie Vous supplie de me continuer l'honneur de vos bonnes graces: et en Vous remettant le desir que feu mon pere a eu de Vous servir et les Vres, ensemble la priere, que Vous a faite Mad.lle Vre mere, il Vous plaise employer vre credit pour me faire mettre estat des pensions, puisque ma sollicitation envers eux et m'avoient promis tout soing et protection, m'a esté inutile. Je sçay M.r Vn mot de Vous y frappera coup: aussi m'aurez Vous toujours pour treshumble et fidele serviteur. Permettez donc s'il Vous plaist à ce gentilhomme, j'e à M.r N. de Vous en faire souvenir, lequel aussi me fera tenir vre response &c. Au reste &c.

Alle.

M.r Comme ie pensois aller prendre congé de Vous et recevoir vos Comandemens, il m'arriva l'accident d'vne cheute de cheval sur le pauè. Je supplie maintenant à ce defaut par cette Lre, par laquelle ie Vous supplie treshumblement Vous souvenir de l'vn de vos plus fideles et plus devoüez serviteurs, lequel ayant esté par vous employé en service d'importance a eu d'illers tesmoignages de vous mesme de s'en estre fidelement acquitté. aussi m'aurez Vous promis nor Vne foy de tenir la main à ma recompense. Et q croira que M.r de N. (: lic notatur idem ille ad quem hæ Lræ scribuntur:) ait eu depuis vn an si peu de credit de ne pouvoir faire

donner quelque gratification à vn pauure homme vieilly
au service de S. A.? Certes M.r tous ceux qui en oyent parler,
tiennent la chose comme pour prodige, ainsi que ie vous ay
dit non vne fois, et adiouste ant, que quand ie n'auroy vn
merite offert, qu'au moins mes sollicitations, prieres, et instances
continuelles deuoient auoir extorqué quelque chose pour
acheuer le reste de ma vie, sinon à iouir, au moins à prier
Dieu pour la prosperité de Sad. Alt. Si ne seray ie pourtant
inutile par les correspondances que ie continue auec mes amis
de dehors; Et si i'auois seulement vn mot de commandement
vous en auriez encores meilleure preuue. Mais ie perds cou-
rage par me voir ainsi reietté. ~~Je sçay~~ La derniere
fois, que mon neueu eut l'honneur de vous parler, vous luy
promistes, que du moins i'aurois vn Acquit patent pour cette
année: Ce fut lors que vous luy dites, que nous estions en
vn siecle, auquel les gens de bien estoient peu considerés. C'est
bien vne obligation que ie vous ay de l'opinion qu'il vous
plait auoir de ma probité; mais ie vous supplie M.r que ce ne
soit pas là mon vnique payement. Ie sçay qu'vne ame bonne
et genereuse, comme la vre auroit regret de voir reduit
à incommodité vn homme que vous auriez fait et veu employer
et trauailler tant d'années, puisque tant d'autres mangent
le pain de nre P. tous les iours qui ne l'ont obtenu que par faueur
importunité ou mauuais moyens; Vous suppliant derechef de
pardonner à cette mienne liberté née d'vne viue douleur,
laquelle pourtant ne me detraguera iamais de la fidelité
que ie doy à S. A. et à l'Estat, comme il ne m'est point encores
arriué grace à Dieu en tout le cours de ma vie.

Voyez fol. 73. des amis

Quelqu'vn prie son Amy de bien
peser vne affaire qu'il a entre les mains.

M^r. L'honneur que j'ay de vre alliance, et les services que ie
vous ay voué de longue main m'obligent à vous supplier treshumb.t
De vouloir mieux peser et considerer par vre prudence l'affaire
que vous auez maintenant en main, qui est paraduanture vne des
plus grands et importants, qui soit aujourd'huy en la chrestienté
à cause de ses suittes malheureuses et dangereuses. Je sçay que
vaut le cõmandement du Roy et l'authorité d'vn Souverain:
mais s'il faut A dogtiguer &c Aussi ie me promets en
Cocli mon par.r tout acte effet de vre courage, equité, et prudence,
et que vous M^r qui estes le premier, serez pour exemple
aux autres, et à toutes les Cours Souueraines de ce Royaume.
J'en prie Dieu de tout mon cœur, à fin que ce à quoy l'on vous
porte, n'irrite d'auantage les esprits de ceux q ne sont desia
que trop offencés et armés. Vous auez le chemin des Remonstrances
et assez d'autres expedients que vous fournira vre prudence.
C'est mon souhait et de tous les gens de bien desireux de la paix,
et q en par.r vous aiment et honorent vos merites, desquels
j'ay toutesfois esté le premier Comme &c

Cõtentissance sur l'heureuse arrivée
apres quelque Voyage

M^r. J'ay receu les vres du — — et auons tous loué Dieu
que vre Voyage ait esté heureux iusques là, le priants, qu'il
vous continue la mesme benediction en ce q en reste à faire.
Il ne nous est graces à Dieu point empiré depuis vre depar-
tement, estans tous à vre service. Pour l'affaire de &c

Autre sur vne matiere pareille

M^r. Nous auons eu aduis certain de l'arriuée à Bayonne
de Madame et de sa trouppe en bonne santé, Elle n'a eu
en empeschement que le corps ni mesme maladie ni fascherie
Lisez &c

Quelqu'vn se plaint à vn Prince d'vne incivile response de l'vn de ses Conseilz

Monseigneur et Tres Illustre Prince
J'ay receu depuis deux heures vn escrit en latin non signé de la main de V. A. et en mesme forme comme si c'estoit à l'vn de Vos Subiets ou domestiques; certes c'est vne coustume, de qui ie garde vne vingtaine de brefz escritz et signéz bien gratieusement: mais possible que l'humeur de vre Chancelier (lequel a vne douzaine de mes Visites, ne m'en a jamais rendu vne) n'a mis ni en la forme ni en la matiere vne plus civile response à vne bref pleine de respect escrite à V. A. par vn Ministre d'vn tel Roy, et certes du plus sincere de mon coeur, et en laquelle il n'y a rien qui ne sera advoué de leurs M.tez desquelles j'en ay du commandement assez: joint que &c

Lre a quelque Grand pour le supplier de quelque faveur

Monseigneur! Si vous ne m'aviez plusieurs fois tesmoigné que desiriez me faire plaisir quand l'occasion se presenteroit, ie n'eusse pas presumé de vous escrire vne lre importune, pour supplier vre grandeur de m'assister de sa faveur envers Monsieur le premier President. C'est vn procez que j'ay en la Grand Chambre, qui doit bien tost estre jugé à l'audience. Et je ne feray point

Quelqu'vn asseure son amy de son amitié, et de son service

M. Je feroy tort à mon desir de le taire, et à vre merite de ne descouurir, combien ie vous suy voué de service. Les effects vous en marqueront la verité. Mais ce qui m'afflige d'auantage, c'est de n'auoir moyen de me porter au reuanche de tant de courtoisies: qui me fait vous prier de m'obliger tant, que de ne m'obliger plus, de peur qu'vne trop grande grace n'apporte vn trop grand regret de l'impuissance de m'acquitter. Et

Lettre

M. Bien que ie sçache que ma plume est trop mal taillée pour vous pouuoir declarer le desir que j'auroy de vous rendre quelque aggreable service: toutesfois ie ne lairray pas cela continué par l'entiere affection, que ie porte à vos merites, vous crayonner ces lignes pour tesmoignage de mon affection enuers vous suppliant de croire par cet office que ie vous presente que cet office tout ce qui pourra jamais naistre de moy digne de quelque merite: ie remets tout sous la sauuegarde de celuy qui peut tout: que si par son moyen ie peux quelque chose, vous en pourrez librement vser comme de celuy qui par vn perpetuel Voeu desire viure à l'abri de vos bonnes graces, et mourir à la fin

M. Vre Et

Responce aux precedentes

M. Je Vous fay cette pnte pour vous remercier treshumblement du souvenir que Vous me tesmoignez par la Vre du — de Septebre Vous suppliant me continuer tousiours le bonheur de Vre amitié et bienveillance, et de croire que c'est un de mes plus grands desirs que d'avoir le moyen d'exercer à l'endroit de Vous l'affection que vous devez attendre de moy. Cependant p

Aue

M. Ce m'a esté vn tresgrand contentement d'apprendre par la Vre du — d'aoust les nouvelles de Vre santé, et qu'il Vous plaist me continuer le bonheur de Vre affection et bienveillance, dont Vous m'avez touiours honnoré. Je Vous en remercie donc treshumblement Vous suppliant de croire que ie me sentiroy tresheureux de Vous pouvoir rendre les services que ie Vous ay voués et à Vre merite: celuy ne tiendra qu'à l'occasion, et à Vous, que me le commandiez.

M^r

J'ay bien eu du regret, que j'ay esté si long temps
privé de Vous ~~ne~~ pouvoir faire response, pour Vous
remercier très humblement du soucy que Vous avez eu
de moy, & de sy ie Vous en auray toute ma Vie une singu-
lière obligation, j'ay veu Vous pouvez si souvent in-
terrompus par la diversité des affaires, que lors que
nous prenons resolution d'escrire à nos amis, le plus
souvent nous n'avons le loisir de parachever ce
que nous avons commencé, & est p^r mon ~~pat~~ par.^{er}
chose q ne ~~me~~ me faschе beaucoup, et principalement
~~p^r~~ quand il s'agist d'escrire où mon debvoir
m'oblige, Vous n'aurez donc s'il Vous plaist
pour excusé, Monsieur, et de croire que ie
ne seray jamais plus aise, que lors que ie
Vous pourray escrire, et que ie recevray aussi
de Vos nouvelles, desquelles Vous n'en pouvez
faire part à p^sonne q les honnore plus que
moy. Quant à ce q est de la santé de Mon-
seig^r N. je Vous puis asseurer d'icelle
po^r estre très bonne Dieu soit Dieu, et aussi

M. Si ie n'auoy creance en vre amitié asseurée et ratifiée tant de foy par parolles et escritz, ie entreroy en doubte, que ma pleure pourroit estre la cause et le suiet d'attirer et amoindrir l'honneur de Vre bienveillance, de laquelle Vous m'auez honnoré: mais m'arrestant sur ces principes indissolubles, i'oseray plus librement Vous retraischir la memoire de mon treshumble seruice et Vous conioindre en integrité de conscience, que si ie ne Vous ay pas escrit aussi souuent que peut estre Vous l'eussiez desiré, que i'en ay eu extreme deplaisir: mais la faute n'en doibt estre attribuée absolument que sur l'incertitude des nouuelles que l'on nous dit de ce qui passe sur le theatre de ce monde, desquelles i'eusse bien desiré Vous faire part, mais le plus souuent ce que l'on nous asseure au matin, se trouue le soir tout different. A

Narrations.

Advertissement de l'apparence des nouuelles troubles

A grand peine auions nous commencé icy à respirer que voicy vne estincelle d'vn nouueau feu par la surprinse de Peronne par Mr N. &c

Aue

Les affaires de pardeça tont touſiours aux termes que ie vous ay mandé cy deuant. Car &c

Aue

Pour venir aux affaires plus gnatiſſ ie vous diray en ceſte hafte que nous ſommes attendans le reſultat de l'aſſemblée de Nurenberg &c

Aue

Quant aux occurrences de deça, ie me remets à ce que Mr N. vous eſcrit, et au recit enuoyé à Mr N. qui vous en fera participant. Nul ne peut encor bonnement iuger quel train nos affaires prendront viuants touſiours en meſme incertitude que nous auons fait depuis tantoſt vn an. C'eſt Dieu qui aſſiſtera nre bonne cauſe, et qui nous fera triompher par nos ennemis, eſtant ſa couſtume d'eſtre proche à eux par aide et aſſiſtance, quand celle des hommes eſt loing et qu'on eſt au bord de ſa ruine, c'eſt alors que il tend la main. &c

du reste M. par le progrez de ses affaires de M. le P. et par le jugement qu'en font ses meilleurs amis et seront cause, je suis de plus en plus confirmé en mon opinion, laquelle même je vous laissay par escrit, q est que S.A. aura mal pris ses mesures: car &c

Quant aux occurrences de deçà, tout y est encore incertain à cause de la réputation de &c

Discours sur la negociation de la paix en Hollande

Chacun desire la paix : mais tous n'ont le mesme but et intention ; les Vns la veulent bonne, honneste, asseurée et qui n'ait for veine à la guerre : autres ne la veulent que pour respirer vn peu ou pour reculer pour puis apres rendre son saut plus gaillard. On soupçonne la tromperie et ce neantmoins on ne se donne point garde. L'ennemi arme par mer et par terre, fait amas d'or et d'argent, et nous croyons que c'est aux barbares qu'on en veut. On s'opiniastre sur le debat de quelques poincts principaux : mais &c

Il eust esté à desirer que Mr. de Reffuge eust esté icy il y a vn mois, et ne sçay si son voyage venant si à tard auroit dommage beaucoup de gré ni de grace : mais j'en laisse le iugement à ceux auxquels il appartient.

Propos sur quelque faux bruit

Pour le bruit qui a couru d'vne entreprise sur la vie de Mr le P. de N. c'est chose dont nous ne sçauons rien icy que ce qui nous en est mandé du loing, où quelque esprit creux et malicieux a pris plaisir de semer ce faux et malheureux bruit. Au reste il ne se passe icy chose aucune digne d'estre escrite qui me fera finir ? Vous asseurer que &c.

Priere à quelque homme d'Eglise et du grand sçauoir pour reconcilier quelques differends de la Religion

C'est pourquoy Vaincu de tant de raisons, et voyant les iugements de tant de bons Francois hommes doctes s'accorder en ce point, q nos differends au faict de la Religion ne ~~sont~~ sont point irreconciliables; qu'il nous y faudroit apporter plus de charité, moins d'opiniastreté, plus de conscience, moins de science: j'ay, comme vray Chrestien, bon patriot et fidele seruiteur du Roy souhaitté de voir en nos iours cette felicité. Et ne pouuant apporter de ma part à vn si grand et notable dessein que mes ~~vœux~~ vœux et mes souhaits, j'ay quelques fois prié les ~~plus~~ maistres d'y mettre la main eux mesme, à bon escient. Monsieur, ce vous en supplie donc aussi treshumblement et en l'honneur de Dieu, et pour l'amour que vous portez à vre pauure patrie. rendez luy ce bien et dernier deuoir. Obligez l'Eglise Gallicane de ce bienfait, ou pour mieux dire, de cet office de pieté. Elle vous gardera vne memoire à jamais: et Dieu couronnera tous vos labeurs, toutes vos actions, toutes vos vertus d'vne gloire, qui ne flestrira jamais &c. C'est donc à vous Mr. comme j'ay dit, que j'addresse ce propos: c'est par vous que ie fay fin à cette fin à cette lre. Car ie sçay et me promets, que quand vous aurez pensé à bon escient à l'estat pre de vre pauure patrie, vous serez le premier q y apportera tout le soulagement et le remede que vous pourrez, vous suppliant prendre de bonne part si ie vous &

Priere faite à quelque homme d'Estat pour remedier à quelques desordres.

Vous Mr qui aimez le Roy et l'Estat, tascher qu'on iette avec loisir les yeux sur les remedes et sur la longueur et diuersité des accidents, afin d'auancer ceux-là, et reculer ceux-cy, à quoy ie contribueray fidelement et courageusement tout ce qui sera à moy, sans que i'y aye de mon particulier ie n'aurois obmis le deuy de ce qui m'est deu a cause de sedan. &

Autre.

Vous verrez Mr si par quelque organe propre vous y pourriez paruenir, car certes il importe au seruice de nre Mr et à leur propre aduantage &

Autre

Cela Mr ne vous doibt donner aucun degoust iusques à desirer vre retour en France, puisque vous auez eu tant de peine pour cet affaire, il est raisonnable que vous ayez l'honneur d'assister à la terminaison d'icelluy, et lors il est à esperer que les gratifiedes reueilleront les quelles icy semblent endormies, car ie croy au train que prennent ces affaires qu'ils ne peuuent long temps en cet Estat, et qu'il faudra qu'il deuienne bientost ou pire ou meilleur. Dieu vueille que ce soit ce dernier.

Priere faite à son amy de vouloir ramentevoir quelque chose à vn aut.

Quand vous serez rencontré de Mr. N. vous vous souviendrez s'il vous plaist de la promesse qu'il vous a pleu me faire, principalement puis que ie n'ay plus à retourner là.

aut

Je vous prie faire vn mot de vre main à Mr. N. pour le conuier de se souuenir de moy pour l'affaire qu'il sçait, et que luy mesme a enfournée en ma faueur, laquelle traine depuis vn an, non obstant les seruices que j'ay continués pardeça pour S. A. E. dequoy il est bon tesmoing. &

Responce d'vn amy sur vne priere que luy a esté faite d'icelluy.

Pour ce regard que me dites touchant vre par.e M.r Vous me faites honneur d'y desirer les effets de mon affection et service que ie voudroys y estre aussi puissant que vous le meritez, et que ie le desire. Il y a tant de confusion au fait des finances, et de necessité, que si ie vous auroys dit à quoy j'en suis pour mon par.e vous auriez peine à le croire, le bruit et le tumulte des affaires publiques retentit si fort aux oreilles de ces MM.rs qu'à peine entendent ilz ce que les par.es leur representent de leurs necessités. Et c'en'est pas pour m'excuser de vous y seruir, car ie le feray effect.t Souhaittant que ce puisse estre aussi efficacieusement. Ie ne faudray de le toucher à Monsig.r & le plus à propos que ie pourray. Cependant j'estimeroys que si M.r N. est de vos amis, il y auroit beaucoup plus de pouuoir tant pour estre son repetiteur que pour le reste cela est toute autre chose ie vous souhaitte tout heureux succes et contentement, Et apres vous auoir baisé les mains &

Lre de recomendation

M.r La cognoissance que ce mien amy a de l'affection et seruice que ie vous ay voué, l'a meu à me demander que ie vous feisse la peine en sa faueur pour vous prier l'assister à ce qu'il puisse par vre moyen &

Ame

Je vous supplie M.r n'oublier le S.r N. bien que de diuerse religion car outre sa parenté grande de ce vous sauez, ie cognoy depuis tant la fidelité et vtilité de ses seruices non seulement en la reception des Estrangers, mais aussi en 2 ou 3 Legations, dont il s'est acquitté fidelement.

Vide fol. 83.
Item fol. 102

Response sur quelque recommandation de quelque Vn.

Dez J'ay receu par la main du S.r N. la Vre du ---: le favorable tesmoignage que Vous luy rendez luy servira plus que tout autre, et luy donneray à ma proportion l'employ et condition la meilleure que je pourray.

Priere de Vouloir avoir pour recomandé quelque affaire

Je me sentiroy du tout heureux quand j'en cette mesme Vieillesse je pourroy estre honoré des faveurs de S. Ex.ce dont ~~en toute ma vie~~ j'ay toujours reserty des bons et advantageux effets en mon endroit. Je vous supplie donc M.r de Vous souvenir de moy, et m'assister en m.a affaire avec la mesme diligence que Vous avez commencé, et de faire estat asseuré que Vous vous obligerez Vn homme, duquel Vous pouvez toujours disposer en tout ce que Vous le cognoitrez capable; Vous baisant très humblement les mains avec ma priere ordinaire pour la prosperité de S. Ex.ce et pour Vre santé comme

M.r

Vre

Response à quelque tre de recommendation.

M. Par le commandement de Monsieur le Marquis ie Vous feray ces deux lignes pour Vous dire que i'ay bien du regret de n'auoir receu la tre de recomandation plustost qu'il n'a fait, car Vous eussiez esté preferé à tout autre à cause de Vre merite, mais Vous sauez que lors que les Princes ont pourueu à ce que leur est tout necessaire pour leur exercice, cela leur est tres difficile de le changer, et principalement pour ceux de reputation en leur profession. Pour mon par. ie participe au desplaisir que Vous pourriez conceuoir, et si Vous iugez que ie Vous puisse estre Vtile, faites moy ce plaisir de Vous seruir de moy, et de croire que ie suis

M.

Vre affectionné à Vous faire seruice.

Autre.

Croyez M. que ie rendray tout le deuoir à M. N. ~~que me recommande~~, quand ie pourray, et Veilleray soigneusement

Autre.

Au reste M. outre l'office que i'ay desia cy deuant fait enuers M. N. ie le redoubleray par

mes priemers, puis que Vous me faites l'honneur de l'auoir
agreable, souhaittant qu'il puisse adjouster quelque
chose à Vre satisfaction et contentement, dessuelz ie
croiray tousiours la vraye cause resider en Vre propre
merite.

Priere de Vouloir communiquer les advis envoyés avec circonspection.

Quand ie sauray la suitte de ces choses, ie vous en feray part, et seulement vous supplie qu'en ce que vous en voudrez communiquer à d'autres, selon vre prudence et discretion ie ne soy allegué pr. authem. ce cause des consequences et des haines et peuvent resulter de tout cela. Et

Je vous supplie derechef Mr. que ces choses que ie vous dis, ne soient dites comme venantes de moy pour les respects que vous sçavez mieux.

Promesse faite à son amy de le vouloir recommander chez quelque Grand.

Monsieur le P. de N. m'a commandé de l'aller le trouver. Ce ne sera pas sans luy toucher de vre merite mesmes en cette occasion, et de vous servir en toutes autres.

J'ay trouvé grace de luy Mr. N. legat protestr toujours de la continuation de son amitié Vers vous.

Vide fol. 48 pag. 2.

Vous asseurerez s'il vous plaist Mr. N. que je luy rendray l'office que me marque, et tout ce que je pourray sera en ma puissance. Je voudroy bien qu'il fust traitté selon son merite &c

Remerciement pour quelque present

Je Vous rends ~~Vre~~ mille graces pour les -- dont il Vous a pleu me faire present, m'offrant avec tout ce que ie puis avoir en ma puissance pareillement à Vre cõmandement. Et n'ayes emmenjé par cette prompte gratification iusques là de Vous importuner dereches, et tirer Vne ~~aut~~ autre preuve de Vre patience, c'est que ie Vous prie de Vouloir prendre la peine que de recouurer el En ce faisant Vous adjoutterez Vne obligaon à tant d'autres que je Vous ay, dont je me desire aquitter alors que Vous me honorerez de Vos cõmandemens.

Aute pour quelques bons offices faits par son amy.

Je Vous rends graces des offices faits en mes Mrs N. ne doutant point que par Vre bienveillance Vous ne me les continuiez en cette part et autres, où Vous croirez qu'ils me pourront estre Vtiles, ce que ie Vous en supplie.

Souhait d'estre propre à servir son amy

Je Voudrois estre propre à Vous faire quelque meilleure preuve, car ie n'y manquerois, ni d'affection ni de soin, Vous suppliant estre bien persuadé que la promesse que ie Vous en ay faite, est pleine de franchise. &

Je Voudrois pouuoir chose bien plus difficile pour Vre contentement &

Quelqu'vn prie son amy de l'aduertir de ce qui viendra à sa cognoissance

J'espereray que vous me ferez ce bien de me dire ce que vous en aurez recogneu ensemble de ce qui viendra à vre cognoissance, ce que vous pourrez en toute seureté par l'addresse de M. N. &c

Autre

J'espereray sçauoir par vos premieres, en quelle part M.rs N. N. auront pris ce que vous leur aurez dit en ma faueur et en quel sens ils vous en ont respondu, me asseurant si vous les croyez disposés et puissants pour m'y faire bon office.

Autre

Je vous dy voulu faire tout ce narré, affin que si vous en oyez parler, vous sçachiez comme le tout s'est passé, et me faciez cette faueur de me faire vre libre iugement, si j'ay peu ni deu faire ni plus ni moins. Ce que vous m'obligerez, et cela me seruira pour ma conduitte à l'aduenir.

Autre

Je vous prie me faire souuent part de vos nouuelles et me mander de la santé de M.r N. et de sa famille, et l'estat pnt de Cleues, et du gral.

Autre

Je desire aussi sçauoir l'estat de la santé de leurs Alt.ses, et comment lon disposera de &c

Autre

Je desire aussi d'apprendre par vos lres l'estat de la sante et affaires de Monseigr l'Electeur, et quelque peu de l'estat pnt de ces 7 ayant assez long temps que je n'ay eu lres ni de N. ni de N.

Quelqu'vn prie son Amy de prendre son chemin par devers luy et le voir en sa maison

Mais puis que vous me dites que la resolution a esté prinse de vous faire voyager en France, ie recroy pas que vous puissiez prendre vn meilleur ni plus commode chemin que par luy, où ce ne sera treygrand honneur et contentement de vous recevoir et entretenir. Vre departement et de Mad.lle sera tousjt prest: Je vous en supplie et coniure treshaffectionnement: tant p.r l'extreme desir q j'ay de voir vre face, et toucher à vre main, que p.r estreindre pour l'advenir cette amitié comencée par le service de nre M.e que j'entretiendray par vous en faire en par.r en toutes que j'en auray de moyen. J'espere aussi M.r que cette occasion q nous prendrons ensemble durant le seiour qu'il vous plaira faire en ce lieu, ne sera pas inutile aux affaires de leurs AA. Je vous dis encor que s'il plaist à Mad.lle Vre Compagne seiourner en ce lieu attendant de vos nouvelles de France, et de sçavoir si leurs M.tés voudront vous faire continuer en cette charge, ma femme et moy le recevrons à grand honneur, elle luy fera bonne compagnie et luy fera passer le temps le plus aygreablement qu'elle pourra attendant vre retour: Ce que ie dis pour le soulagement q ce vous seroit et à elle de ne faire vn si long chemin d'aller et de revenir peut estre plus soudainement que vous ne penser. Ce que ie vous en dis, sera s'il vous plaist, prins de bonne part come procedant de tres bonne affection. Je

m'attendray donc que vous me ferez cette faueur, et que vous m'aduertirez du jour de vre arriuée estant necessaire p.r la bienseance que vous entriez icy comme il faut pour la reputation de nre Mre et vre comodité, affin que ie vous mene mon Carosse au deuant. Je feray donc estat de cela, et vous en supplie derechef. Pour ce que desirez sauoir pourquoy &c.

Allé.

M.r Je vous escriuis bien amplement le xxe de ce moys en response à vos precedentes, et vous conuioys de ie fay, si vous estes resolu à vre retour en France, de me faire ce bien de passer icy, croyant que c'est vre plus comode chemin, et come ie le souhaitte pour mon pau.r contentement, cela ne sera pas inutile au seruice de nre Mre Par ley derniers &c

Loüange de quelque Vn, [illegible] auoit entretenu

Cependant ien'ay voulu laisser partir M.r Stuckius sans me ramentteuoir à vous, et vous dire q. j'ay eu le bien de le veoir et entretenir, dont il me reste vn extreme contentement, vous confessant n'auoir entretenu personnage depuis mon partement de France, de la conuersation duquel ie demeure mieux edifié tant p.r son bon iugement, son intelligence aux affaires, sa viuacité à concepuoir et s'exprimer, que pour y auoir recogneu vne tresgrande franchise. Nous nous sommes

mutuellement debouttonnés l'vn à l'autre sur le suiet de nre precedent silence, et comme i'ay trouué les raisons considerables, aussi a-il iugé les miennes bien fondées, de sorte que nous nous sommes departis auec reciproque satisfaction les vns des autres. Ce que ie vous supplie encor luy vouloir tesmoigner esperant que ce commencement aura des suittes non inutiles au bien de S. A. de N.

Quelqu'vn mande à son amy qu'il a esté honoré d'vne honorable charge de son Roy

Ie ne vous doibs celer aussi, me faisant comme vous faites l'honneur de m'aimer, que n'estant venu en cette charge auec dessein ni opinion d'y faire grand sejour, attendant plustost au printemps le fin d'icelluy que i'y ay fait, qu'autrement en fin il a pleu à leurs AA. bien qu'indigne de cet honneur, m'y affermir pour plus long temps auec la plus honnorable qualité et titre que i'eusse peu desirer et qu'ont possedé ceux, qui m'y ont precedé dont i'ay eu les despesches du - de ce mois, que ces Seigrs en leur assemblée m'ont fait l'honneur, de me tesmoigner qu'ils aggreoient grandement, ce qui m'a apparu par plus d'effets de leur bienveillance, que ie n'en eusse iamais esperé. Ce qui m'oblige à souhaitter qu'il plaise à Dieu me faire la grace de m'en pouuoir bien acquitter à sa gloire, au bien du service de nre Mre et à mon honneur. Vous estes le premier, à qui i'en fais part, ce que vous n'imputerez s'il vous plaist à vanité

mais à l'estime singuliere, que j'ay toussiours faitte de Vre merite, et à celle que ie doy à l'amitié qu'il Vous a pleu me promettre, laquelle ie meriteray aussi par tous services où ie seray si heureux que l'occasion m'en naisse. Surquoy &

M.r de Puysieux mande des nouvelles à la Reine par Commandement de ce Roy

Madame, Le Roy m'a cõmandé Vous escrire les nouvelles qu'il a eües de l'exploict faict par la derniere flotte que M.rs les Estats ont envoyée aux costes d'Espagne q est q 36 navires de guerre hollandoises sont venuës attaquer 10. grands galions Espagnols &c Cette occasion me servira pour Vous asseurer q Madame que ie suis

Vre treshumble serviteur Puysieux

L'ouverture du bon acqt des Ambz

Mess.rs les Ambz de sa M.té Treschrestienne se sont bien dignement acquittés, et egalement de leur debvoir en cette charge, et nous ont ~~fait~~ donné non seulement Vn essay de leur prudence et dexterité, mais ont fait si bien que nous ne pouvions assez louer leur suffisance et la zele q'ils ont monstré à la cause cve et au droit de M.r le P. &

Congratulation de l'establissement de quelqu'vn en quelque charge

M^r. J'ay receu & leu de Vous depuis vne allee et une resjouis de vn establissement en la chancelerie de N. et prie Dieu Vous y vouloir faire prosperer. Je seray treyaise d'entendre de fois à autre de Vos nouvelles et de M. N. et de nos autres amis &

Autre

Et faisant estime de Vous, comme ie fay certainement, ie ne puis que ie ne me resjouisse grandement pour la dignité de la condition honorable, en laquelle ie Vous voy par vne vertu merite, et ne Vous arrivera iamais fault de bien que ie Vous en souhaitte. C'est aussi vn tres bon et digne choix, que a fait S.A. de la personne de M^r. N. pour Gouverneur à Monsieur le D. &

Vide fol. 81.

Et faisant estime de ~~Vous~~ vne merite coe ie fais certainement, ie ne puis que ie ne me resjouisse grandement p. la dignité, en laquelle ie Vous voy par vne Vertu, et Vous en congratule avec toute sincere et affectueu bonheur ayant cet honneur de tenir quelque rang parmi ceux que vous aimez: et Vous asseure q^e N. ne Vous arrivera iamais fault de cette volonté q^e ie Vous souhaitte

Quelqu'vn se plaint à son amy qu'il le traitte si mal.

M^r. Ie ne croyois pas deuoir estre si mal traitté de mes meilleurs amis pour vne fantasie que i'auois mise il y a plus de trois ans sur vne feuille de papier et que ie n'auois iamais enuoyé qu'à vne personne seule & fol. 3 j. du vieux Cayer. Neantmoins i'ay toujours tant reconnu de prudence et de bonté en Vous, que sans le torrent des passions d'autruy, i'eusse encor en cet affaire ressenti quelque effet de l'amitié, de laquelle Vous m'auez autrefois honoré, et q m'auoit rendu

M^r.

Vre &c

Alle

Madame Vous sçauez comme i'ay trauaillé pour Vous faire auoir la terre de &c et qu'en Vre grace ie bailla dessors vn grand Memoire pour l'embellissement et augmentaõ de Vre Baronnie de N. &c Vous sçauez encor mieux la fidelité et affection de mon service en affaires de plus grand' importance, et en quoy ie ne cede à personne de tous ceux mesmes à qui Vous auez fait du procuré du bien, en la pluspart desquels Vous n'auez esprouué que de la desloyauté. Cependant Madame, comme ie suis venu faire vn tour chez moy, où ie n'auois esté depuis 3 ans, i'ay trouué, que Vre Receueur auoit tellement entrepris sur ce peu de droits que i'y ay et que ie tien par de que sans le remede que ie suis contraint d'y apporter, il ne m'y reste tantost plus rien. Le Receueur se fonde sur &c

Je vous supplie m'honorer d'vn mot de vre volonté,
à laquelle ie me conformeray ioe celuy y apres
vous auoir supplie receuoir mon treshumble baisemain
Suis et seray toute ma vie
Madame
Voyez vne autre fol. 72 Vre plus obeissant et
plus dedié seruiteur &

Quelqu'vn s'estonnoit d'vne soudaine
acquisition de richesses de quelqu'vn
C'est la plus infortunée et honteuse richesse
d'hõme qu'il est possible, estant chose monstrueuse
d'auoir en vn mot amassé plus d'vn million de biens
dont il s'en void plus de 300 mil en acquisitions
de substances visibles, enquoy ni ayant pas eu de
pere et de mere ni de femme, on ne doute point
que pour auoir gagné tant d'en bon point il n'ait
fetté quelque Vache de la ligne equinoctiale.
Bienheureux ceux qui ont mediocrité, contentement
et honeur.

Bon souhait pour son Roy

J'espere que Dieu protegera nre Roy et son
pays des mauuaises intentions de ceux qui le voyent
auec impatience approcher du terme de son administration &
La Reine mere fait estat d'assembler les Estats &

Compliments de l'Amb.r de France aux Estats d'Hollande

M.rs Les asseurances que le Roy mon M.re me comande de vous donner de sa bienveillance sont plus certaines en la memoire, que vous devez avoir de ses bienfaits, qu'en tout ce que ie vous pourrois dire sur ce subiect, si vous en receuez la souuenance, comme ie n'en doute point, jouissant tous les jours des effects de son amitié: Toutesfois s'il s'y peut adiouster quelque chose, S. M.té me comande de vous dire, que vous pouuez attendre d'Elle tout ce que vous sçauriez desirer, pour le bien, repos, et seureté de vre Estat, se promettant de vre part toute bonne correspondance auec le secours et assistance à son besoing, auquel l'alliance que vous auez auec S. M.té vous oblige. &c

Autres Compliments et Propositions des Ambassadeurs Voyez au Cayer fol.tz 78. 79. pleins de remercimens, offres, satisfactions &c

Pour vn soupçon que quelqu'vn auoit conceu de luy

Pour le regard de celuy que m'escriues auoir soupçonné cela de moy, ie vous diray seulement, qu'il ne sera pas mon paltefrenier, puis qu'il perse si mal. Vous sçauez si ie m'amuse à ce qu'il m'impose. Mes actions sont autant esloignées de cette action, comme luy du bon iugement qu'il &c

Que diray ie plus? Ie ne sçay, ie m'en vay taire. Aussi bien ay ie ~~beu~~ beu tant de poussiere tous ces iours passés, que i'en suis tout mal accoustumé. ~~Ny~~ Ni pour cela, ie voy boire vn coup à vos bonnes graces. Vous n'en ferez pas de mesme: car ie n'en ay point, mais si vous saluez mes mauuaises graces, ne laissez pour cela de prendre du bon. car c'est vne recepte certaine contre le mauuais air.

F au moins

Conclusions

remerciement pour la tre envoyée

p. Dieu nous donne les moyens d'vne bonne et seure paix: quoy attendant ie vous remercie de la peine que vous auez eue à m'escrire, et me confesseray vre redeuable à tout jamais, baisant les mains à toute vre maison &a

Excuse pour la mauuaise escriture et briefueté

Je vous escri Monsieur celle cy en extreme hayte, et pourtant vous supplie d'en excuser la mesceance et la briefueté; et recevant mes bien-humbles baisemains, me tenir à tousiours

Mr. pour vre &a

Aue

De nre Estat en gnal j'en touche vn mot à Mr. N. me reservant à en escrire plus amplement par autre occasion, cependant ie vous baise les mains et demeure Mr. N.

vre plus affné à vous obeir

Aue conel auec offre de seruices reciproques

Ce faisant vous m'obligerez, et vous offre mon service à la pareille en tout ce que ie pourray vous estre utile pardeça, vous baisant treshaffnt les mains et suis

Mr.

vre plus affne fidelle amy et serviteur

Idē

Et ce me sera vn grand surcroist des obligations q
j'ay pour vostre

Mr vre &c

Quelqu'vn presente les baise-
mains de Son M.te à son amy

J'ay receu charge de Monsr l'amb.r de vous porter
ses treshumbles et affectionnés baisemains, luy ayant fait sçauoir
la seurance que vous auez eu de luy: auxquels j'adiousteray les miens plus humbles auec
cette asseurance qu'il vous plaira receuoir de moy

Monsieur, que ie suis et demeureray toute ma vie

Vre &c

Idē

M.r l'amb.r m'a encharge de vos nouuelles
et affectionnés baisemains &c

Idē

Monsieur le Prince vous salue et vous recomande
son affaire, y est la plus belle occasion q'il sçauroit
aduenir pour luy tesmoigner vne affection.

Idē

M.r N. à qui i'ay fait vos baisemains vous rend
le semblable. J'ay pareillement fait vos baisemains
à M.rs les amb.rs qui vous en remercient auec
les leurs.

Priere pour la continuation de l'affection

Au reste M.r ie vous prie, estant privé du bonheur de vre presence, que j'ay toutesfois tant cherie, de ne me priver du bien de vre bienveillance, vous baisant avec humilité les mains, comme ie fay avec vre permission à Madame et Mad.lle priant Dieu &c

Conclusion generale

Je vous baise treshumblement les mains Et prie Dieu vous maintenir en santé, longue, et heureuse vie, comme estant

M.r &c

Alle

Je vous baise avec humilité les mains, et à N.S. prie Dieu vous maintenir tous en santé, Et demeure &c

M.r

Vre treshumble et tresdedié Serviteur

Alle

C'est l'endroit où ie finiray la porte, vous baisant treshumblement les mains et celles de N.S. avec priere à Dieu pour vre santé comme &c

Alle

C'est ce que j'estime vous devoir escrire en ces occurrences, et en cet endroit vous asseurer aussi que ie seray toutjours

M.r

Vre tres humble à vous faire service

Alle

C'est ce que vous aurez de moy pour cette fois me recommandant treshumblement à Vos bonnes graces et à Mrs N N N. Et demeure

Mr. N.

Vre plus affne à Vous jamais

Alle

C'est Mr ce que ie vous puis dire ne me restant qu'à Vous baiser les mains bien humblt et vous protester que ie suis &c

Mr. ayant cette lre prête à fermer, Mr. N. mest vient prier &c

Alle

Je vous baise bien humblement les mains et supplie le Createur

Monsieur Vous avoir en sa sainte et digne garde De N. ce — May 1616.

Vre &c

Alle

Vous baisant bien humblement les mains, et supplie le Createur vous donner

Monsieur heureuse et longue vie, De N. ce xme May 1616

Vre bien humble et treshumble serviteur

Alle

Je vous baise treshumblement les mains et de Madame de N. comme fait Mr. N. ensemble le S. N.

Je suis

Mr.

Vre &c

Alle

Mon pere baise treshumblement les mains de Mr de N. et les Vres comme je fais avec affection en qualité

Mr de

Vre plus humble fils

dite

A auxquels et à Vous je prie mes treshumbles mains
aues priere à Dieu p.r Vre santé et prosperité comme
Madame Vre treshumble et treshobeissant
serviteur &c

dite

Je vous baise les mains auec affection et à M.rs N. N.
quand vous les verrez, et pareillement aux amis qui me
honorent de leur bonneur, Je prie Dieu pour vre santé
et demeure
M.r N. Vre plus aff.né à Vous servir

dite pour auoir responce

Sarquoy j'attendray Vre volonté au plustost, pour m'en
sçauoir regler, et me signeray en cet endroit
M. Vre &c

dite

Je vous prie m'honorer d'vn mot de Vre volonté à laquelle
je me conformeray comme celuy qui apres Vous auoir supplié
receuoir mon treshumble baisemain suis et seray toute ma vie
Madame Vre plus obeissant et plus
dedié serviteur

dite faite par excuse de n'auoir
point esprit de nouuelles

Nous sommes assez steriles de nouuelles quant à present.
Et priant M.r N. de vous faire cognoistre de celles que

ie luy mande pour n'en vser de redditte, Je finiray ce
mot par mon bien humble baisemain et priere à Dieu
pour vre santé et prosperité demeurant à jamais
M. Vre plus humble et tres affe seruiteur
et amy comme frere N.

Aue auec excuse de n'auoir
escrit plustost

Je Vous supplie me continuer l'honneur de Vos
bonnes graces, et n'imputer qu'à mes afflictions et
incommodités domestiques ce que ie ne vous ay n'ayguere
plus souuent ni particulierement escrit, j'oint la
subiection, où j'ay esté reduit par vne iniuste meffiance
d'vne subornation, qui m'a esté faite par le Cretoss,
d'vn enquis ie me deuois le plus fier, ce qui me reduit
à escrire tout moymesme iusques à ce que j'aye
mis ordre. Je vous baise les mains tres humblement,
ayant fait mes recommandations à M. N. Je suis &c

Aue

Il ne passe maintenant aue chose dont
ie vous peusse entretenir: C'est pourquoy ie finiray
n'ayant que d'adiouster sinon que &c Je vous
baise les mains tres humblement, et suis pour iamais
M. Vre &c

Aue

Je rends graces auec mon frere à M. vre fils du soin
qu'il a eu de nous: nous vous baisons et à luy bien-

humblement les mains, cõe aussi à Mad.lle. à qui je souhaitte le cõtentement que merite sa vertu et l'affection que ie porte à ce qui vous touche de si prés. Je suis &c

M.r Vous m'obligerez infiniment de me continuer de vos nouvelles, ie feray le semblable des miennes. En cette grande mer vous aurez toujours matiere nouvelle, et vous aurez passé l'alternaon des Exilés. Il me desplaist de ces sermons seditieux. Je vous supplie mes tres humbles baisemains et services à M.r N. J'ay fait l'office que desirés vers Madame N. qui vous en remercie.

Quelqu'vn notifie à son amy qu'il a accordé sa fille

Je croy M.r vous avoir escrit, comme j'ay ces jours passés accordé ma fille avec le fils aisné de M.r N. qui est de la suitte de M.r le P. Vous me faites l'honneur de me continuer vre amitié ainsi comme ie la recognoy par vos lres. c'est pourquoy j'ay creu que vous prendrez en bonne part si ie vous dis mon contentement, comme ie participeray toujours au vre, vous baisant tres humblement les mains et à Madame vre N. comme font &c avec priere à Dieu p.r vre santé et de vres et demeure

M.r Vre

Je vous diray pour mon par.r que j'ay fiancé ma fille à vre

gentilhomme de la Religion et de bonne maison,
qui est à Mr. le P. de Condé. Je sçay que vous
participez volontiers au contentement de vos amis
comme ie feray toujours au vre, Vous suppliant
de me mander particulierement de vos nouvelles
et de vos fils, lesquels quand vous voudrez
envoyer pardeça, ie serviray et cheriray de tout
mon pouvoir, Et sur ce ie vous baise tres humblement
les mains, prie Dieu pour vre santé et vre famille
et demeure

Mr Vre tres humble et fidelle
jesuite

Autre lettre de tenir secrette
la lre envoyée

Brulez s'il vous plaist cette lre, au moins ne la
montrez qu'à Messrs N. et N. fidelle à merite.
Vous baisant à tous deux bien humblement
les mains avec ma priere ordinaire à Dieu
pour la prospérité de Mgr S. A. et pour
vre santé Comme

Mr Vre

Autre par offre de son service

Si j'apprens que cet office vous soit agreable
vous me commanderez de vous me satisfaire,
Vous baisant avec humilité les mains Comme de

aue

En tout euenement, Monseigneur ie me sentiray heureux de vous pouuoir rendre en cecy et en toute aue chose qu'il vous plaira me comander le tres humble seruice que ie doy à Vre grandeur et à Vos merites, mesmes à cette heure que ie suis libre de tout aue seruice. Et sur ce apres vous auoir en toute humilité baisé les mains et prié Dieu pour Vre santé, ie demeure toute ma vie

Monsieur Vre tresobeissant et fidele seruiteur

aue

Cependant ne vous effroyez pas tant desplaisir qu'il n'en reste quelque peu pour moy quand j'auray le bonheur de vous voir, et apres vous auoir baisé bienhumblement les mains et à Mrs N. s'il est pardelà, ie prie Dieu vous donner

Monsieur longue et heureuse vie. De N. ce -- 1620

Vre

Excuse de ne pouuoir escrire plus amplement

Je voudrois bien que le temps me peust dire d'auantage, mais ie mets le pied dans le coche pour les champs et ne peux vous escrire de meilleure plume pour le present, Vous baisant ce

Priere de baiser les mains à quelque dame

Je vous prie baiser les mains à M. N. de ma part, et l'asseurer de la continuation de mon service; duquel j'espere vous pouuoir rendre à tous deux plus de preuues et en meilleure occasion lors que nous aurons le bien de vous voir par deça comme il semble q on nous le fait esperer. Sur ce apres m'estre treshumblement recommandé à vos bonnes graces je demeure

M^r. Vre treshumble et obeissant seruiteur

A Dame

q vel: expedient si j'auois l'honneur d'estre cogneue de Monsieur ie prieray Dieu pl la prosperité de Vre M^e j'oserois luy prier mon treshumble baisemain et mes seruices. † Je me recommande à vos bonnes graces comme font † de tout de sa treshumble famille, et me recommande

demeure

M^r. Vre treshumble seruante et seruiteur

F

Pour faire l'addresse de quelque lre on peut mettre.

Par addresse et auec le bienhumble baisemain de Vre plushumble seruiteur

à vn moindre

Continuez à m'aimer ce celuy q vous estime et cherit et desire demeurer

M^r. Vre plus affectionné seruiteur

Priere à quelque Grand pour
avoir quelque response

Je ne feray rien en cette affaire que ie n'aye response
de Vous par ce porteur, qui attendra vre loisir et
cõmodité, comme ie feray le bonheur de recevoir et
executer vos commandemens, en qualité

Monseigneur

De Vre tres humble et tres obeissant
serviteur

Autre

Monsr Je vous prie de porter mon treshumble service à Monseigneur
vre Prince, et mon bienhumble baisemain à Mr le Cond N.
conserver
son Gouverneur, et me continuer le bien de vos bonnes
et de Mr N.
graces. Je prie Dieu po. vre santé et demeure

Mr Vre A

et l'asseurer de la continuation de mon service

Autre

Mr Prenez la peine de dire à Mrs N N. que ie
continue en l'affection que i'ay toujours eue pour
leur service, et que mon absence est cause qu'il n'ont
pas eu de response à tt.

Autre commence

Obligez moy de tant que de Vous asseurer de ma fidelité,
qui vivra parmi la mort mesme. Et croyez que mon desir me
portera toujours à demeurer

Mr Vre

Autre.

Sur tout tout conservez moy l'honneur de la bienveillance de Mon-
seigr le P. et aux bonnes graces de Mr N. et aux vres, auxquelles ie me re-
commande de tout mon cœur

S Je Vous supplie aussi treshumblement, Monseigneur, de m'excuser, si à cause de l'incommodité de ma goutte, ie suis contraint d'employer la main de mon filz pr signer la pnte, ne voulant que de marquer à ce que j'ay estimé estre de mon debuoir, Et en cet endroit ie supplieray le Createur

Monseigneur

qu'il continue a espandre sur V. G. toutes sortes de benedictions, et Vous doint en toute prosperité treslongue et tresheureuse vie. De Sedan ce 10e

Vre tres humble, tresfidele et tresobeissant Suiet et serviteur

N.

Quelque Grand ~~en respect~~ à vn moindre y en respect, Q

P Vous asseurant q'j'auray tousiours de l'affection à Vous tesmoigner les effets de mon affection q'l la vaillance de Vos bons et fideles services, et prieray Dieu Monseigneur N. qu'il Vous ait en sa saincte et digne garde. Esprit de N.

Vre meilleur amy à Vous faire service

P Il va de vos interests en cette occasion. Et en ce faisant Vous m'obligerez à Vous rendre les effets de mon affection ordinaire pour le vray service de Dieu Vos Grandz et Estatz.

Vne

Vide fol. 39

M. J'ay receu la Vre du — et Voy que Vous continuez
tousiours la bienveillance, de laquelle Vous auez tousiours vsé
tant en mon endroict qu'enuers les miens: dont ie Vous ay vne sin-
guliere obligation, et voudroys auoir le moyen de pouuoir Vous
en remercier: mais Vous accepterez, s'il vous plaist, ma bonne
volonté pour le faict, et si vous iugez, en quoy ie vous puisse
seruir, commandez moy librement ie Vous supplie, et de con-
tinuer aussi, s'il Vous plaist cette mesme affection à moy
et à mes amis, qui seront aussi obligez à Vous seruir
en la mesme qualité, que Vous pourriez vser en mon
endroict. Je seroy fort aise de Vous mander des nouuelles
qui fussent reciproques aux Vres, dont Vous m'auez
honoré: mais si peu qu'il y a, ie Vous en feray part
et Vous diray que &c

Vne

M. Vre contoisie memoire m'a tellement obligé, que ie seray
tousiours importun enuers la fortune pour la prier de me faire naistre
quelque subiect, où ie Vous puisse rendre preuue de ce que ie doibs
pour vre faueur. Vous me marquerez où ie puis exercer mes
affections, et Vous cognoistrez que les effects ne desmentiront
par les offres. Car ie ne vieuray iamais que plein d'affection
à l'endroit de Vous, qui Vous estes acquis vn pouuoir im-
mortel sur celuy — q a este tout en l'ambition d'estre

M. Vre

Due

M^r J'ay receu la v^re ~~de~~ qu'il vous a pleu m'escrire de — : ie vous remercie bien humblement de v^re prouesse, et vous asseure que si i'eusse peu le parlement des messagers, ie ne me fusse pas laissé preuenir, et que vous auriez eu de mes lres faisant grand estat de v^re amitié, cõe ie fais, ie rechercheray toutes les occasions, q me seront possibles pr. vous les moigner le desir que i'ay de vous seruir: prenez donc s'il vous plaist cette asseurãce de moy et me cõtinuez vos bonnes graces que ie cherche de tout mõ cœur. Nous sommes icy cõe vous nous auez laissés en incertitude de paix ou de guerre, plusieurs croyent que

M^r

Mon frere le marquis de

Madame ma soeur

Entre ce que ie me puisse asseurer, que les Escritz ne seruiront de suiet pour me maintenir en vos bonnes graces, s'il est ce que ie seray toutjours fort aise quand j'auray le moyen de vous faire entendre de mes nouuelles, et de recevoir des vostres, desquelles ie suis tresdesireux, et principallement quand j'apprens qu'elles sont bonnes. C'est pourquoy, Madame ma soeur, ie vous supplie m'obliger tant que de n'en vouloir negliger les occasions, vous protestant que ie ne le feray de ma part, et sur cette asseurance ie finiray comme celuy qui se dira iusques au tombeau

Madame ma soeur

Vre tresumble et plus affne frere pour vous seruir.

Monseigneur

Le desir que j'ay de viure en vre pos-
sesse me rend tant plus hardy à vous
importuner par ces pntes pour m'y re-
commander, et asseurer Vre Ex.ce de la

ff Madame l'Electrice Palatine Douairiere

Madame Ayant veu par mes
J'ay receu la Vre du — en toute humilité, qui m'a esté
à grand' honneur et consolation, vous supplians treshumble-
ment de prendre en bonne part que je vous ose encor importuner
de mes lres: mais c'est la seule crainte de vre bonté naturelle, q me
fait entreprendre iusques là, n'esperant pas vous remercier avec pa-
reille humilité de la faveur et grace, qu'il a pleu à V. A. me co-
tinuer en me faisant l'honneur de vous ramentevoir de moy: estant hy-
mais q ie ne vous puis rendre le treshumble service, et le remercie-
ment, q ie doibs à V. A. mais ni vre grandeur demande la re-
vanche, ni mon impuissance ne donne le moyen. Il plaira donc à
V. A. q le desir et la bonne volonté supplie au deffaut de l'vn et
de l'autre, iusques à ce que vos cōmandemens me trouvent capable
de leur donner quelque execution. Cependant Madame
Craignant d'ennuyer V. A. par cette prolixité, ie finiray en cet
endroit apres vous avoir supplié treshumblement, de pardonner à cette
mienne importunité et me cōtinuer le bonheur de vre faveur et
bien veillance, q m'obligera de prier Dieu p. vre santé et prosperité
cōme ie faiz incessamment, et de demeurer le reste de mes jours

Madame

De V. A.

Treshumble treshobeissant et
treffidele seruiteur

A Monsieur
l'Elect.r de
Br.

Monseigneur

Je n'eusse jamais osé entreprendre de vous faire ces lignes, si ce n'eust esté en la consideration de Monsieur le Marquis vre frere, duquel j'auray l'honneur d'asseurer vre Alt. Electorale de sa santé, et pour vous dire, Monseigneur, que depuis deux jours il auroit desiré de son propre mouuement faire cognoistre aux Pasteurs et Anciens de ce lieu le zele, qu'il auoit à nre Religion, et l'Instruction qu'il en auoit acquise par la lecture de la parolle de Dieu, dt nous auons eu toutesfois le soing Monsieur de Leuchtmar et moy de la luy faire lire et entendre, que ie vous puis asseurer, Monseigneur, que l'assemblee s'esmerueilla infiniment du fondement qu'il auoit aux objections qu'on luy faisoit: ce qui donna vne extreme joye à tous ceux de ce lieu, et principalement à Monsieur le Duc, qui admire cette bonne et louable resolution, laquelle mond. Sieur le Marquis desire encore confirmer en l'action de la Cene, où il desire participer au commencement de l'annee, qui sera encores vn redoublement de cette grande resiouïssance d'vn chacun. La croyance que

J'ay eu, Monseigneur, que Vre Alt. auroit
ces nouvelles pour agreables m'a fait embrasser
ce subiect pour avoir la faveur de Vous faire
cette cy, que j'eusse fait bien desiré il y a
long temps, pour avoir l'honneur de Vous
asseurer, Monseigneur, qu'en cette charge
de Precepteur de Mond. Seign. ~~le Duc~~ *le*
en laquelle feu Monseigneur l'Electeur
me fist l'honneur de m'y mettre, et du
depuis de confirmer par Vre Alt. ie
mets autant peine de m'en acquiter qu'il n'est
possible, et que ie continueray pendant
que ie seray honoré de cette charge
sous la faveur de Vre bienveillance,
Cependant ie finiray suppliant le Crea-
teur
Monseigneur qu'il Vous comble de tout
bonheur et felicité.

Vre tres humble et
tres obeissant fidel et serviteur
M.

Vres

A la Reine pour la remercier du commandement qu'on a eu de continuer son service, avec demande pour l'haussement de l'entretenement

Madame, Ayant eu par les Srs de Messrs de Villeroy et de Puysieux le commandement de Vre Mté de continuer en ce lieu le service que je rendois au feu Roy je n'ay deu manquer à remercier très humblement V. Mté de l'honneur qu'en cela il luy a pleu de me faire, et la supplier avec pareille humilité de croire que je continueray aussi en la mesme fidelité et diligence que je doy à mon Roy et à V. Mté. Mais d'autant Madame que mon entretenement pour l'incertitude de mon sejour par deçu n'a point esté bien reglé ni arresté, j'ose quant et quant vous adjouster cette priere très humble que je soy employé sur l'Estat de ceux qui servent Vos Mtés hors du Royaume pour telle somme que Vre prudence jugera raisonnable et convenir à la reputation des affaires plus qu'à mon merite, qui aura tant plus de moyen de bien et utilement servir, et d'occasion de prier Dieu pour la prosperité du Roy et de la Vre comme je feray incessamment, puis que j'ay l'honneur d'estre

Madame

De Vre Mté

treshumble et tresobeissant subiect et serviteur

Copie de la lre que Monsieur
Hotman a baillé par escrit aux
deux Princes possedans, par
commandement de leurs Mtez
pour les accorder

Messeigneurs et Tres Mastres Princes
Ma plume supplera s'il vous plaist à mon
absence, ne voulant faillir au commandement, qu'il
m'a esté fait, outre la presentacon des lres de leurs Mtez
à remercier derechef Vos Alt. pour l'offre prompte
et favorable, qui leur a esté faicte respectivement
en vos lres de ce qui depend de vre pouvoir à les
assister en cette occasion de trouble et mouvement en
leur Estat, qu'elles esperent neantmoins pouvoir
pacifier en bref moyennant la grace de Dieu,
puisque les Princes associés commencent de se remettre
en leur debvoir, estant le Traicté de Soissons si
avant acheminé qu'il semble n'y manquer plus
que l'escripture ou signature. Au reste Messeigneurs
leurs Mtez entendent avec vre extreme de-
plaisir la continuacon de cette malheureuse faticque en
estre vos Alt. Et se persuadent, que ces armes

et garde ces extraordinaires des Vns contre les aultres, et sous vn mesme
fict est chose sans exemple, et q aigrira plustost le mal
qu'il ne l'amendera. Que si le malheur Voulsit que cette grande
deffiance durast encor quelque temps, leurs Mtés seroient
d'opinion (sauf Vre meilleur advis) que pour empescher qu'il
en arrive par infortune quelque inconvenient à Vos personnes
mesmes, ce que Dieu ne vueille, il seroit plus à propos, que
pour vn temps seulement, et iusques à l'accommodement
de vos disputes derrieres, vous tassiez Court et demeurez
à part, en lieux toutesfois non eslongnés, affin que la comu-
nication ne s'interrompe: ayans mesmes entendu que c'est
aussi l'advis de quelques aultres Princes Vos amis et alliez.
Et m'ont reiterement ordonné d'exhorter instamment
Vos Mtés à chercher et embrasser tous moyens pour par-
venir à la concorde qui Vous est tant necessaire et tant
recommandée, et par elles et par tous les aultres Potentats
et Estats d'Vre et d'aultre religion, proches et eslongnés: Et
affin d'y pouvoir paruenir plus facilement, Voulois
s'il Vous plaist, vous relascher vn peu chacun chacun
de Vre droict autant que faire se pourra sans vous fermer
et roidir si fort de part et d'aultre en ce qui vous semble
à chacun iuste et raisonnable. Ainsi en ont vsé pour
achepter paix et se redimer de plus longues fascheries

plusieurs grands et sages Princes, et naguere le feu Roy de tresglorieuse memoire auec ses subiects mesmes, combien plus aussi ses egaux en la necessité de ses affaires, et pour le restablissement de son Estat? Ce qui luy a autant heureusement succedé, que l'effort de ses armes, bien que puissantes et victorieuses. Ne voulans toutesfois leurs dd. Mtés penetrer plus auant en la cognoissance de vos raisons particulieres soit de l'vne ou de l'autre Partie, comme vous sauez, que ce n'est leur coustume: mais seulement donner à Vos AA. ce Conseil gral, duquel Vous vserez selon vos preuidences, et pour le bien et vtilité de Vos affaires: Surquoy j'attendray ce que Vous aurez agreable, que ie leur face entendre de vre part: Et apres my treshumble baisemains et ma priere à Dieu pour vre prosperité, Je demeure

Monseigneurs et Tresillustres Princes

De Vos AA.

treshobeissant Seruiteur

Quelqu'vn se plaint à Vne Dame d'auoir esté mal traitté de ses gens

Madame

Estoit ce pas assez d'affliction, que l'insupportable

mort de Mre Roy, sans, que ie reçoiue encor du deplaisir
d'Vne Dame, que j'ay tant honorée, et que me tenois a
presques adorée, et mon frere et les miens seruis auec tant d'affects,
et que ie soy contraint contre mon naturel de me plaindre
et de plaider ~~contre~~ pour coseruer ce dont Vos gens me veulent
spolier miserablement: j'ay auecq si ardemment desiré, si
chaudement poursuiui l'acquisition que Vous auez faite
à Montmero, croyant, que Vre Voisinage me seruiroit de pro-
tection. J'ay pendant Vre detention et lors, que Vous
esprouuiez l'infidelité de Vos domestiques, tesmoigné, combien
j'estimois Vos perfections et regrettois Vre affliction;
et le monde est tesmoin des Voyages et corueés de ma femme
pour Vre seruice non sans hazard de sa santé. Madame,
la profession de la religion c'est la charité; mais si Vous
souffrez, que Vos gens me Volent mon bien, certes la Reine,
et le Conseil, et le Parlement, et la France, et l'Angre
où ie feray retentir mes iustes plaintes tant par les bre
de Monsieur de Boissise, que par les miennes, iugeront,
que Vous auez tort, et qu'il y a peu de religion à me laisser
traitter ainsi indignement, et donner tant de faschrie
à Vne femme, qui l'a si peu meritée de Vous: estant certain
que Dieu m'en fera raison, et que Vous aurez en fin regret
d'auoir preferé des petits broüillons et chicaneurs de Village
à Vn de Vos plus fideles et asseurés seruiteurs. Madame,
pardonnez au ressentiment trop vif que j'ay de ce

fascheux traittement, qu'on fait à ma femme pendant
mon absence pour le service du Roy: et si vous ne voulez
prendre la peine de voir mes ~~tiltres~~ titres, qui ont maintenu
moy et les miens en cette possession plus de trois cens ans
nommez tel Arbitre qu'il vous plaira, estant asseuré
que vous en demeurerez satisfaite. Sinon Madame, je vous
supplie ne trouver mauvais, si j'employe tous les
moyens et tous les amis, que j'ay au monde pour conserver
aux miens ce peu, que Dieu m'a donné, qui n'est rien
au prix des biens q vous possedez, estant tres marry
que vos malvais et imprudens Conseils donnent une telle
tache à ~~vos~~ vre reputation, et vous font perdre pour
vne chose de neant, le zele que j'ay toujours eu au bien
de vre service

Voyez deux autres fol. 55.

A quelque Grand pour vne recompense de ses services

Monseigneur

Je ne sçay si cette lre vous trouuera encor à Clermont, mais j'ay creu vous deuoir donner ces petitz aduis recueillis de mes dernieres de X. et d'ailleurs, Et quant et quant vous supplier treshumblement de vouloir à vre retour mettre fin à mon affaire par ce affin que vous soyez vne fois deliuré de mes importunitez, ne pouuant et ne voulant, comme j'ay touſiours dict, m'attendre à aucune protection que à la vre, suiuant les promesses fauorables que vous m'auez daigné faire en vne treintaine de vos lres et encore depuis vn an plusieurs fois. Quand j'en parle à Mr le President X. il me renuoye derechef à vous: et ceux qui en oyent parler, ne voudroient faire croire que l'on se mocque de moy, dequoy ie say le contraire, Monseigneur, à vostre esgard, qui auez l'ame trop bonne et debonnaire, et y mieux que nul cognoissez mes seruices et ma fidelité, que vous est tous les jours tesmoignée par effectz; Monseigr la Princesse m'ayant mesme demandé non vne fois, comment j'estois traitté, à quoy ie leur ay fait responce que tresbien de vre part, mais qu'il y auoit du malheur en mon fait, puisque tant de gens indignes et inutiles mangent le pain du Roy tous les jours,

et ie meurs de faim auprez. Je me promets donc Monsr que à vre venue vous acheuerez d'obliger vn homme vieilly au service du Roy et chargé de famille, et encor plus de volonté sincere à vous honorer et seruir Comme Monseigneur

Vne aule en suitte de la precedente.

M. Sans mon indisposition ie n'eusse manqué à cette closture des pensions de vous aller ramentevoir la promesse qu'il vous a pleu me faire vne fois et à ceux qui ont pris la peine de vous parler de moy, afin que mes longs services ne soient oubliés. Monsr de N. m'ayant asseuré que vous en eustes tombé d'accord, mesmes qu'il en a eu le vostre vn mot à S. Mte comme vous aviez desiré qu'il se fist, vous supplians treshumblement que mes amis et moy ne soyons point frustrés du fruit de nre sollicitude, ensemble vous et moy de l'esperance que i'ay toujours eu en vre bonté, qui veut demeurer toute ma Vie

M. Vre

Aule

M. Tous ceux qui sçauent comme i'ay fidelement seruy et depuis vn an diligemment

sollicité ma recompense, tiennent comme pour prodigue, qui se reste seul sans pension ou gratification parmi tant de gens indignes et inutiles qui mangent le pain du Roy tous les jours. J'ay raison de ne me fier et attendre qu'à Vre seule bonté et protection, car de ces gens M.r il n'est que mocquerie.

Je Vous supplie donc Monseig.r suivant la promesse qu'il Vous a pleu faire à mon neveu l'autre jour d'en vouloir conclurre avec M.r N. car l'on m'a asseuré qu'il suffit de Vous deux, Vous suppliant me pardonner ma trop grande douleur et importunité, et me croire tousjours

M.r Vre &c

Voyez des autres fol. 40

Autre

Je me promets tousjours beaucoup de Vre bonté, et de tant de promesses qu'il Vous a pleu me faire, s'il n'en reüssit rien, au moins Vous ne permettrez M.r de rendre ma plainte publique, où je me plaindray plus de mon malheur que de tout, afin au moins que mes enfans et mes parens sachent qu'il n'aura tenu ni à mon merite, ni à ma sollicitation accompagnée mesme d'importunité, Vous baisant avec humilité les mains, avec priere à Dieu pour Vre

sanct.é Comme &c

Monseigr. Vous n'auez touſiours permis
la liberté de mes plaintes, par ce que Vous auez re-
cogneu l'equité de mes demandes, meſmes en la derniere
qu'il Vous a plaict m'eſcrire de X. en laquelle Vous
m'exhortez à patience iuſques à Vre retour, du-
quel le temps eſtant incertain, ie ſouffre cependant
de l'incommodité me trouuant chargé de famille.
Vous ſçauez Monſeigr que me voyant exclus de l'eſtat
des pensions, ce q'a donné de l'eſbahiſſement à pluſieurs,
ie me reſtreignis à Vre demande de trois à quatre
cens eſcus en attendant aultre ordre. C'eſt choſe qui
Vous eſt treſfacile en tout temps, ne faiſant ſi Vous
plaiſt donner Vre ordonnance ſur ceux qui ſont reſtés
icy au maniement des finances. Il y a tous les iours
de l'argent plus mal employé, et y en a ſur l'eſtat
qui oncques ne firent ſeruice, et ne ſçauent eux meſmes
pourquoy ils y ſont. Nul de ceux q ont cy deuant ſeruy
le Roy en Allemagne, n'a eu à ſon retour Vn ſi indigne
traictement. Je ſçay Mr qu'il n'a tenu à Vous q
en auez parlé à Mr le President X. non Vne fois, le-
quel à Vre priere le vous auroit accordé, et croyant
que l'affaire fuſt faict ie l'en allay remercier ſoy-
meſmement, mais ie ne trouuay iuſques à hontoiſement.
Vne ſi mes ſeruices de trente ans en Angr. Hollande,

Suisse, Grisons, et Sallions, ni ma sollicitation importune d'vn
an et demi, ni la faueur et entremise de mes amis ne peuuent
produire aucun effet, au moins M^rs que j'aye cette consolation
que rendant ma plainte j'obligue ici ne descharge de blasme
vers mes enfans et vers mes amis lesquels pourroient à l'auen-
ir m'accuser ou de negligence pour n'auoir demandé, ou
de peu d'industrie pour n'auoir merité, ou que mesmes
j'auroy commis faute, dont ce refus seroit le chastiment,
Desquels se verra le dementi dans les Extraits de Vos liu-
res tous portant tesmoignage de ma fidelité: et ce tesmoig-
nage seul me garentira de toute imputation, et m'obligera
de continuer mes Voeux pour Vre prosperité, et de demeurer
le reste de mes jours ce que j'ay tousjours eté
Monsieur

Lre de recommendaon

A Monsie[r]

Monsieur le Baron [redacted] de Rutlich
Capitaine d'Vne Compagnie de Curassiers
de Messieurs les Estatz generaux &.

Monsieur Les services, que ie vous rendz
à la maison de Brandenbourg, me donnent maintenant occaon de vous requerir d'avoir en recommendaon ce soldat Caspar Gonsaga, lequel m'a esté recommandé de bonne part, et par. [redacted] mon Escuyer: Celuy donc de part estre en Vre Compagnie des Curassiers pour occaon qu'il aura, vous me ferez plaisir de le y recevoir, et le gratifier en tout ce que Vre charge pourra porter. Il aspire aussi à l'Archidun en charge assez honorable, comme vous sauez d'ailleurs, et ayant esté en plusieurs rencontres, escarmouches, et batailles, aura sans doute appris les secrets du mestier. Ce sera aussi Vn seruiteur que vous vous obligerez à jamais: et à moy vous ferez Vn plaisir, dont j'aurai du soucuir en toutes autz occaons qui se presenteront. Cependant ie prie Dieu Monsieur qu'il vous maintienne en bonne et longue santé, et sie Vre affectionné à
vous faire service

A Mons.r

Monsieur le Chevalier Lambert Charles
Colonel et Gouverneur de Thionville
et Cleray &

Monsieur Ce Soldat Gaspar Gorsaga m'a
esté recommandé par mon Epouze, et desirant estre
de la Compagnie de Mr. le Baron de Pubitz, Vous me
feray plaisir de l'assister de Vre recommendation
pour luy faire place en ladte Compagnie. Il Vous
sera redevable à jamais de la faveur qu'il
en receura de Vous: Et de mon costé Vous
que j'auray toujours l'occasion de Vous
gratifier aux occasions q s'offriront. Je prie
Dieu pour Vre santé Comme celuy q est

Monsieur

Vre plus affectné
à Vous faire service
Joachim Siegmund
Marquis de Brandt.

Vide f. 84.

Remerciement pour Vne
lesse de Leuriers
d'Vn Comte
à
Vn Gentilhomme

Monsieur Jay recogneu non moins en Vre presence que par les offres de Vre tres-aggreable lre auec grande de si braue don comme Vous auez le cueur trop bien assis que de ne correspondre exactement aux Vres intentions de ceux q Vous veulent du bien. J'en suis Vre et le demeureray toutesiours de Vre affection, quand bien Vous ne m'eussiez obligé par cette lesse de si beaux leuriers, dont ie Vous remercie bien fort, Vous asseurant, que comme ie ne doute, qu'ils ne surpassent tous ceux, Vous auez de si bon choix ainsi m'ont ils esté Vn present bien aggreable. Ces courtoisies me disent Vre commandeur de Vous, et me la feront mieux teynoigner aux occasions que ie desire pour me rendre digne de Vre bonne Volonté en mediant de Vous pouuant estre cependant gage non faillible des effects, q suiuront sur tout alors que Vos affaires le pourront requerir: ce q me fera prier Dieu Monsieur qu'Il Vous ait en sa saincte et digne garde. De Clunyce 7 Octobre 1 [illegible]

Vre [illegible] à
Vous [illegible]

M.r Le portieur Vous dira de Coulleurs Verres
par la Cie que j'ay à M.r N. ce q vous
est arrivé Dimanche dernier. Je Vous prie de
contribuer de Vre part tout ce que jugerez
estre bon pour arrester la malice de ces mechants
garnemens. C'est ce que je me promets de Vre
bonne affection en mon endroit, attendant
à Vous escrire Vne autre fois plus amplement
je demeureray
M.r &c

ou jeune Prince

Quelque Grand, a sa
mere

Madame

Je m'asseure que ie ne puis Vous donner plus
de contentement que lors que ie Vous feray voir
par effect le desir que i'ay de satisfaire à Vos
Commandemens. C'est ce qui m'a fait Madame
avoir l'honneur de Vous faire ces lignes, que
ie me suis hazardé de Vous escrire en francois,
dans lesquelles Vous pourrez voir le progrés que
i'ay fait en la langue, et me promets qu'en peu
de temps i'auray l'honneur de Vous en produire
encor de plus amples effects. ce qu'attendant
ie prie Dieu
Madame qu'il Vous plaise Vous conserver
en tout bon heur et felicité

Vre tres humble et
tres obeissant fils

A Madame ma mere

Madame N N

Madame
ie me puis se bien asseurer, que les escrits de mon jeune Seigneur
ma intenus en vos bonnes graces: c'est qui ie seray tousiours fort
aise quand i'auray le moyen de Vous faire entendre de mes nou =

Cy est Escrit
Monseigneur
a Madame
sa Mere
Cette piece
mais qui ne
sera pas
Escrite

Vn Gentilhomme ou dame à Vn Prince

Monseigneur

Mon debuoir ne me permettroit iamais que d'oser entreprendre de Vous escrire si librement que ie fay, si auparauant ie n'auois esté fauorisé de Vre bienveillance en l'acceptation de mes Tres precedentes. C'est en cette consideration là Monseigneur que ie me suis tellement laissé de licentie que d'auoir la hardiesse de Vous faire encores cette cy, pour Vous supplier tres humblement de & Craignant de Vous ennuyer par cette prolixité Je finiray apres auoir supplié le Createur

Monseigneur qu'il Vous comble de tout bonheur et felicité et à mes

= Velles, et de recevoir de Vres desquelles ie suis tres desireux et principalement quand i'apprens qu'elles sont bonnes. C'est pourquoy Madame ma Soeur ie Vous supplie m'obliger tant que de n'en Vouloir negliger les occasions, Vous protestant que ie ne le feray de ma part, et sur cette asseurance ie finiray cet escrit en me disant ingques au tombeau Madame ma Soeur

Vre treshumble et tres obeyssante Soeur et Seruante

Copie de la Lre de Mr le
Duc de Mayenne escrite
au Roy ~~sur~~ sur
son Depart de la Cour

Sire

Je ne fis iamais d'action auec tant de de-
plaisir et de regret, que d'estre party de Paris
sans auoir eu l'honneur de receuoir les cõmandemẽs
de Vre Mte. Mais ayant assez long temps mes-
pris[é] les aduis que l'on m'a donnés de quelque dessein
qui se faisoit contre moy, ils m'ont esté depuis
confirmés par tant de gens, auec des asseurances
si fortes, que j'ay esté contraint, pour me tirer hors
du peril dont j'estois menacé, de m'esloigner ainsi
soudainement. J'en demande pardon à Vre Mté
auec toutes sortes de submissions que peut faire
Vn treshumble seruiteur et subiect, et la supplie
qu'elle ne me rende point si malheureux que de
me priuer de l'honneur de ses bonnes graces pour
cet effect; Car pour tout le reste de mes actions,
ie les reserue si nettes, que j'aurois plus de raison
d'implorer Vre Iustice contre ceux, qui les auroient
voulu calomnier, que de besoing de recourir à Vre Clemẽce.

J'espere, Sire, que Dieu me fera la grace que celles de l'aduenir seront encores semblables, et ou s'il se peut meilleures. Et ie m'en vais en mon Gouuernement auec ceste ferme resolution de rendre à Vre Mte tous les deuoirs de fidelité qu'elle en doibt attendre, pour me conseruer l'honneur que ie tiens plus cher que ma vie, d'estre

Sire

De Vre Mte

Le treshumble, tresobeissant et
treffidele Subiect et Seruiteur
Mayenne

A la Reine par vn Gouuerneur de Prouince pour supplier sa Mté d'intercedder enuers le Roy

Madame

L'asseurance que ie prens de Vous offrir, prouient de la grande benignité de Vre Mté que ie supplie treshumblement ne rejetter les prieres de vre tres fidelle seruiteur. J'ay entendu que quelque vn enuieux de l'honneur y me fait le Roy, m'ont rendu suspect enuers sa Mté et la Vre, pour auoir donné [illegible] au preiudice de la [illegible] &c. Je suis si innocent de cette accusation, que ie perdray tresliberement la vie contre celuy qui me voudra calomnier: et cette innocence me rend quant et quant hardy à supplier Vre Mté d'intercedder pour moy enuers le Roy, fut a fin que cette accusation iuridique quelque mitigation à l'encontre de moy. N'estant esté que ie craignois de faire deux fautes pour vne, dont ie suis pur et net, j'eusse pris la poste pour m'aller iettter aux pieds de Vos Mtés et leur demander la permission de faire appeller en duel mon accusateur, afin qu'à Vos yeux il retractast la parole qu'il a portée de moy, Dieu eust fauorisé mon innocence par la cheute de son ennemy: mais puis que ie n'ose abandonner mon Gouuernement, j'auray recours à Vre Mté pour la supplier qu'elle face tant enuers le Roy, ou qu'il me mette de m'aller iustifier, ou qu'il

croye, que c'est Vne pure calomnie contre moy, qui ne fus
jamais auec que tres fidele executeur de ses commandemens,
comme ie suis obligé d'estre pour jamais

Madame

Vre tres humble et tres obeissant
serviteur

Lre d'Vn Prince de France
à Vn President pour la recommandation
d'Vn Procez d'autruy

Monsieur

Je sçay bien qu'a Vn homme de vre qualité, et si sin-
cere administrateur de la Justice, c'est luy faire tort de le
prier qu'il s'en rende conservateur, en faueur de quelqu'vn:
Voila pourquoy ce ne sera point icy vne importune priere, mais
Vne recomendation de bon droit d'Vn gentilhomme de mes bons
amis en Vn procez pour l'expedition duquel il m'a adverty
que i'aurois desia gratifié d'Vne audience. Ie m'a fait
entendre que c'estoit en ma faueur que luy auois accordée
Je vous remercie pour luy, et vous prie pour moy mesme, tout
ainsi que si i'auois receu la courtoisie. Son bon droit est assez
appuyé par l'equité de ses exceptions, mais sa partie a tant
d'amis, qu'elle ne manquera pas d'en importuner beaucoup
et si elle peut, s'efforcera de leur persuader que celuy, pour
lequel ie vous escris a mauuaise cause. Ce ne sera donc icy
autre chose qu'Vne priere de prendre en bonne part, et excuser

De moy, que pour l'affection que ie porte à ce gen-
til homme qui merite beaucoup par sa Vertu, ie
Vous aye recommandé la plus ordinaire de Vos ac-
tions, q est de rendre la iustice à tout le monde.
Pour ce par ce que Vous la conserverez à celuy-cy
ie m'enobligeray à demeurer

Monsieur Vre meilleur amy pour Vous
Servir

Quelqu'vn mande à son amy ce
qui est des nouvelles

Monsieur, Les affections sont diverses icy,
et à cause de ces nouvelles y courent selon les
propres interests. C'est pourquoy ie ne vous sçaurois
rien mander de certain, sinon que Sa Mte a resolu
à quelque prix que ce soit d'apporter le calme aux
differends que sçauez. Ainsi toutes les actions de
Vre homme l'ont placé en la Conciergerie; si la
faueur de Monsr le Duc n'intercedoit pour
luy, ie parie sa perte. J'attends Vos commande-
ments là dessus, comme en toute autre chose afin
de Vous faire cognoistre que ie suis asseurement

Mr Vre

Remercient en à quelque Grand pour quelque faveur

Mr.

Je vous demeure infiniment obligé pour tant de faveurs, qu'il vous plaist me faire. Ne vous ayant iamais rendu service, qui puisse egaler la moindre de vos faveurs, la redevance en est plus signalée. Mais ni vne qualité demande le ~~de~~ reconnoissance ni la mienne ne donne le pouvoir, Et puis vos graces estants telles que ie ne vous en puis dignement remercier, il vous plaira Mr. permettre que l'affection supplée au deffaut des paroles et aggreer, que ie vous rende graces comme ie puis, ne pouuant ce que ie desire. Et cette action de graces, que ie conçoy mieux que ie ne figure n'est qu'vne ~~grande~~ treshumble priere que ie vous fay, de tirer service de moy en tous les endroits, où vos commandements me trouueront capable de leur donner l'execution: Vous asseurant que j'y rapporteray tousiours mon ame, et ma vie, comme estant

Mr. Vre &c

Lre de conjouïssance de ce qu'vn amy possede vn Estat depuis peu

M. Cest dignité que vous auez iustement acquise n'est pas tant vn ornement de vre nom, qu'vne recompense de vre vertu. Vous estes sa dignité mesme, puis qu'elle est en vn lieu si digne. Je vous le dy sans artifice, et vous en gratifie auec plaisir. La nouuelle que j'en ay eüe, n'estoit vieille, veu que ie ne doutois point que ne paruinssiez à quelque chose d'esleué. Ayant cet honneur de tenir quelque rang parmi ceux que vous aimez, il ne se peut que ie ne soys bien aise de vous voir tenir quelque rang entre ceux que j'honore. Mais ie vous prie que le changement d'estat n'amoindrisse nre amitié: mais le temps sera meilleur iuge de tout cela que le iugement des hommes, lequelly ne vous verront iamais que rigoureux à l'obseruation de l'amitié, comme de la iustice. Il vous plaira donc de me cõtinuer le bien de vos bonnes graces, et couurir non indignité de vre dignité, qui fait que j'eternise encore plus ardamment le Voeu de vre seruice. &c

vide fol. 54 et fol. 94

Quelqu'vn se gausse de ce que son amy ne luy escrit point

M. Je ne mesure point l'affection au papier, ni aux paroles. Je suis de ceux qui trouuent les liures courts les meilleurs. Mais vous faites les vres si courts qu'on n'en void point. Rompez ce silence, ie vous prie, et escriuez en peu de paroles beaucoup de choses.

vide fol. 29. et fol.

cela ne vous scauroit ennuyer, comme ie pense, ains si vous n'estes du tout oyfif, que ce soit vn essay de vre plume. Et si ie suis importun à vous envoyer d'ordinaire de mes lres, ie vous prie de m'offenser pareillement de la mesme sorte.

Mlle

M. Je vous remercie du desir que vous avez de m'escrire auquel ie suis du tout redevable. Je ne vous escriroy pas pour vous donner pareillement ma lre, ains pour la changer à vne des vres. Il est vray que ie ne voudroy croire que l'arrivée de vre filence fust le desport de l'affection. Mais si vous continuez en la taciturnité, ie discontinueray de le croire. Que j'aye donc de vos lres, ou vous aurez de mes reproches.

Mlle

M. Ne faites pas ce tort à vre fidele de la laisser couler de vre memoire. Car j'en appelleroy de vre iugement à vre bonté, et feroy voir que si vous me quittez pour mon demerite, vous me devez conserver par vre courtoisie. Vn braue comme vous que j'honore iusques à la superstition, n'abaissera iamais la croiance qu'on a de sa douceur.

Vid. fol. 85.

Quelqu'vn regrette l'absence de son amy

M. Si le regret de l'absence se pouuoit bien exprimer ie chercherois des paroles pour vous faire quelque demonstration de l'ennuy que i'ay porté depuis nre separation: mais pour ce c'est vne chose impossible, ie me reserue le tormẽt et vous en laisse la croyance. Et vous asseureray d'auoir touſiours bonne souuenance de l'amitié que'l vous a pleu me vouër, vous adiouſtant auſſi de ne vous vouër à l'oubli aux despens de celuy q̃ ſera touſiours tel que vous desirerez.

Autre pour ſouhaitter vn bon voyage

Ie fauoriſeray touſiours vn voyage de mes prieres afin qu'il vous ſoit autant heureux, qu'il m'eſt ennuieux: Et pour fin ie vous requerray que vous eſloignant de ce païs, vous ne m'eſloignez de vre penſée.

M. Vous louez la compoſition que ie vous ay enuoyée. Cela part d'amitié, non de deuoir. Car aucune choſe ne doit vre cõpaſſion, que mon propre iugement. Ie ſçay que mes eſcritures ne ſont que pour ſeruir de paſſetemps. Mais ſi ie ne cõpoſe bien, ayez cette cõſideration que ie veux, et vous pouuez. Et iugez qu'vne ne deuez aimer auec mon inſuffiſance, veu que

Vn Secretaire à Vn aue

M. Voicy vne lre que j'ay soubstraitte à ma lasheté: elle part de peu de loisir, et de beaucoup d'affection. Receuez la comme d'vn homme, qui reçoit vos ꝓfections pour vnique obiet de sa memoire, et ne me refusez vne pareille amitié à la mienne, encor que n'ayons pareille suffisance. Je cognoy assez vre merite, plus grand que le mien. Et cela n'empeschera de vous dessirer d'auantage, mais non de vous honorer toute ma vie, car ie ne vy que pour faire viure en moy l'honneur que ie vous porte. Or dessirez de moy ce que vous: car ie recherche cela de vous, et si vous ne faites, vous me dessaites.

M. Quant au los que vous me donnez, ne m'estant pas deu, ie vous diray que ie sers ma propre conscience qui debat contre vos belles paroles. Mais quelque ie soy, ce que sera de mon pouuoir, ne s'espargnera jamais pour vre seruice. Je n'oseray receuoir vos offres sans vous offenser, ꝓmettant que vous passiez de vos occupations serieuses, au iouer d'vne ꝓsonne inutile à toute chose, sinon à donner iustice à la ꝓfection de son contraire. Toutesfois l'ouuerture me pourroit induire à vous prier sans honte de vouloir achever heureusement ce que affectionnement vous auez comencé pr. mon aduantage. Et j'oseray rapporter la faute de telle audace sur le seul et asseuré desir que j'ay de vous tesmoigner que ie suis M. Vre &c

Lre de recommandasn

M. Vous m'auez tant tesmoigné, que vous m'aimiez que j'eusse creu vous faire tort de ne vous monstrer combien ie m'asseure de vos effects. Ce que vous voulant faire voir et cet honneste homme s'en allant en vos quartiers, pour tascher d'y faire quelque prattike, ie luy ay conseillé de ne faire election ou sen scion de sa demeure sans vre conseil. Je crs que sa priere ou sa presence vous inciteront à le luy departir, que vous l'assisterez premierement po. l'amour de moy, et puis en l'ayant agreu po. l'amour de luy-mesme, et luy rendrez tant apres de vos offices par delà, qu'il a de merites, et que j'en ay d'esperance.

vide fol 48. et fol. 75. 76 et 102.

alle

M. Parce que mon Cousin portein de la pte a quelque affaire en vre Ville, où vre assistance luy est no seulement vtile, mais necessaire, sachant bien que vre faueur est vn appuy digne seruir po. authoriser son desir, ie l'ay addressé à vous, afin que vous l'addressiez où vous iugerez estre expedient. Il vous recitera ce qui luy a donné occasn d'aller par delà, et vous l'apprendrez po. confirmer l'opinion d'vn chacun qui croid que vous m'estes singulier amy. N'abuser pas cette persuasion de tant de pesonnes, et traitter ce Cauallier comme mon

frere, ou plustost comme mon maistre. Les obligations seront miennes, et ne sera jour de ma vie que ie ne me nomme Vre obligé.

Quelqu'vn remercie son amy de la bonne volonté qu'il a de son aduancement.

M. La crainte que i'ay de faillir à mon deuoir, et le desir que i'ay d'accroistre l'obseruance et le respect, que ie vous doy, no seulement a causé que le subiect s'est augmenté par vos bienfaicts, mais encore Vre bonne volonté, que continuellement ie recognoy estre portée à l'augmentation de mon auancement. Ie n'ay desseruy tel merite enuers vous, mais puis qu'il plaist à Vre bonté de pourchasser mon auancement, ie seray toute ma vie tenu de vous en remercier, en demeurant tousiours

M. Vre &c

Quelqu'vn se plaint de ce que son amy ne luy a fait response

M. Peut estre que le total desir de vous faire quelque present de mon affection ne vous est aggreable puis que de 5. ou 6. lrs qui sont partis de ma part, et q sont venus à bon port, vous n'en auez fait estat; ie croy que la seule Escripture supplera au defaut des aues &c

aue, Quelqu'vn accuse son amy de peu d'amitié

M. Est ce d'oubly, ou de quantité de vos affaires que vous ne prenez de l'honneur de vos lrs? nasceance se rangera plustost du costé du premier, qu'à soustenir la defense de l'aue: mais dites la verité, et n'vsez plus de feintes: n'est ce pas le peu d'affection que vous me portez? ie ne puis persuader ma foy d'aue opinion, et ne veux voir d'où procede cette humeur changeante, lors que ie pense à l'amitié qui se doibt entre nous iuree eternellement: vous me direz peut estre que ie suis indigne de tel advantage: s'il est ainsi, i'ay tort de me plaindre, et suiet de vous louer, ca vous honnorant et aymant d'auantage que ie n'ay jamais fait, comme ie feray vous en donnant toutes les preuues à moy possible, lors que la cõmodité se portera, laquelle attendant ie vous demeure

M. Vre &c

M. à ce que ie Voy, le papier eſt
à meilleur marché dans Vre ville de
X. que l'aune. Je le dis, parce que
receuant n'agueres de Vous Vne
lettre dans Vne grande feuille de
papier, n'y auoit que trois motz.

Lre consolatoire sur la mort de quelqu'vn

Mr J'ay esté adverti de la mort de Mr vre pere, ce qui m'a grandement affligé po! la perte que Vous avez faite: J'ay aussi joint de me consoler, po! le voir arrivé en la felicité où nous tendons pendant nre Vie, q n'est que misere, comme ont bien recognea les Payens parmi les ombres de la Vraye lumiere, Je vous parleroy de l'eschange qu'il a fait, la-pars le perissable po! l'immortel, n'estoit la crainte qu'en Vous rafraischissant par trop la memoire, ie ne fois blasmé d'importunité, laquelle j'euiteray demeurant continuellement Mr Vre &c

Jay receu avec beaucoup de regret la mort de Vre fils, et participe à Vre affliction: mais j'auray aussi la mesme consolation avec Vous de le voir arrivé en la felicité où nous tendons pendant nre Vie q n'est que misere.

Pour inviter quelqu'vn aux nopces

M. mon oncle, puis qu'il a pleu à Dieu me faire la grace d'auoir vne mye en mariage, ie vous prieray me faire tant d'honneur et de faueur que de venir dimanche prochain au banquet des nopces, et amener Madame ma tante vre femme, mes cousins et ie me mettray en deuoir de vous faire bonne chere. Vous y trouuerez vne copagnie fort honorable. Ne craignant donc que vous ne faudrez tous à vous trouuer prests au banquet, ie vous feray mes humbles recommandations, priant Dieu &c

Mr. prince le Marquis
Mr. le Mareschal l'Electeur.

Monsieur ~~mon treshumble frere~~

Je ne vous puis presenter pour Estrene au
commencement de cette annee, que vne seure
asseurance de mon treshumble service, ac-
compagné de mille bons souhaits, que ie
fay pour la conseruation de vre personne
et de vre Estat, n'ayant rien desir en ce
monde, que de vous voir possedez tout vostre
de contentement, et d'en entendre les as-
seurances par escrit, qui me seront les meilleures
nouuelles et les plus agreables que ie pourroy
receuoir. Cependant ie finiray apres vous
auoir asseure que ie seray toute ma vie

Monsieur ~~mon treshumble frere~~

Vre treshumble et tres obeissant
frere et seruiteur

De Sedan le iiij. Janvier
1624

Iacopin le Masgier
à Madame l'Eleuse

Madame

Je voudroys auoir en ma puissance chose qui meritast vous faire offre en Estrenes, asseurez vous que ie la vous dedirois volontiers: mais en cette impuissance vous accepterez s'il vous plaist ma bonne volonté pour vn gage asseuré de mon affection, que ie vous conserveray toute ma vie en l'execution de vos commandemens, desquels ie vous supplieray treshumblement de m'en honnorer. Cependant ie vous asseureray Madame, de ma santé, et aussi de la grace que Dieu m'a faite de m'auoir donné la vraye cognoissance de sa parole, et fait participer à sa saincte Cene; qui a esté le premier Dimanche de l'année. Croyez que j'en ay vne grande consolation en mon ame telle que ie ne vous puis representer. Voila ce que ie vous escriray pour vos Estrenes, qui me fera finir apres vous auoir asseuré que ie seray toute ma vie

Madame

Vre treshumble et
tresobeissant seruiteur
et frere

Copies des Lrez de Monsieur le Duc de Bouillon escrites en faveur de Monseigneur l'Electeur de Brandebourg

A Monseigneur le Prince et

Monseigneur

J'ay estimé, que vous n'aurez point desagreable que j'ay donné addresse par mes Lrez à Monsr de Leuchtmar Con.r de Monsieur l'Electeur de Brandenbourg et son Ambassadeur vers le Roy, pour vous representer le Suiect de son Voyage, et vous supplier de le vouloir favoriser de Vostre authorité et credit, à ce qu'il puisse obtenir la recommendaon qu'il desire de sa Ma.té vers le Roy de Pologne touchant l'Investiture de son Duché de Prusse, en laquelle il semble, qu'on luy veuille apporter quelque difficulté. Ce que ie fay d'autant plus volontiers, Monseigneur, que ie sçay que toute la maison de Brandenbourg se sont grandement obligé à la Couronne de France des bons ~~effets~~ offices et effets signalés qu'en plusieurs

occurrences elle en a ressenty, et principalement
De l'assistance et entremise Royale du feu Roy
de treshereuse memoire et de Sa Ma.té à pre-
sent Regnant, en la reprinse de Juliers, et du
Traitté de Xanthen, et que ie m'asseure, que
Vous iugerez bien, qu'il est du service du Roy, et
de la grandeur de la France de continuer en telles
occurrences à obliger ses bons amis et alliez.
En outre l'obligation que mond. Es.r l'Electeur
Vous aura de la faveur, qu'il Vous plaira tes-
moigner à son Ambassadeur, Ie Vous en aurai
Vne par.ie si par Vre moyen et à ma recommanda.n
il reçoit la facilité qu'il se promet en l'expedi-
tion, qu'il a charge de poursuivre, et ie me
tiendray iamais plus heureux, que lors que
par mon service treshumble ie pourray Vous
tesmoigner que ie suis veritablement

Monseigneur

Vre treshumble
serviteur
Henry de la Tour

A Monsieur

Monsieur le Duc de Luynes &c

Monsieur

L'obligation que la maison de Branderbourg a au Roy et à la Couronne de France pour l'assistance qu'elle en a receu à diverses occurrences, mais principallement du feu Roy de tresheureuse memoire, et de sa Ma.té à present regnante tant au secours de Julliers qu'au Traitté de Xanten, et le ressouvenir et ressentiment que je say qu'en a Monsieur l'Electeur de Branderbourg me fait vous supplier de vouloir favoriser son Ambassadeur Monsr. de Leuchtman vers sa Ma.té à ce qu'il puisse avoir favorable audience et facile expedition, ensemble qu'il desire de la Recommendation de sa Ma.te vers le Roy de Pologne touchant l'Investiture de son Duché de Prusse, dont il vous parlera plus particulierement, et je vous supplie, Monsieur, outre la consideration du service du Roy, de luy tesmoigner que l'addresse

que ie luy ay donné vers Vous par mes lres ne
luy aura esté inutile, dont ie Vous alleray Vne
par.re obligation que j'adjousteray à celles que
ie Vous ay desia: et où j'auray moyen de Vous
faire service, Vous reconoistrez que ie suis
Veritablement

Monsieur

Vre plus humble
serviteur

Henry de la Tour.

~~A~~ Monsieur

Monsieur ffherbert Con.r
du Conseil d'Estat du
Roy de la Grand' Bret
tagne et son Ambas-
sadeur en France &

Monsieur Vous aurez peut estre
desia sceu la difficulté que rencontre
Monsieur l'Electeur de Brandenbourg
pour l'Investiture de son Duché de
Prusse ce qui l'a obligé d'avoir recours
aux Roys et Princes ses amis et alliés

pour le favoriser de leur entremise pour cet effet
vers le Roy de Polongne, et ayant appris qu'il
s'est principalement addresse au Roy Vostre Sou-
uerain, pour luy rendre ces offices là, et en France
vers le Roy, et qu'à present vous pourrez avoir eu
charge d'en parler Monsr. Leuchtman Con.r et
Ambassadeur de Son A. Electorale de Brandeu-
bourg, s'en allant trouuer la Ma.té, ie luy ay
donné la presente, pour s'addresser à Vous, et
Vous supplier de luy tesmoigner Vostre assistance
en cette occasion, où il va de la cause coe aussi
bien, que de l'interest par.er de la maison de
Brandenbourg, et parce qu'il Vous dira particu-
lierement le subiect de son voyage, et que ie
l'ay asseuré, que Vous ne luy denierez Vos bons
offices en cet endroit, ie Vous en auray vne obligation
par.re: et où j'auray moyen de Vous faire
service, ie le feray auec entiere affection, et en
attendant les occasions ie demeureray

Monsieur

Vre humble et affec-
tionné Serviteur

H. de la T.

A Monsieur
Monsieur de Langue-
rack Ambassadeur de
Mess.rs les Estats gnaux
des Provinces Unies
en France

Monsieur Je croy que Messieurs les
Estats vous auront desia donné charge de
faire office vers le Roy en faveur de Mon-
sieur l'Electeur de Brandebourg, qui les
en a requis et envoyé vers sa Mat.té Monsr
de Leuchtmar Sr Con.r et Sr Amb.r po.r
rechercher la faveur et entremise de Sad.te
Ma.té vers le Roy de Pologne po.r l'In-
vestiture du Duché de Prusse, où il
semble qu'il veuille apporter quelque dif-
ficulté, et parce qu'il a desiré, que ie luy
donnasse addresse vers vous, ie l'ay fait
d'autant plus volontiers qu'en cela il
va de la cause coe aussi bien de l'interest
par.r de la maison de Brandebourg po.r
les raisons que vous sçaurez bien iuger:
pourquoy ie vous supplie aussi d'y con-
tribuer vos bons offices et assister led.t Sr
de Leuchtmar de vre pouvoir en cet en-
droit, ainsi que ie l'ay asseuré que vous
ferez tres volontiers, ie prendray part à

l'obligation qu'on Vous en aura, et me servira
de cette occasion pour Vous confirmer les asseurances
de mon affection et de mon service, et que je
suis
Monsieur

Vre tres humble et af-
fectionné à Vous faire
service
H.

A Monsieur
Monsieur de
Bonnueil &c

Monsieur Je Vous ay escrit depuis peu
de jours pour Vous remercier de Vos bons offices
et des tesmoignages que Vous me rendez de
Vre bonne volonté, maintenant je Vous supplieray
de donner advis à Monsr de Leuchtmar
ambassadeur de Monsieur l'Electeur de
Brandenbourg vers le Roy si'l luy sera
plus expedient d'attendre sa Mte à

Paris en cas qu'elle y soit attendüe bientost
ou de passer outre, sachant combien Vostre
bonne addresse luy sera Vtile, et là où Vous
luy pourrez tesmoigner Vre faveur, ie tiendray
cela à l'obligaon que je pourray à celles
que ie Vous ay desia, et où ie Vous pourray
faire service, ie Vous tesmoigneray que ie
suis avec entiere affection

Monsieur

Vre affectionné servitr

H.

A Monsieur
Monsieur de Villarcy
gentilhomme de la
Chambre du Roy

Monsieur J'escry à Monsieur le Prince
et à Monsieur de Luynes en faveur de
Monsieur l'Electeur de Brandenbourg
qui envoye vers le Roy Mons.r Leuchter-
man son Amb.r qui Vous donnera la pte
et Vous dira le suiect de son Voyage,
et Vous si Vous pouuez le favoriser et
assister, ie Vous prie de le faire pour l'interest de
la cause coe, et pour ma recommandaon dont ie

vous serés d'autant plus volontiers, que ie sçay l'affection et bonne volonté que vous me portés : ie vous en demeureray obligé, et où ie j'auray moyen de vous servir, vous reconnoistrés aussi que ie suis veritablement

Monsieur

Vre bien affectionné à vous faire service

H.

A Monsieur
Monsieur Guerchi
Agent du Serenissime Electeur de Brandenbourg
Sme Roy de Bo[hême]
[illegible] en France.

Monsieur Encores que les affaires de Monsieur l'Electeur de Brandenbourg vous soyent assés recommandés, ie ne laisseray de vous prier de donner toute bonne addresse et assistance à Monsr de Leuchtmar Ambr de Son Altesse qui vous dira le subiet de son voyage vers le Roy. J'espere en la faveur à Monsieur le Prince et à Monsieur de Luynes, et n'estant cette cy à autre fin, ie ne la feray plus longue sinon pour vous asseurer tousiours que ie suis avec entiere affection

Monsieur

Vre bien-affectionné à vous servir

H.

De Sedan ce XV octobre 1620

Double de la Lre de Sa Mate
Tres Chrestienne au Roy de
Pologne en faveur de
Mgr. l'Electeur de Brandebourg

Tres haut, tres excellent, et tres puissant Prince,
Nostre tres cher et tres aimé frere et Cousin.
La maison de Brandenbourg ayant tousiours
esté tres affectionnée au bien de nre Cou-
ronne, Nous avons aussi eu en singuliere
recommendation aux occasions qui s'en sont
presentées de luy departir les effets de
nre amitié et bonne Volonté pour son bien et
advantage, ainsi que nous aurons à plaisir
d'en pouvoir encores rendre tesmoignage à
nre tres cher Cousin le Marquis George
Guillaume de Brandenbourg Prince et
Electeur du St Empire par nre entremise
envers Vous pour ce qui regarde l'Investi-
ture que il poursuit du Duché de Prusse
comme dotal à luy appartenante, Et en la-
quelle nous Vous prions le Vouloir en
nre consideration traitter aussi favorable-
ment que merite la iustice de sa demande,
dont nous nous revangerons en autre occasion

de vre contentement. Et à tant nous prions
Dieu Treshault, tresexcellent et tresdiné frere
et Cousin, qu'il Vous ait en sa sainte garde.
Escrit à Paris le xxx jour de Xbre 1620

Aux Estatz de Pologne

Magnifiques, Illustres, Treschers et bons
amis, L'affection que ceux de la maison
de Brandenbourg ont tousiours fait paroistre
au bien de nre Couronne, et particulierement
nre Trescher Cousin l'Electeur de Brandenbourg
Nous convie de luy faire ressentir en toutes les
occasions de son bien et advantage les effetz de
nre bien Veillance en son endroit, et partant nous
avons bien voulu Vous recomander par cette lre la
poursuitte qu'il a fait pardela pour l'Investiture du
Duché de Prusse en laquelle nous aurons à plaisir
qu'il puisse recevoir tout bon et favorable traittement
ainsi que nous estimons que Vous le trouverez juste et
raisonnable, et de nous faire paroistre en cela ce que
Vous voulez ~~faire~~ deffaire à nre entiere et recō-
mendation. Nous prions Dieu Magnifiques, Illustres,
treschers et bons amis, qu'il Vous ait en sa sainte
garde. Escrit à Paris le

Lres du Roy Henry IIII escriptes à quelques Princes de l'Empire, sur la mort de son frere III

Mon Cousin, Vous aurez monstré tant de bonne volonté envers le feu Roy Monseigneur et frere, que ie ne doute que vous participerez au regret de la perte que nous en avons faicte: mais ie m'asseure que vous en serez encor plus touché, quand vous saurez que c'est par vn malheureux assassinat, que ses ennemis ont fait attenter et executer par vn Moine sur sa Vie. Ie scay particulierement les bons offices qu'aurez faict à ceux q se sont renommés de moy, qui me faict esperer que vous ne vous refroidirez pas en cette occasion, dont ie vous prie, vous asseurant que ie le cognoistray selon que vous le sçaurez desirer. J'ay mandé au S.r de Fresne, qu'il passe le Contract auec vous pour mes Terres de Flandres, mais ne sachant s'il sera repassé en allemagne ou non, j'en ay donné entiere charge au S.r de Sanay, Con.r en mon Conseil d'Estat, et Capitaine de 50 hommes d'armes de mes ordonnances, Et dés à pnt j'approuue et ratifie ce qu'il en fera: ie l'envoy vers vous et aultres Princes du S.t Empire, de l'amitié desquels ie puis prendre plus d'asseurance po.r la conservation de cette Couronne. Ie vous prie le croire de ce qu'il vous dira de ma part cõe moy mesmes, q prie aussi Dieu ~~Mon Cousin~~ ~~de ce qu'il vous dira de ma part cõe moy mesmes, qui prie~~ Mon Cousin qu'il vous conserue a Senlis ce xxm.e d'aoust 1589.

Vre bon Cousin
Henry.

A mon Cousin
Le Conte de Montbeliard Prince
du S.t Empire.

Mon Cousin, L'affection par.re que les Vres ont de tout temps porté à la maison de France, et speciallement la memoire de Vre bon ayeul Vous fera participer au regret que tous les Princes doivent avoir à la mort du feu Roy Monseigneur et frere, procuree infidelement par nos ennemis communs, et executee par un detestable Moine, cõe plus amplement le S.r de Sancy, que j'envoy vers Vous et les autres Princes du S.t Empire, tant pour me condouloir auec eux de lad. mort, que pour les inuiter à m'aider d'en auoir la vengeance, le vous fera plus particulierement entendre, et auec chose dont ie luy ay donné charge, Vous priant le croire cõe moy mesme, et prie Dieu Mon Cousin qu'il Vous ayt Vre, A Senlis ce xxm.e d'Aoust 1589

Vre bon Cousin
Henry

A Mon Cousin
Le Comte Palatin Electeur du S.t Empire

Mons.r Rubet, J'envoy le S.r de Sancy, Con.r en mon Conseil d'Estat, et Capitaine de 50 hommes d'arme de mes Ordonnances vers tous les Princes du S.t Empire, pour leur faire entendre, et me condouloir auec eux de la mort du feu Roy Monseigneur et frere, leur representer les desseins de nos ennemis communs, et le besoin que nous avons tous de nous y opposer, luy ayant donné charge de s'en adresser à mon Cousin le Duc Casimir des premiers, pour l'asseurance que j'ay de son amitié: mais ie desire bien aussi qu'il Vous voye particulierement, Et Vous prie de le croire cõe moy mesme, Et luy vouloir assister en ce que iugerez estre necessaire pour l'effect de sa negociation, Vous y asseurant tousiours de mon amitié et bienveillance gardée. Je prie Dieu Vous avoir Mons.r Rubet en sa sainte et digne garde, Escrit à Senlis ce xxm.e Aoust 1589.

A Mons.r Rubet Chancelier — Henry, contresigné Revol.
Duc Palatin mat.

Mon Cousin, Les bons offices que vous avez cy devant faits en faveur des affaires du feu Roy Monseigneur et frere contre ses ennemis font assez cognoistre l'affection que vous avez au bien de cette Couronne, laquelle ie m'asseure que vous ne diminuerez pas en mon endroit, ayant iusques icy rendu tant de preuues en mon par.r de vre bonne volonté, qu'il n'y a Prince dont l'amitié me soit si asseuree: Et vous prie Mon Cousin, en faire cognoistre les effets en cette occasion, selon ce que le S.r de Sancy, que

j'en voy vers vous et vers tous les Princes du St Empire, vous fera plus particulierement entendre le besoin que j'en ay, esperant neantmoins avec l'aide de Dieu, qu'vn prompt secours me donnera moyen conserver l'advantage, que j'ay sur mes Ennemis; En attendant que vne bonne et grande armée vous en face entierement avoir la raison, je vous prie vous y employer selon la confiance que j'ay en vous, Et croire Ced. S. de Sauzy comme moy mesmes; je prie Dieu Mon Cousin qu'il vous conserve. A Senlis ce xxm aoust 1589.

Vre bon Cousin
HENRY

A Mon Cousin
Le Duc Jean Casimir Prince
du St Empire

Mon Cousin, Je sçay les bons offices que vous avez faits en faveur des affaires du feu Roy Monseigneur et frere; Je vous prie que comme il a plu à Dieu me rendre successeur de son Royaume et des affaires qu'il y a laissez, je soy aussi successeur de l'amitié que vous luy portiez, vous asseurant de que de ma part je l'entretiendray par tous les bons offices que vous pourriez desirer de moy. J'envoy le S. de Sauzy pour me conseiller avec les Princes du St Empire de la mort du Roy desfunct, et les prier de m'aider à en avoir la raison. Je m'asseure qu'en cela vous sçaurez bien iuger l'importance de ce meschant acte, et le besoin que nous avons tous de nous vnir contre si cruels ennemis; Vous assisterez Ced. S. de Sauzy pour estre bien receu des uns avec la charge que je luy ay donnée, dont je vous prie bien fort, et de croire de moy mesmes, qui prie Dieu, Mon Cousin qu'il vous conserve, A Senlis ce xxm aoust 1589.

A Mon Cousin
Le Duc de deux Ponts P. du S. Emp.

Vre bon Cousin
HENRY

Mon Cousin La bonne volonté que vous portiez au feu Roy Monseigneur et frere vous fera participer à l'amitié qui demeure à tous ceux qui l'ont aimé, de la perte que nous en avons faite, et d'autant plus grand vous sçavez la malheureuse façon dont elle est advenüe, laquelle vous reprobe par le S. de Sauzy que j'en voy vers vous et aux Princes du St qui ont interest et affection à la conservation de cette Couronne. Je vous prie

A Mon Cousin
Le Marquis de Baden Ernst Friderich
Prince du St Empire

Mon Cousin, Les tres grds que vous auez d'ayuerez esperitez auec deuz Princez du S.t Empire de feu Roy Mons.r et frere les mayent assez de quelle affection vous desirez et embrassez le bien de ce Royaume, qui n'est vne grande consolation aux grands affaires qui me sont de neuf sur les bras par sa mort, aduenue malheureusement par la mechanceté de ses ennemis. J'enuoy le S.r de Vers vous et auez Princes, que je scay estre affectionné à la conseruation de cette Couronne auec la charge qu'il vous fera entendre, En laquelle je luy ay ordonné de prendre la principale conduite et direction de vre bon aduis et conseil, pour l'asseurance que j'ay de vre grande prudence, et de la bonne volonté que vous y voudrez apporter. Je vous prie le croire, sur le tout de ce qu'il vous dira de ma part coe moy mesmes, sans adjouster foy à nul autre qu'à luy, priant Dieu Mon Cousin qu'il vous conserue en sa sainte

Vre bon Cousin
Henry

A mon Cousin
Le Landgroff de Hesse P. des S.tes &c.

Mon Cousin Ayant plu à Dieu disposer du feu Roy Mons.r mon frere par vn detestable accident que vous entendrez, et m'appeller à cette Couronne chargée d'vn grand ennuy pour vne telle perte, et des grands affaires pleins de difficultés, j'enuoy le S.r de Sauzy Con.er en mon Conseil d'estat, et de mes affaires, et auec le Coq. de vers vous et auez Princes du S.t Empire, que je scay estre affectionné à la conseruation de cette Couronne, seurement et sur l'establissement que je desire faire d'vne estroite et vtile amitié entre nous, je luy ay donné la charge qu'il vous fera entendre, dont me remettant à sa suffisance, je vous prie le croire de ce qu'il vous dira de ma part coe moy mesmes, qui prie Dieu, Mon Cousin, qu'il vous conserue, A Senlis ce xm aoûst 1589.

Vre bon Cousin
Henry

Foubien: desquels je esperé amitié et assistance, et auec que je desire l'establir fermes et stable p.r l'aduenir. Je vous prie le croire &c

A Mon Cousin
Le Marquis d'Anspart P. des S.tes E.

Mon Cousin, La poste vous sera rendue par les mains du S.r de Sauzy &c lequel j'enuoye par de là vers vous et auez Princes du S.t Empire, que je scay estre affectionnés à la conseruation de cette Couronne: Vous sçaurez de luy la mort aduenue de feu Roy Mons.r et frere par le malheureux accident qu'il vous contera, et la charge que je luy ay donnée, sur laquelle me remettant je vous prieray le croire comme moy mesmes priant &c

A mon Cousin
Le Landtgraff de Darmstad. P. des S.tes E.

Mon Cousin, Si vous aviez volonté d'aider à la conservation de cette Couronne du vivant du feu Roy Monsieur et frere, ainsi que j'ay veu par vne lre que vous luy auez n'agueres escripte, Ie m'asseure qu'à pnt vous y serez encor plus conuié, estant conioincte à la premiere cause qui vous mouuoit, celle de la Justice, que tous les Princes ont interest de fauoriser pour la punition d'vn si malheureux assassinat qui a esté conspiré et executé en sa psonne, dont le discours vous sera plus pleinement reporté par le S.r de Sanzy, lequel j'enuoy vers vous et aues Princes amateurs de cet Estat, auec la charge qu'il vous fera entendre, En laquelle ie vous prie croire Mon Cousin vous monstrer autant fauorable et affectionné, que l'affaire de soy est important à nre commune conservation et defference, ainsi que vous le sçaurez tres bien iuger, et me continuer l'amitié que vous m'aues monstré par le passé, comme vous la trouuerez tousiours entiere de mon costé; croyant, s'il vous plaist, du S.r de Sanzy de tout ce qu'il vous dira de ma part cõe nous mesme sans adiouster foy à pnt auec qu'à luy, Sur ce

A Mon Cousin
Le Duc de Saxe, Electeur du S.t Empire.

Mes Cousins, Le feu Duc Jean Guillaume Vre pere a monstré tant d'affection envers cette Couronne, et le feu Roy Monsieur et frere que cette subite souueraine sa mort: mais quand vous considerez par qui elle a esté pratiquée et executée, vous iugerez exemples combien vous y estes interessés auec tous les aues Princes du S.t Empire. J'enuoy le S.r de Sanzy vers vous pour le vous faire entendre, Vous priant de vous employer à la conseruation de cette Couronne, autant que l'equité de ma cause le requiert, de quoy vous prie le croire

Vostre Cõ Cousin
HENRY

A Mes Cousins
Les Ducs de Saxe et de Weimar
Princes du S.t Empire

F ou bien: et pour traitter des affaires y touchant nre cõe secretz et reels,

---

Mon Cousin, Estant aduenu le decés du feu Roy Monseigneur et frere, au lieu duquel il a pleu à Dieu m'appeller par legitime droict de succession à cette Couronne, j'ay bien voulu me condouloir auec vous de la perte de si grand Prince, duquel ie m'asseure que l'amitié vous estoit si chere, que vous participerez au dueil que la privation de sa personne laisse, tant à moy, qu'à tous ses bons Amis et serviteurs, cõe ie m'asseure aussi que vous detesterez la malheureuse conspiration executée sur sa vie, ainsi que vous aurez peu entendre, et ceux qui en ont esté les Autheurs, Et quoy que dicu la ainsi permis, j'ay bien voulu aussi vous faire offre et donner parole par la porte de mon amitié et vous prier de continuer en mon endroit celle que vous portiez à Mond. Seig.r et frere, Croyant que de ma part ie l'entretiendray par tous les bons offices qui dependront de moy. Au demeurant ayant resolu pour les

troublez et affairez, qui me demeurent sur les bras avec la succession de cette Couronne de faire lever en Allemagne Vne bonne nombre de forces tant de cheval que de pied, Je vous prie que lors que vous serez requis par ceux qui ont cette charge de moy, de leur donner passage par vos terres et païs, que le vueillez accorder, avec toute la bonne assistance que vous pourrez faire pour les vivres et leur seront necessaires, que pour toutes autres choses, en payant raisonnablement, à ce qu'ils ayent autant plus de moyen de passer sans desordre ni foule de vos subiects, car c'est mon intention: Et se pretant occasion où vous me vueillez employer, vous me trouverez disposé à me revenger du plaisir et office de bon voisinage que vous me ferez en cet endroit priant Dieu etc qu'il vous ait en Mon Cousin en sa s.te garde. Escrit au Camp de Roissy

---

Mon frere Envoyant en Allemagne le S.r M. faire quelques levées de gens de guerre pour le besoin que j'ay de m'en servir en ce Royaume, Je vous prie que lors qu'il vous requerra de ma part de leur donner passage par vos terres et païs, vous le vueillez accorder, avec toute l'assistance que vous pourrez, tant pour le fait des Vivres en payant raisonnablement, que pour toutes autres choses à ce qu'ils n'ayent occasion de faire desordre et foule à vos subiects, dont ie serois despleisant pour le devoir de mre amitié, et alliance que ie desire entretenir de ma part par tous les offices qui seront en mon pouvoir, priant Dieu, Mon frere, vous avoir en sa s.te garde. Escrit

A Mon frere Mons.r le Duc de Lorraine

Vre bon frere Henry

Mons.r de Mebaick, J'ay entendu les bons offices que vous avez fait cy devant pour le bien de mes affaires, dont ie ne demeureray point ingrat en Vre endroict, mais encor n'est il pas temps de vous en lasser, Je vous prie de continuer et croire le S.r de que j'envoye en Allemagne pour rechercher les forces de ce qu'il vous dira de ma part, et l'assister de ce que vous pourrez, et surce ie prieray Dieu vous avoir, Mons.r de Mebaick, en sa sainte garde. Du Camp.

Henry

Mons.r de M. J'envoy le S.r de M. en Allemagne pour se vous entendre de ma intention, et de conserver Vn chacun en son Estat, et particulierement me servir de vous en la charge où vous avez cy devant servy, n'asseurant que de Vre part vous vous y employerez avec pareille affection que vous avez fait par le passé, et me remettant sur ce que le S.r de M. vous en dira d'avantage, Je prieray Dieu

F fidelité et

Mon Cousin, Vous avez cy devant monstré tant de bonne volonté envers moy et le bien de mon Royaume, que ie ne doute que vous ne participerez au regret que me demeure de la perte que nous avons faite du feu Roy

Mon Cousin, J'envoy le S.r [illegible] vers Vous et aultres Princes du St Empire que ie sçay estre affectionnés à la Conservacion de cette Couronne, tant pour Vous faire entendre à tous la mort du feu Roy Mons.r mon frere, et la meschanteté plus que barbare dont ses ennemis ont usé en son endroict que pour traitter des affaires qui touchent nre cõe Seurté et repos. Je Vous prie le croire de ce qu'il Vous dira de ma part comme moy mesme, et prie Dieu mon Cousin [illegible]

Mon Cousin [illegible] Et l'advantage qu'il a pleu à Dieu me donner ces jours cy sur mes ennemis, j'espere que il me tirera hors de ces miseres, et me donnera moyen de recognoistre le service que j'auray receu de mes amis en ce besoing, du nombre desquels ie Vous tiens des premiers, pour recognoistre les offices que j'ay receu de Vous en ce que Vous le desirerez de moy, d'aussi bon coeur que ie prie Dieu, Mon Cousin, Vous tenir en sa sainte garde. Escrit

Mons.r Schwebel, Il m'a esté fait rapport de vre bonne volonté estant enuers la chose cõe qu'enuers mon par.t que ie ne desire rien tant que de la recognoistre en quelque bonne occasion, cõe plus amplement le S.r de N. le Vous fera entendre, auquel ie Vous prie adjouster foy cõe à moy mesme et l'assister de vre conseil, et de ce que Vous aurez moyen de luy aider tant qu'il Vous sera possible, priant sur ce le Createur Vous avoir en sa S.te garde. Escrit [illegible]

A Mons.r Schwebel Chancelier de mon Cousin Le Duc des Deux ponts. Henry

Tres chers et bien aimés, L'affection que vous avez tousjours monstré enuers cette Couronne, et la bonne volonté que par.t vous portiez à la personne du feu Roy, nre tres honnoré Seigneur et frere, Vous fera participe d'un regret qui nous demeure de sa mort advenue par [illegible] Nous esperons neantmoins puis qu'il a plu à Dieu faire sa Volonté de luy, et nous appeller en son lieu à la succession de cette Couronne, que vous ne diminuerez en nre endroict cette bonne inclination que vous avez eu par le passé au bien d'icelle, cõe nous seulement nous vous promettons n'avoir de nre part en moindre recommendacion le bien et la conservacion des Estats du St Empire et y apporter, quand il seroit besoin, l'assistance de tous nos moyens: mais nous desirons de nous y unir et joindre de si estroitte Intelligence, que cõe nos Interests sont joints en nre cõe conservacion, nous le soyons aussi de mutuelle obligacion d'aide et secours, selon les occasions et occurrences qui pourront survenir, ainsi que vous serez plus amplement esclairci de nre intention sur ce par le S.r de Sancy [illegible] Engaigy nous vous prions de le croire [illegible]

A nos tres chers bons amis et Voisins Henry
Les Mr et Conseil de la ville Imperiale de Strasbourg

Treshaut, trespuissant et trespuissant Prince, nre treshon
ancien et tresaimé Cousin, amy, allié, et Confederé: Nous ne doubtons
que V.re M.te n'ayt esté advertie des grandes rebellions advenues en ce Royaume
apres la mort du feu Duc de Guyse, contre le feu Roy nre treshonnoré Seigneur
et frere, en suitte et execution des desseins dud. feu Duc et de la Ligue,
qu'il avoit bastie pour Vsurper cette Couronne, ceux de sa maison ayant
rendeu sa part et faction auec la mesme et mauuaise Intention, et auec les
mesmes appuys et Intelligences qu'il avoit de son viuant tant dehors que
dedans le Royaume: Enquoy neantmoins Dieu auroit iusqu'icy tant faueorisé
led. Seigr Roy d'asseurer, qu'apres auoir remis plusieurs villes en son obeissance
adveruës par la force, auec par la douceur, ayant son armée belle et
puissante iusqu'aux portes de Paris, il auroit contraint ses ennemis soy
renfermer auec peu d'espoir d'y estre longuement en seureté, Mais la force
leur defaillant le malin Esprit leur a suggeré vn autre moyen et Instrument
disposé à l'executer, ayant fait tuer led. Seigneur par vn Moine, de l'ordre
des Jacobins introduit en sa Chambre le matin du premier de ce mois soy disant
soy et feinte de luy vouloir dire quelque chose de secret, qui luy auroit donné vn
coup de cousteau dans le Ventre, dont il mourut le matin ensuyuant, Nous
laissant et toute cette armée grandement troublés d'vne si grande perte,
et encor plus faschés qu'elle soit aduenüe d'vne façon si meschante et detestable,
delaquelle nous auons tous resolu de poursuiure la raison contre ceux qui l'ont
bastie, et fait executer. Nous ayant les Princes dans, Paris Paris, Mareschaux
de France et autres Officiers de la Couronne, ensemble les autres Seigneurs, et
Principaux Gentilshommes de cette dte Armée fait le serment de fidelité,
comme à leur Roy qu'ils reconnoissent estre iustement appellé à la succes-
sion de cette Couronne; Surquoy nous auons aduisé de vous faire cette de-
peschе tant pr. vous condouloir auec vous de cet accident, que tiendrez nous sum-
mes asseurés, que vous entendrez auec grand deplaisir, que pr. vous prier co-
firmer en nre endroit l'amitié et bonne Volonté que le feu Roy de Dannemarck
nre bon frere portoit à cette Couronne, et à nous particulierement, ce de nre
part nous vous en offrons et promettons toute bonne correspondance, desirant
en outre l'estraindre et establir plus estroittement entre nous et nos
Princes, ayans interest à la conseruation les vns des autres, ce nous en enuoyons
presentement faire ouuerture à la Reine d'Ang.re et aux Electeurs et autres
Princes et Estats du St Empire, vers lesquels nous despeschons exprez
expressement nre aimé et feal Conr.er nre Conseiller et le S.r de
Sanzy, et auec luy nre aimé et feal le S.r de Bongars ensemble

ou seperement l'Vne en l'absence de l'aute, Et priony Vred. Mate adjouster mesme foy à ce que leur sera sur ce dit et proposé en mre nom qu'elle voudroit faire à mre propre personne ce aussi à mre aimée et feal Ambr ordinaire pres de Vous le Sr de N. auquel nous escrivons pour cet effect, Priant Dieu, Treshault, Tresexcellent, et Trespuissant Prince mre trescher ancien et tresaimé Cousin, Amy, allié, et Confederé, Vous avoir en sa saincte garde.

Escrit &c

Vre Bon frere

A Treshault, Tresexcellent, et Trespuissant Prince mre trescher ancien, et tresaimé Cousin Amy, allié, et Confederé le Roy de Dannemarck.

Henry

Treshaute Tresexcellente, et Trespuissante Princesse mre treschere ancienne et tresaimée Cousine, alliée et Confederée, La grande affection que le feu Roy de Dannemarck mre Bon frere, nous porta, nous fait esperer toute amitié de Vre Mate Et principalement en ce fait, touché de si bien pres tous les Roys et Princes legitimes, Je ne doute point que vous n'ayez veu le cruel assassinat commis en la personne du feu Roy Monseigneur et frere. Les Autheurs de ce faict execrable visent plus loing, Et par la ruine de cette Couronne taschent à brouiller tous les Estats de la Chrestienté, et exterminer les Roys et Princes legitimes, principalement ceux qui font profession de la pure et vraye Religion; Dieu vous a donné de tant de prudence que vous cognoissez assez quel interest vous et les vostres y avez, Et nous nous asseurons que vous y apporterez tels et si prompts remedes que Vre zele et pieté le requierent. Nous esperons aussi que l'affection que vous sçavez que mred. frere le feu Roy de Dannemarck portoit au bien de cette Couronne et à nous, fera que vous ne nous denierez point Vre faveur et assistance en ce que le Sr de N. mre Ambr ord. pres de Vred. Mte et le Sr de N. que nous despeschons presentement vers vous, requerront de mre part: Quant à nous, nous apporterons toujours envers vous et les vostres Vne entiere affection, et vous la tesmoignerons par tous les bons offices qui pourront dependre de nous, Priant Dieu, Treshaute Tresexcellente, et Trespuissante Princesse mre treschere ancienne, et tresaimée Cousine, alliée et confederée Vous avoir en sa saincte garde.

ou bien: Verité de l'Evangile

Vre Bon frere

A Treshaute, Tresexcellente, et Trespuissante Princesse mre treschere ancienne et tresaimée Cousine alliée et confederée, La Reine de Dannemarck

Henry

Mes Cousins, Ayant de long temps esté adverty de l'affection
que vous portez à cette Couronne, sachant aussi le desir que vous avez
tousjours eu de voir nos affaires establies pour le bien des Eglises Chres-
tiennes, nous avons bien voulu vous faire sçavoir le decés du feu Roy
Monsigneur et frere pour nous condouloir avec vous de la perte de si
grand Prince. Nous asseurans que vous desplairez la malheureuse con-
spiration executée sur sa vie, et ceux, qui en ont esté autheurs:
mais puis que Dieu l'a ainsi permis, et qu'il luy a plu nous appeller à la
succession de cette Couronne par droict legitime, Nous avons bien voulu
aussi vous faire offre, et donner parole par la porte de nre amitié et
vous prier de continuer en nre endroict celle que vous avez monstrée
nous porter avant que Dieu nous eust appellé à cet Estat, et ne
voulsir rien rabattre de celle que vous et vos Predecesseurs avez portée
à la Coronne de France: de nre part nous l'entretiendrons avec vous et
les vres par tous les bons offices qui dependront de nous: au demeurant
ayans resolu pour les troubles et affaires qui nous demeurent sur les bras
avec la succession de cette Couronne, de faire lever en allemagne un
bon nombre des forces &c nous vous prions &c
Le present occasion de nous vous vueillez
employer, vous nous trouverez tres disposez à vous revanger du plaisir et bon office
que vous nous ferez en cet endroict. Au reste nous vous prions de croire et ad-
jouster foy au S.r de Bongars que nous despeschons par devers vous à cet
effect, et nous prierons Dieu, mes Cousins, qu'il vous ait en sa sainte
garde. Escrit &c

Henry

Monsr le Chancelier Je sçay assez de quelle affection vous avez
cy devant servi à l'advancement de mes affaires: j'espere et m'asseure
que cette bonne affection n'est point diminuée en vous, mais d'autant
plus accreuë, que l'audace et rage des Ennemis du bien et repos public
est decreuë et descroit de jour en jour plus grande, et leurs artifices
plus descouverts: Je vous prie ne la faire paroistre, entretenant l'ami-
tié et bonne intelligence qui a esté de tout temps entre cette Couronne et
celle de Dannemark, et favorisant de ce que vous sera possible ce que ie fais
negotier par le S.r N. tant en Dannemarck qu'en Allemagne. Je le recognoistray
envers vre Estat de ce qui sera en moy, et aussi envers vous, de ce les
merites me sont cognus. Priant Dieu, Monsr le Chancelier, vous
avoir en sa S.te garde. Du Camp de Deppe

Mons.r de Ramel Il y a long temps que ie suis adverti
des bons offices que vous auez faits par cy deuant à mon
gre, j'ay employé vers le feu Roy de Dannemarck mō frere:
qui me fait esperer, que le S.r de Bonyars receura de vous tout
aide en ce qu'il a charge de traitter de ma part: le faix des
affaires que ie pourtiens est plus pesant que jamais la rage
des Ennemis plus eschauffée que jamais le peril commun de la
Chrestienté plus apparent si les Princes Chrestiens ne se joignent pō.
s'y opposer: Je sçay que vous le voyez et cognoissez bien, et ne
tiendra en vous que les remedes propres ny soyent ap-
pliquez, Je vous prie d'y apporter vne prudence et affection
accoustumée: et cependant entretenir vne bonne et seure
amitié entre nous, et le Roy de Dannemarck mō frere, le-
quel ie suis trespris d'amour estāt laissé sous vne charge
et conduicte, J'espere que vous le trouuerez tel que la
Chrestienté se ressentira de sa bonne nourriture: De mes
faicts estats que j'ayme vne Vertu, et que ie de-
sire cognoistre vne affection en vous nous, Qui prie
Dieu Mons.r de Ramel, vous auoir en sa.te garde. Ecrit

Monseigneur et Tres Illustre Prince

J'ay receu le commandement de V. A. par sa
lre du mois de Juillet dernier touchant le &
Surquoy ie diray à V. Alt. que & et puis &
n'ayant rien plus cher au monde que de pouvoir
tesmoigner à V. Alt. le zele que j'ay à son
service, et combien ie me sentiray honoré de
recevoir ses commandemens. Du reste Mon-
seigneur ie me resjouis de tout mon cœur d'ap-
prendre que V. Alt. s'establit peu à peu dans
son Duché de Prusse: et m'estonne grandement q le
Roy de Pologne q sçait vre droit et vos merites
et q a maintenant, cõme on dit, le Turc sur les bras
ne fait d'avantage de vostre cause et de vre perte
et de son peril, po! le divertissement duquel
il me semble qu'il ne faudroit s'aguerir trop
d'amis. Quant à l'estat pñt de la France
i'en ay fait vn abregé dans ma lre au S.r Mollet
qui en fera s'il vous plaist recit à V. Alt. à la-
quelle ie baise en toute humilité les mains, prie
Dieu p! sa santé et prosperité, et demeure p!
le reste de ma vie

Monseigneur et Tres Illustre Prince

De V. A.

Tresobeissant serviteur
H.

A Monseigneur et Tres-Illustre
Prince

Monseigneur l'Electeur de Bran-
debourg Duc de Prusse
Juliers Cleves Berghes &c

Lettre de Congoissance de

Monseigr le Marquis Jach. Fig.

à S. Alt. Elect. de Br:

NB. cette Lre n'a pas esté envoyée.

Monsieur

Il ne me pouuoit arriver vn plus grand contentement que d'apprendre les nouuelles du bon et favorable traitte-ment, que Vous avez receu en la poursuitte de l'Investi-ture de la Duché de Prusse, et que pr. le regard apres tant de traverses Vous en estes venu a la fin, que meri-toit la justice de Vre demande. Je Vous en congra-tule avec toute affection, ayant cet honneur de tenir quelque rang parmi les Vres que Vous cherissez, Et Vous proteste qu'il ne Vous arrivera jamais tant de contentement que ie Vous en souhaitte, ni tant d'ac-cident où ie ne participe: mais le fort calcul de mes nativités Combien ne m'ayant pas encor fait naistre quelque moyen pr. Vous faire paroistre l'estime que ie fais de Vre bienveillance, et de tant de belles parties, q Vous mettent en si bonne opinion parmi tout le monde, ie prieray le Dieu Tout Bon, q Vous a esleu a cet treshaut gouuernement, de Vous donner longue et heureuse Vie avec toute prosperité pr. le bien, repos, et accroissemt de son Eglise et de Vre Estat, Vous baisant tres-humblement les mains avec ma priere ord.re à Dieu pr. Vre santé et prosperité Etc

Monsieur

Vre tres humble et tres obeissant et tres fidele frere et seruiteur

Aller Voyez fol. 108.

Monsigr le D. de B. à Mrs le Gen K.

Monsieur

J'ay receu celle qu'il Vous a pleu m'escrire du dernier du moys passé par le S.r W. lequel m'a fait entendre que Monsieur l'Electeur de Br. desiroit rappeller Mons.r le M.r son frere prez de luy ce qui m'a encor esté tesmoigné par Mons.r L. son C.r et confirmé par Mond. S.r le M.r mesmes, que c'estoit son desir de satisfaire à ce qu'on luy a fait entendre estre de l'intention de Monsieur son pere: et encor que sur ce subiect ie n'aye receu aucune lre de S.A.E. et que par celle qu'on m'a fait Voir, qu'elle a escrite aud.t S.r L. avec celle de M.rs du Conseil de Cleves et par la Vre mesmes ie n'aye pas remarqué cette resolution absolüe, ains remise à mon advis selon le progrez que pourroit faire Mond. S.r le M.r et que j'eusse peu avoir plusieurs raisons p.r faire differer son partement: neantmoins Voyant que ceux q estoient prez de luy, et à la charge desquels il estoit particulierement compris, le desiroient, et que le temps de l'expiration de la treve approchoit, j'ay pensé n'y devoir apporter aucun contredit et ne suffiray d'avoir ce tesmoignage de Mond. S.r le M.r qu'en son sejour icy ie luy ay rendu et fait rendre tout le service que j'ay peu selon l'affection que j'ay à son Illustre maison: et Vous diray de luy qu'il s'est tresbien comporté pardeca et ie m'asseure que Vous trouverez qu'il aura en effect de faire bon progrez en ses exercices qu'il avoit bien commencé par ce peu de temps qu'il a esté icy. Je ne Vous celeray point que ie me suis estonné d'apprendre qu'en la place dud.t S.r L. on commet led.t S.r M.r pour G.r lequel j'estime bien jeune et peu experimenté pour telle conduite. J'escriray par une autre voye à S.A.E. sur le subiect de la paix.

Monsieur

Vre tres humble à Vous
tres service

Je me suis oublié de rendre tesmoignage à Mons.r le M.r de la bonne volonté qu'il a tousiours monstré de rendre service à Mons.r le M.r

Monsigr le M. à Mr le D. de B.
pour luy notifier son
Arrivée à A.

Monsieur
Croyant que vous aurez bien p.l aggreable, et
aussi que c'est mon debvoir que ie vous face sçavoir
quel a esté mõ voyage et mõ arrivee en ce lieu icy,
j'ay entrepris de vous escrire la p.nte p.l vous
dire que ie me suis toussiours bien porté icy-
pres icy, dieu mercy ie rends grace à Dieu, en l.
supplie vous augmẽter et accroistre vre santé,
accompagnée de toute felicité, vous asseurant que
ce me sera vn parfait contentement lors que i'en
pourray estre asseuré, et me resjouiray toute ma vie
de vostre bonne et salutaire prosperité,
vre courtoisie et prudence m'a toussiours donnée, mes-
mes quand i'estois sur le point de mõ partement de
vre ville de S. lequel ie ne mettray jamais en oubly
affin de vous en rendre tous les debvoirs q. seront
en ma puissãce. ~~Cependant Monsr ie vous~~
~~baise humblement les mains~~ Ie finiray donc
ce rest pour mes tres humbles baisemains Et prieray
à Dieu p.l vre santé et prosperité de vre illustre
maison demeurant à jamais
Monsieur
vre tres humble et
tres affé serviteur

M.r Leuck. à Monsig.r le D. de B.

Monseigneur

Vre Ex.ce me promettra s'il luy plaist qu'en cette Lre
ie luy face entendre l'heureux retour de S. Alt. Monseig.r
le Pr. lequel a esté treshonnorablement accompagné pour le chemin
qu'en ce lieu de la mesme disposition que lors de son
partement, ce Vous verrez par celle qu'il vous escrit,
J'ay jugé Monseigneur, qu'en telle occurrence vous auriez
cette Cy pr. agreable, et desirant aussi vous confirmer en
icelle le treshumble respect et obeissance que ie desire porter
toute ma vie en 1.r observateur de vos commandemens pour les
executer quand vous m'en jugerez digne de les recevoir
Et remettant de vous entretenir ie finiray en cet endroit
apres avoir prié Dieu
Monseigneur pour la conservation de la santé de Vre Ex.ce
conjointe de Madame, Messieurs et Mesdamoiselles

Vre treshumble tresobeissant et
tresfidele serviteur
Leuck

Monsig.r à Monsig.r le D. de B.

Monseigneur

Je commenceray ma Lre par une treshumble supplication
que ie fais à Vre Ex.ce de me vouloir pardonner, si ie prens
la hardiesse de vous faire cette cy, me jugeant en estre du tout
indigne d'un tel honneur: mais Monseig.r c'est en consideration de
vre bienveillance, de laquelle j'ay toujours esté favorisé, que
ie me suis tellement licentié p.r supplier Vre Ex.ce de me

faire tant d'honneur et faveur que de me vouloir
comander en tout ce que Vre grandeur me iugera digne,
Vous asseurant qu'en quelque lieu où ie puisse estre,
ie ne manqueray d'effectuer vos comandemens.
Quant à ce qu'il y a de nouvelles ie ne sauray rien adiouster à
ce que ie finiray apres avoir supplié le
Createur pour la prosperité et santé de Vre Ex.ce et de la
conservation de Vre Estat

Vre tres humble et treshobeissant et tresfidele serviteur

Monsieur de Villiers Hotman, La cognoissance q j'ay de Vre fidelité probité et bonne intention en mes affaires, q sont bonne partie du public de la Chrestienté, m'a fait accoustumer dont m'avez fait requerir a vous. C'est que portant soing à icelles es à nostres, et pourroient estre envoyées de par de pour la France, ie vous fisse dresser et payer icy en ma chambre de Clevez la pension de 200 florins de transport accordée pour estre fidele et treshonoré Pere l'Electeur de Brà Vre de vos filz pour l'entretenement de ses estudes. J'en ay donné dore en Vre gratification tel ordre q vous dira le Sr Libigny Secre de mes comandemens. Puis en autorisation de Vre pension, j'en escrips au Roy Treschrestien et à Mr de Puisieux, ese verrez par les Copies des lres, q vous prendrez la peine de bien rendre, et en tirer response, pour du subiect et entretenement de correspondence. Vous avez long de l'experience en mes affaires de Clevez et Julliers, et ie n'asseure entierement que vous y satisferez pour le bien de ma cause et maison, particulierement en mon absence de ces pays. L'obligation q nous avons tous au public nous y conviant de mesme. De ma bienveillance et affection vous n'avez à douter, elle vous est assez cogneue par les effects, ie prie Dieu Monsieur de Villiers Hotman vous avoir en sa saincte garde. Escrit

Vre tres affectionné
George Guillaume
Prince de Brad.

A Monsieur
Monsr le de Villiers Hotman
Conser du Roy Treschrestien
à Paris

Villiers a cognoissance q j'ay de vos bonnes et entieres intentions pour le bien de la maison de Br.

Lre de recommendation de
Monsieur le M. à Mr. Holm.

Monsieur Ce porteur gentilhomme Allemand pour
tiers de la parte et port des sujets de Monsieur l'E. de
Br. mon frere s'en allant voir des pays estrangers, et pr.
le part à la guerre d'Italie, pr. s'y rendre tant plus capable
luy de servir leur Prince quelque jour avec Utilité et
reputation: et desirant à cette fin quelque Lre de re-
commendation de Mr. l'Ambr. de Venise, et residé ordi-
nairement en Frãce pr. estre favorisé et employé
de Mrs ses Mrs en lad. guerre d'Italie selon leur
qualités et merites, ie luy ay addressé à Vous tant d'au-
tant plus volontiers, que ie say l'affection et bonne
affection que vous luy avez toujours porté à la maison de
B. vous priant de le assister de Vre faveur en une si
louable intention et plus au recommendation, ainsi que
l'on m'a asseuré que vous pouvez bien le faire de
ce vers là: ie prendray part à l'obligation qu'il vous
en aura. Ledt. gentilhomme, et me serviray de cette
occasion pr. vous offrir les asseurances de mon affection
et que ie suis

Monsieur

Vre bien affectionné
à vous faire service

P.S. Au reste Mr. ce gentilhomme Allemand le Sr. V.
q. est de bonne maison de ici près s'en allant à Sedan pr.
y apprendre la langue et autres exercices convenables à sa jeune
de vous supplie de luy departir Vre faveur, et s'il se peut
faire de le prendre en Vre service. Ce sera tousjours
un accroissement des obligations q. ie vous ay.
dont ie n'acquitteray iamais que l'occasion
m'en naistra.

Vid. fol. 75. 76. 48.
Eq.

† Vol: confirma les asseurances de mon affection, et que ie suis Monsr.

Une Dame remercie à Un
homme de qualité p. quelque ~~chose~~
don

Mr

J'ay receu le X.e — que'il vous a pleu
faire l'honneur d'en voyer à mes soeurs et à moy-
mesme Vous en rendons treshumble grace, et nous
sentons fort honorées du souvenir qu'il Vous
plaist avoir de nous, et reputerions à grand
heur, Monsieur, de Vous pouvoir rendre le
treshumble service, à quoy nre debvoir nous
oblige et la qualité que mes soeurs et moy
avons d'estre

Mr

Vre treshumble servante

Lre de Complimentz de Monsieur le Marquis à Mons.r le Duc de Bouillon

Monsieur
C'est le desir que j'ay de vivre en vre souvenance qui m'incite à vous faire la pte p. n'y remeller, Et faisant estat de partir demain p.r aller en Prusse, ie vous supplie me tenir vre estimee en vos bonnes graces, et d'estre asseuré q. ie ne mettray iamais en oubly tant de courtoisies et bons offices que vous j'ay receu de vous durant mon sejour en vre Ville de Sedan, attendant le temps et les commodités p.r m'en revenger. Ce pendant ie vous baise treshumblement les mains ce aussi à Madame et Mlle de mesmes priant Dieu p.r vre santé Et demeure à jamais

Monsieur

Vre treshumble et
treso.bt serviteur

Reponce de Mons.r le Duc de B.

Monsieur
J'ay receu celle qu'il vous a plen m'escrire du — dont ie vous rends mille graces, ce du semble et bonne volonté q. vous me tesmoignez par icelly: ce m'a esté vne nouvelle bien aggreable q. d'apprendre des nouvelles de vre santé, et ayant entendu q. dans quelque temps vous faites estat de venir en France, ie m'en resiouis par ce q. cela me pourra faire rencontrer quelque occasion de vous y rendre quelque service plus que ie n'ay peu faire en vre sejour pardeça, ce q. ie tiendray tousiours

à honneur et faveur, et ne me tiendray jamais estre heureux q̃ lors q̃ par les effects ie vous pourray faire cognoistre mõ affection, laquelle attendant ie vous supplieray de me continuer et entretenir aux bonnes graces de Monsieur l'Electeur, et aux vres, et de croire q̃ n'y a personne q̃ soit plus que moy

Monsieur

Vre treshumble serviteur
bt. Selac T.

M.r le Comte de Hanaxe
se plaint à Monseig.r le Marq.s
de son absence

Monseigneur

Ie ne me peux resjouir de l'honneur de vre grace qu'au desplaisir et regret d'estre du tout frustré de l'abord d'vne personne q̃ me cherissoit tant de son mon merite et à laquelle ie portois tant de respect; Ie ne sçay que dire que ie vous ay esté si peu utile, mais la foiblesse de mon mes continuelles infirmités corps, et nõ certes la bonne volonté, et la devotion q̃ i'ay voüé à vre service, en est la seule cause: vous le recognoistrez aux occasions qu'il vous plaira m'employer comme desirant le faire monstrer par effect q̃ par parolles. Ie loüe Dieu que vre arrivée en estat prospere, et que &c C'est où ie finiray &c

M. le Prince de Jedu à Monsieur le Marq.

Monsieur

J'ay veu ingques icy espoir d'avoir l'honneur de vous re-
voir bientost passant pour aller en France; mais l'aug-
mentation des troubles et des affaires m'en fait grand perdre
l'esperance; ce que dis avec vn extreme regret, pour le de-
sir q j'ay de vous pouvoir rendre tres humble service, vous
suppliant ne vouloir tant obliger q de me mander s'il y a
quelque chose icy q vous soit aggreable, affin que ie m'ac-
quitte de quelque debvoir en attendant des occasions plus
parfaites de vous tesmoigner par l'entiere affection q
j'ay à vous honorer et servir, combien ie desire la continuation
de vos bonnes graces et de demeurer toute ma vie

Monsieur

Vre plus humble et plus obeissant
serviteur

M. le Comte de Hanau

Monseigneur

Mon debvoir m'oblige à ne laisser passer vne si belle
occasion sans vous rendre cet hommage de mon obeissance
et vous asseurer de ma fidelité à vre service q sera telle
que vous me l'avez oüy protester de parolle et par escrit, si
j'ay eu l'honneur de vous voir icy que on vous en donne
esperance, ie supplieray aux defaults q j'ay peu avoir
commis accepter icy mon innocence m'excusera, et ne jamais
manque d'affection q est toute sincere. Les pommelles &

En Vre dite à Mons.r le Duc de Bouillon

Monsieur

Vre
Ie vous puis asseurer que ie fuis arrivé icy le 19 du
mois passé tresbien accompagné d'vne bonne disposition
dont ie loue Dieu, lequel ie supplie de tout mon cœur
de vous accroistre Vre santé, que ie la vous souhaitte
avec toute felicité, vous protestant, q ce me sera tous-
iours le plus grand contentement, q d'en avoir les asseurances,
et le moyen pour vous faire paroistre le desir q i'ay de
me revancher de tant de bienfaits et honneurs que
i'ay receu. Ie vous baise tres humblement les
mains et la Madame, priant Dieu p. Vre santé, et
prosperité de Vre Maiste unies et de meure

dite à Mons.r Scipion le Duc de B.

Monsieur

Ie me resiouis grandement d'apprendre les nouvelles
de Vre bonne santé par celle qu'il vous a plu m'escrire
du — dont ie vous remercie treshumblement, et de la
continuation de Vre bonne affection q vous m'y tesmoignez
Vous asseurant qu'il ne m'arrivera chose au monde plus ag-
greable, q de rencontrer l'occasion pour vous tesmoigner l'estime
que ie fais de Vre merite et amitié, de laquelle i'ay toujours este
honoré et prouvé si soigneusement. Cependant Mr. ie vous
diray i ie suis qui vous participez volontiers au contente-
ment de la naissance de Brand: comme elle sera toujours
au vostre, vous en asseurant pour mes par.es et de me conserver
le bien de vos bonnes graces et de Madame
Et
sur ce ie vous baise tres humblement les mains et à
Madame, prie Dieu p. Vre santé Et de meure

Monsieur

Aue au mesme

Monsieur
Je Vous supplie me pardonner q j'ay tant tarde à vous rendre
à Vre derniere icelle n'estant rendue par Mr Bodeley Vre
Con. lors que j'estoys sur mon partement de Perse: depuis j'ay
toutsiours esté aux voyagy d'Vre part à l'aue, ce q m'a em-
peché en ce mon debvoir, sans toutesfoys q j'aye mis en oubly l'ob-
ligation q ie vous en ay, car ie ne feray iamais plus aise, que lors q
ie vous pourray escrire, ce que ie receuray de vos nouvelles,
desquelles vous n'en pouuez faire part à pſonne q les honore
plus q moy. Je vous supplie donc de n'en faire aue iugement
q ie m'asseure de Vre bonté: J'y supplee maintenant par cette
Lre, par laquelle ie vous remercie treshumblement de l'af-
fection et du bon souuenir que vous me tesmoignez par la
Vre derniere, vous suppliant de me continuer l'honneur de
vos bonnes graces, et vous asseurer, q ie me sentiroys heureux
de vous pouuoir rendre les services, q ie vous ay voüez: ce sera lors,
q Dieu me fera naistre le moyen, et que vous honorerez de
Vre commandement, Q uoy attendant, Monsieur, ie me
recommande à vos bonnes graces, et à Madame, prie Dieu de vous
maintenir en bonne santé longue et heureuse Vie, et
demeure

Monsieur

Vre treshumble et
tresdedié Seruiteur

Monsieur le Marquis
à Monsr le Prince de Sedan

Monsieur mon Cousin

Depuis la re-
ception de la Vre j'ay tousiours trauaillé pour ce pays

n'ayant eu iusques à pnt commodité propre pour vous escrire à loisir: ie m'en acquitte maintenant avec mes bien humbles remercimens de vre souvenir et bonne volonté q vous me tesmoignez, vous protestant q ie n'ay rien plus à desir que d'avoir quelque moyen pour vous rendre quelque service n'estable et digne de vre amitié: mais vous asseure s'il vous plaist la bonne volonté pr le fait, et si vous daignez que ie vous puisse servir, commandez moy librement, ie vous supplie, et me continuer aussi, s'il vous plaist, la mesme affection dont j'ay toutesiours esté honnoré de vous, et aux bonnes graces de Madame, et Mlle damoiselle mes Cousines, vous baisant bien humblement les mains avec prieres à Dieu pr vre santé

Et demeure

Monsieur mon Cousin

Vre bien humble et tresaffne
Cousin et serviteur

Aultre au mesme

Monsieur mon Cousin j'ay bien eu du regret q j'ay esté si long temps sans vous pouvoir faire de mes, pr vous reperer du souvenir, que vous avez de moy, dequoy ie vous auray toutesfois une singuliere obligation: mais j'ay esté si soudainement interrompu par la diversité du sejour, q j'ay fait tantost çà, tantost là, q lors q ie prenois resolution d'escrire, le plus souvent ie n'avois le loisir de parachever ce q j'avois comencé. Vous n'aurez donc s'il vous plaist, pour excusé, Mr. vous supplians de croire, q rien ne m'est plus aggreable q d'entendre de vos bonnes nouvelles, et me continuer le bien de vre amitié, laquelle j'ay toutesiours fort chere, que ie chercheray toutes sortes d'occasions pr vous tesmoigner par quelques effects l'estime que j'en fais et de vre merite. Ie vous supplie aussi me continuer aux bonnes graces de Mr le Vicomte de Touraine, vous baisant bien humblement les mains avec mes prieres à Dieu pr vre santé comme

Monsieur mon Cousin

Vre plus humble et
treshonnoré Cousin
et serviteur

Monseig.r le Marquis
à Monss.r le Comte de Hanau.

Monsieur, J'ay receu la Vre du — dont ie Vous remercie tresaffectueusement, et de la bonne volonté que Vous me tesmoignez par icelle, Vous suppliant me tousiours continuer cette bonne affection, et de croire que ie seroy tresaise de pouvoir exercer à l'endroit de Vous celle que Vous devez en attendre de moy: cela ne tiendra qu'à l'occasion, et à Vous q me la marquier. Cependant ie Vous prie me recomander aux bonnes graces de Mr le Vicomte de Tourayne auquel ie faiz à Vous avec priere à Dieu p.l Vre sante Et faiz

Monsieur

Vre tresaff.né et humble
amy et serviteur

Aute au mesme

Monsieur, Je vous ay beaucoup d'obligation p.l Vre derniere et p.l Vos nouvelles, dont quant faiz il Vous a plu me faire part, Vous asseurant qu'icelles me resjouissent extremement. Je Vous supplie me tousiours continuer Vre bonne affection, et de croire q c'est un de mes plus grands desirs q de rencontrer l'occasion p.l Vous rendre quelque tesmoignage de celle q ie Vous ay tousiours portée, laquelle attendant ie me recommande à Vos bonnes graces, priant Dieu pour Vre santé Et demeure

Monsieur

Vre humble et tresaffné
à Vous faire service

Monsieur le Marquis

de Leuchtmar

Monsieur Ce mot n'est q̃ pour Vous dire q̃ mon Voyage a esté heureux iusques icy, Dieu merci, et y adiousteray vne entiere affection à le continuer pour le soing que vous avez touiours eu pour moy, et me donnant de si bons et salutaires instructions, dont ie me souviendray toute ma Vie; J'en ay fait vn si bon rapport à Monsieur l'Electeur, qu'il ne manquera de le reconnoistre en Vous, car ie croy toutiours pour certain quand Vous ne manquerez où ie puisse exercer mon affection p. Vous tesmoigner q̃ ie suis entierement

Monsieur

Vre humble et tres affné
à Vous faire service

Idẽ au mesme

Monsieur La cognoissance q̃ j'ay de Vos vœux pour le bien et la prosperité de la maison de Brandebourg m'a fait vous escrire la poste p. Vous dire q̃ Monsieur l'Electeur a receu l'Investiture de la Duché de Prusse, et fait Hier son entrée en cette Ville. Je Vous ay escrit vne fois depuis mon partement de Clevs, et n'ay encor rien veu de Vous: ie Vous prie q̃ j'aye plus souvent de Vos nouvelles, et faites estat de moy q̃ ie seray touiours tres aise de Vous faire plaisir en toutes les occasions q̃ Vous feront iuger les effects de mon affection, Et en cet endroit ie finiray priant Dieu de Vous maintenir en sa saincte et digne garde, Et demeure

Monsieur

Vre tres affectionné
à Vous faire service

Madame l'Electrice
à Monsr le Chevalier &c.

Monsieur le Chevalier, J'ay receu ly Vre du —
et Dieu, que le voyage, et le succés des
affaires de Monsieur l'Electeur a esté si heureux
icy, le priant qu'il luy donne la mesme
benediction en cet cy reste encor à faire. Je Vous
remercie de vre bon office et m'avez fait de m'en donner
advis, Vous priant d'y continuer et m'advertir de
progrés icy à Vre retour, cependant attendant
ie prieray Dieu Monsieur le Chevalier de Vous
avoir en sa sainte et digne garde. Esprit à

Vre affectionnée à
Vous faire service
Elizabeth Charlotte

A Monsieur
Monsr Stick Chevalier
Conr de Monsr l'Electeur
de Brien Vre Conseil d'Estat et privé.

Monsieur le Marys
à Madame l'Elect. de Bav:

Madame
Ce mot ne sera q pour me ramentevoir à Vos bonnes
graces et pour Vous asseurer de la santé de Monsieur
l'Electeur, et de mon treshumble service Vous supplyant
de croire q c'est un de mes plus grands desirs q
d'entendre souvent de Vos nouvelles principalement
quand elles sont bonnes. Et sur cette asseurance
je finiray, Madame, Vous baisant treshumblement les mains avec priere à Dieu p. Vre sante
Et demeure
Madame

Vre treshumble et treshaff.re frere et serviteur

Lre de congoissance
d'vn Italien

Il ne me pouuoit arriver vn plus grand
contentement q d'entendre qu'augrandissement
de vre Estat, et qu'à la grandeur de V. A.
a esté adjoyste par succession nouueau titre conuenable à l'ex-
cellence de vos vertus. Et si avec le silence p. n'avoir
sceu trouuer de parolz assez propres pour exprimer ma joye
i'cusse peu satisfaire à moy mesme ce ie fais avec cette
petite declaration, Je ne doute pourtant que V. A. n'ayt veu
veu suffisamment
fumé en moy le plus grand contentement q doibuent sortir
de vray et affectionné seruiteur. Mais q d'autant que ie
ne n'ay peu contenir dedans moy mesme, V. A. daignera
d'avoir aggreable cette mienne affection, et adjouster
cett'honneur et faueur à tant d'autz q'elle luy a plu
me faire par cy deuant. Suppliant me
recommandant avec humilité en l'heureuse grace
de V. A. ie prieray Dieu de vous donner augran-
dissement de vre Estat avec tout prosperité

Sur le mesme subiect au Roy de France

Sire
Je me resjouis avec la plus grande partie de la Chrestienté de voir V. M.té montée à cette grandeur, dauroné non seulement à l'ancienneté de vre sang royal, mais encor plus à ses singuliers vertus. Et ce q augmente encor ma joye, est, q on y peut voir vn corps si large et ample, où vous puissiez mettre la generosité, la valeur, et autres qualités de vos royales pensees, dont tous les gens de bien non seulement de France, mais encor les autres Provinces esperent d'en sentir consolation et soulagement. Je suis marry q ma fortune est si basse qu'elle ne me face esperer d'avoir aucune occasion de rendre à vre grand Roy la treshumble service à vn si grand Roy auquel je me sens estroictement obligé. Et avec humilité

Alle

Puisqu'il a plu à Dieu d'appeller V. A. à ce haut degré d'honneur depuis tant de temps deu à ses vertus, desiré de tous les gens de bien p.r le salut de l'Eglise Orthe de son gouvernement de ses Etats, et moy je me resjouis avec elle et son treshumble serviteur, et tous les gens de bien vivants desirs et souhaits presument adjouster à la vie de

V. M. Conjuncte heureuse fanrée, nully auroient plus d'effiance q̃ ly mien, cõe aussi nul ne l'honore plus que moy, mi gehy luy a dessiré cette grandeur. Mais j'espere que le bon Dieu qui a esleu V. M. à cet haut gouvernement, la conservera de mesme longuement en ce monde. Si le temps l'eust prins ie fusse allé en personne moy mesme vous offrir ly humbly vœux de mon obeissance, q̃ ie vous prie recevoir pour cet effect, attendant d'avoir ly agreable la bonne ou pieche volonté que j'ay de vous servir et honnorer, attendant qu'il plaise à Dieu. Et cy ie ne marqueray à vre simple devotion, y estant obligé par vos merites, et l'hommage q̃ ie vous veux rendre, cõe aussi par mes inclinations au bien de vre service.

A Vre Seigneur Italien
à la Reine de France
sur le mesme subiect.

Madame
Ie pourrois bien par mots assez propres exprimer la grande joye q̃ ie sens de voir monté à cette dignité, j'en passeray avec silence, et vous diray seulement que le contentement est incroyable qu'a en la plus grande part d'Italie de vre nouvelle felicité, leur semblant de participer pareillement avec vous de cette bonheur, lequel cõe l'on espere, servira au salut et soulagement de vous et vos subiects. Je me resjouis avec vous, d'autant q̃ ie vy que

Dieu par sa bonté Vous veuille donner à tous de
grands plus grands et Vous les donne pour guerdon
de Vos singuliers et rares Vertus. Je prendray
hardiesse de Vous asseurer icelui ie me recognoy
Vre obligé serviteur, si ie ne pouvois q ma basse
condition est trop inegale au regard du hault
degré ou pour cet heure estes collocquée. Dieu
Vous conserve, et Vous face prosperer en toutes
sortes de felicités

Monsieur le Marquis
au Roy de Boheme

Sire
Le Baron de Budoua s'en retournant à la
Haye, ie n'ay bien voulu negocier de prendre mes
treshumbles baisemains à V. Mté et asseurer
à icelle l'affection q j'ay à la prosperité
de ses affaires, à l'egard de la Chrestienté,
et le particulier de ma maison d'interessé,
Supplians V. Mté d'avoir aggreable ma
devotion et me tenir à jamais

V. Mté

Treshumble et trobeissant
serviteur
J. S. M.

A Monsr. Colbe

Monsieur

Je n'ay voulu laisser passer cette Commodité sans me ramentevoir à Vre bonne grace, et Vre assurer de la continuation de service q. je Vous ay voué, Vous suppliant me pardonner, q. je ne Vous ay pas escrit plustost, vû mon Voiage, q. a bien obligé, mesmement pour Vous remercier treshumblement, vû ce que j'ay de Vre bon jugement, et l'affection q. Vous plaist me continuer, et de Cagnolle, j'ay eu par fois des nouvelles, et encore par les Lres q. Monsr. Turcey a veu de Vous, estant tres-digne q. je n'ay pas attendu d'ouvrir de le mettre q. j'ay de bonne volonté et affection. Au reste, Monsieur le Prince Maurice s'en allant Vers Vous Madame l'Electrice a trouvé bon de Vous advertir du progrez qu'il a fait en ses estudes icy, affin q. Vous à la charge desquels il sera commis, la puissiez avoir quelque cognoissance. J'envoye donc ci-dans et ci-devant un Exemplaire d'un Livret, dans lequel il a commencé d'apprendre à lire le Latin et l'Allemand, pour cause q. je craignois q. peut estre l'on ne pourroit recouvrer Vn Le Maistre de Troye, et q. Mond. Sr. le Prince trouveroit plus de peine, d'apprendre aussitost l'un Vn autre, Vous priant Monsieur de ne le prendre en mauvaise part. J'y ay aussi marqué q. le Prince q. l'a appris en allemand, et y ay adjousté quelques passages de la S. Escriture, avec le Psaume 23 q. l'on fait tout par cœur, vû aussi la Priere q. la accoustume de dire en François, le matin et le soir. Vous trouverez aussi audit Livret quelques mots, dont il a appris la signification en Latin. Voilà donc toute la science: et plust à Dieu q. j'y eusse peu apporter

q Que chose d'avantage, selon la bonne Volonté en
laffection q j'ay toujours eu p.r ce faire; q ie
m'asseure q vous trouverez en ce jeune Prince
vn petit gentil esprit, q promet des merveilles
à l'advenir, estant fort poly et docile, et q fait
tout ce q l'on pourroit attendre de son aage,
plus plein de courage et ambition, q autrement
pour emporter q'que prix d'vn bon courage, ce
q m'a esté tousiours le plus grand contentement,
tant q j'ay eu l'honneur d'approcher [illegible]
Monsieur le Prince Frideric Wilhelm: il
[illegible] du partement de Monsieur son pere
le Prince Maurice, q'augure le plus bien mary
[illegible] Vous asseurant, q c'a esté plaisir de
voir vne de deux Princes fort toujours vnis
[illegible] Dommera encor bien de Cemmes à Mond. S.r le
Prince Frideric Wilhelm: mais plust à Dieu
q le leur mary il seroit aussi enuoyé vers deux,
m'asseurant q ce seroit plus pour bien et profit
q de demeurer [illegible] mais laissant cela
à la prudence de leurs [illegible]. Et de moy ie finiray
icy, Vous suppliant me continuer toujours l'hon-
neur de vre amitié, laquelle j'ay toujours
tant chere, Et Vous offre mes services à la
pareille en tout q ie pourray Vous estre
vtile, Vous baisant tres humblement les mains
avec priere à Dieu p.r vre santé et demeure

Monsieur

Vre tres humble et
tres affectionné serviteur

J. M.

Monsieur mō cousin Ce mot n'est
pour vous remercier de vre bon sou-
ven. ql vous a pleu me tesmoigner
par vre lre escripte en chemin :
vous prie pour cette tierce fois de pourvoir
vre voyage de mes pris et dict
aff. ql vous plaira ordonner et mander
estre fait, vous as-
seurant de vre esbahissement
n'ouvra jamais le premier d'amen-
dir la condition q ie vous
ay vouée comme
Mesme mō cousin

Vre bien humble
et tres affectionné
Cousin

† malvoisie, pour
ou c'est chose
q'on y

‡ q ie suis fort desi-
reux d'en apprin-
dre bien tost des
nouvelles, pour
ce que

Monseigneur l'Electeur
de Brandenbourg &c

Au Roy Tres-
Chrestien &c

Sire

Au Roy
de la Grand' Bretagne

Sire

A Monsr le Prince de Condé

Monsieur mon Cousin
Je ne suis &

Vre treshumble Cousin
et plus affectionné Serviteur

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Duc de Bouillon pre-
mier Mareschal de France &
Monsieur mon Cousin Je vous
& vous suppliant treshumblement &
Monsieur mon Cousin
Vre treshumble Cousin
à vous faire service

A Monsieur mon frere
Monsieur le Marys Joachim Sigismond
de Brandebourg &
Monsieur mon frere J'ay receu &
Vre treshumble frere et
amy à vous faire service

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Duc de Nevers Pair et Grand
Chambellan de France
Monsieur
Je vous &
Vre plus humble et plus affectionné
à vous servir

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Duc de Guise

Monsieur mon Cousin
La Vre
Vre treshumble et
treshumble à vous faire service

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Prince d'Orange &
Monsieur mon Cousin La Vre
Vre treshumble serviteur

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Prince Maurice
de Nassau
Monsieur mon Cousin J'ay receu
Vre treshumble à vous servir

A Messieurs
Messieurs les Estats generaux
des Provinces Unies du pays bas &
Messieurs J'ay esté &
Vre treshumble amy, allié
et confederé à vous faire
service

A Monsieur
Monsieur N. Conseiller du Roy en
son Conseil d'Estat et privé, Chancelier
de France &
Monsieur Je vous
Vre treshumble
à vous faire service

A Mons.r
Monsieur le Comte de Soissons.

Monsieur Je vous
Vre bon maistre
et meilleur amy

A Mons.r
Mons.r le Baron de Pallet
Capitaine d'Une Compagnie
de Cavallerie de Chevaux
Estats gardes du pays
à Hainaut

Mons.r Je vous
prie dieu Mons.r qu'il
vous ait en sa sainte garde. De N.
Vre bon maistre et
meilleur amy

A Monsieur

Monsieur de Puysieux
Con.r du Roy, et secretaire
ordinaire de ses Commandemens
de sa Ma.te

Monsieur Je vous
et suy
Monsieur
Vre humble et
affect.e à vous
faire service

A l'Amb.r du Maurier

Monsieur Je vous
et serviteur
Monsieur
Vre humble et affect.
à vous faire service

A Monsieur
Mons.r Antoine S.r de Villiers
Con.r du Roy Treso.r Espargne &.

Monsieur Antoine Je vous
Vre meilleur amy
à vous faire service

A Monsieur
Monsieur Lambert Charly
Chevalier et Gouverneur de
Hainaut et Nevers

Monsieur Je vous
Vre treshumble à vous
faire service

A quelque gentilhom du pays

A Mons.r N.

Mons.r N. Je vous donne
advis par la pres.te que le C. est
jouresnavant voulu suivre ma volonté
et ce que vous vous respondiez à
Et en ce faisant vous me trouverez
toujours
Vre bon maistre
et meilleur amy

A quelque gentilhomme qui n'est
point subiect.

Monsieur N.
Vre affectionné et
serviable amy

A Mons.r
Mons.r N.

A Madame

Madame l'Electrice
Palatine, Douairière &

Madame

Je vous p
Vre tres humble &
serviteur et plus
seigneur p.

A Madame

Mon coeur

Vre fidele et bon
mary

Madame l'Electrice
à Monsr le Prince
##

Mon fils mon fils Je vous
Vre meilleure mere
et plus affectionnée
à Vre service

A Madame la Comtesse
de Soissons

Madame Je vous
Je vous prie affectueusement que
et demeure

Madame

A Madame
Madame la Comtesse de X.

A Mad[e]lle.

Mad[e]lle de X.

Mad[e]lle X. Je vous
Vous me ferez plaisir si vous
où je serois fortuite que vous vous
compte sur moi. Et vous me ferez plaisir
Vre meilleure et plus affec
amie &

A Monseigneur
le Marquis Joa-
chim Sigismond de
Brandebourg &c

A Monsieur
Monsieur l'Electeur, Prince de
S.t Empire &c
Monsieur
Je

Vre treshumble et
trespobeissant frere
et serviteur

A Madame
Madame l'Electrice de
Brandebourg &c
Madame
Je S

Vre treshumble
serviteur et plus
obeissant frere

A Madame
Madame l'Electrice de Bran-
denbourg Douairiere &c
Madame
Je S

Vre trespobeissant
fils et treshumble
serviteur

NB. On appelle les fils
aisnés des Electeurs d'Alle-
magne Princes, comme
Le Prince Palatin
Le Prince de Saxe
Le Prince de Brand.
Et les filles des Elec-
teurs Princesses. Mesdames
Madame Catherine
Madame Elizabeth &c

A Madame ma
Soeur: si la dite
n'est point mariée
Madame Marie Mar-
guise de Brandebourg
Madame Je Vous
Vre treshumble
et trespobeissante
et serviteur

A Madamoiselle
ma Cousine
Madamoiselle de Bouillon &c
S. à l'adresse.
Madamoiselle ma Cousine
Je Vous &c
Vre treshumble
et trespobeissante Cousine et serviteur

à la presente :

A Madamoiselle ma
Cousine
Madamoiselle Elizabeth
de Bouillon &
Madamoiselle ma Cousine Je
Vre tresaffne Cousin
et serviteur

A Madame ma
Seur
Madame la Duchesse de
Brunswick
Madame ma Seur
Je S Vre treshumble affec-
tionné et plus affne frere

A Madame
la Reine de Suede
Madame
Je S De V. M.
Le treshumble et
tresobeissant frere et
serviteur

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Duc de Simmeren
Prince Palatin &

A Monsieur HS
Monsieur le Duc de
Bouillon premier Mare-
schal de France &
Monsieur
Je S Vre treshumble et
tresaffne Cousin
et serviteur

A Monsieur mon
Cousin
Monsieur le Prince de Sedan &
Monsieur mon Cousin Je Voy
Vre tresaffne Cousin
et serviteur

A Monsieur mon Cousin
Monsieur le Vicomte de
Turenne &
Monsieur mon Cousin Je Voy
Vre tresaffne Cousin
a Voy faire service

A Monsieur
Monsieur le Comte de Nassau
Monsieur Je Voy
Vre meilleur
et plus serviable amy

A Monsieur

Monsieur de Kottlitz Baron de Merzdorf et Oyscl. Con.r de Marschall de l'Electeur de Brandeb. en son Conseil d'Estat et privé Colonel, et Lieutenant Gnal de Sad. Alt. é juge de Jülich Cleves et Berg &

Monsieur La presente Je vous prie de vouloir avoir pour recommandée et favorable Monsieur

Vre meilleur et plus affectionné amy

A Monsr

Monsr de Libigny Secretaire de Monsieur l'Electeur de Br. en son Conseil d'Estat et privé et de ses Commandemens

Monsieur Libigny Je vous cependant je prie Dieu

Monsr Libigny qu'il vous ait en sa sainte garde. Escrit à

Vre meilleur amy

A Monsieur

Monsieur Steinz Chevalier Conr de S. A. Elect. de Brand. en ses Conseils d'Estat et privé, et Surintendant de ses finances.

A Monsieur

Monsieur le Baron de Plotho Con.r de S.A. Elect. de Br. en ses Conseils d'Estat et privé, Colonel de sad. Alt. et de Messieurs les Princes et Estats de Silesie &

A Monsieur

Monsieur le Comte Gouverneur de la Ville et Chasteau de Sedan à Sedan

A Monsieur

Monsieur de Villeneufve Gouverneur de Monsieur le Prince de Sedan

A Monsieur

Monsieur de Hautepaine &

A Monsieur

Monsieur Justel Intendant de la maison de Monsieur le Duc de Bouillon

Illustrissimo Celsissimoq
Principi ac Dño Dño Joachimo
Sigismundo Marchioni Brandenburgensi, in Prussia, Juliae Cassubiorum, Stetini, Pomeraniae, Casubiorum, Vandalorum, ac
horum in Silesia, Crosnae, Cornoviae q
Duci; Burggravio Norimbergensi;
Principi Rugiae; Comiti Marchiae
et Ravensbergi; Dño in Ravenstein; Dño meo Clementissimo.

D. Mr Libigny escrit à Monseigneur l'Electeur de Brandenb. en cette faveur:

Monseigneur et Serenissime Electeur

Vre Alte Elect. ne prendra en mauvaise part &c et je suis
Ms Seigneur et Serenissime Electeur
De V. Alte Elect.
Le treshumble tres
obeissant et tresfidele
serviteur
et en la Subscription; laquelle il met au milieu, en
cette faveur
H Son Altesse Electorale
de Brandebourg &c

N. Nb est opus semper Alteza, Altesse, depictore: ac modo Electorale, sed Sufficit: V. Alte:

Ex
Biblioth. Regia
Berolinenſi.

m m